N° 164 1er Mai 1933

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

OZANAM ET LES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Le centenaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul est le motif de ce numéro spécial. Nous ne pouvions laisser passer une telle date sans louer cette grande œuvre. *La Vie Spirituelle* ne pouvait négliger cette occasion de mettre une fois de plus en lumière — par un exemple de choix, concret et saisissant — la vertu de charité, âme du Christianisme.

Nous avons voulu d'abord rappeler quel idéal Ozanam s'est proposé : saint Vincent de Paul fut pour lui et ses jeunes compagnons, en toute vérité, « le saint Patron », « le type qu'il faut

s'efforcer de réaliser » : il convenait d'esquisser ce modèle.

Nous tenions surtout à célébrer Ozanam, à rappeler la leçon de sa vie et à montrer en lui la diversité magnifique et en même temps l'unité d'une existence qu'a dominée une seule idée, une idée d'apostolat, une idée apologétique : présenter le catholicisme, en sa pureté, en sa beauté, à son temps, qui, pour une bonne part, l'oubliait ou le méconnaissait. Nous avons pu, sans effort, le peindre comme un précurseur de « l'Action catholique », à laquelle nous invite un grand Pape, pour le salut du monde et l'avènement du règne divin.

Ozanam semble avoir pressenti les grandes directives modernes de l'Église. Apôtre laïc, dans le sens exactement où l'entend Pie XI, il a consacré sa vie entière à l'apostolat et tourné toute son activité — son travail professionnel d'abord — au service du Christ et des hommes ses frères.

Et il a exercé son apostolat de telle sorte que, revenant parmi nous, il n'aurait rien d'essentiel à y changer, mais se trouverait aussitôt accordé aux goûts et aux nécessités de notre époque. A cent ans de distance il est un homme de notre temps. Il nous donne ainsi non seulement la plus belle leçon, mais la plus profitable.

La Charité de Monsieur Vincent

« Un saint Patron... c'est un type qu'il faut s'efforcer de réaliser, comme lui-même a réalisé le type divin qui est Jésus-Christ. »

OZANAM.

Le parti pris janséniste et la manie mythologique qui consiste à noyer l'histoire dans un halo de légende avaient défiguré saint Vincent de Paul, et tendaient à nous faire oublier l'influence décisive qu'il exerça en son temps sur l'Église de France, sur la doctrine et sur le sentiment religieux. Des travaux récents lui ont rendu son vrai visage (1), qui est complexe; mais il reste que le trait dominant en est la passion et l'intelligence de la charité. Il serait trop banal de le répéter, si le centenaire des « Conférences » ne nous inclinait pas à considérer la merveilleuse fécondité d'une pensée en action et à rechercher les causes de sa permanente jeunesse.

« Le pauvre peuple des champs se meurt de faim et se damne. » Cette parole que saint Vincent répétait volontiers, en même temps qu'elle exprimait son angoisse de

(1) Je ne veux pas les citer ici; qu'il me suffise de rappeler l'édition de ses œuvres, 14 vol. (Gabalda), et sa vie, par le P. Coste, 3 vol. (Desclée, de Brouwer). Je cite d'après cette édition qui nous donne enfin le véritable texte de saint Vincent.

tous les instants, commandait son activité et marquait le but de toutes ses entreprises, qui étaient d'assistance corporelle et spirituelle. Que le pauvre peuple des champs mourait de faim et se damnait, il le savait, non pas par ouï-dire, non pas par des statistiques, mais parce qu'il avait vécu longtemps en contact avec le peuple et de sa vie.

Il est fils de paysans, et de paysans pauvres du Sud-Ouest; il est né à une époque et dans une région où la condition du paysan pauvre était particulièrement dure. Les guerres de religion avaient créé une sorte d'anarchie larvée qui décourageait le travail et l'organisation rurale. On vivait comme on pouvait, au jour le jour, et quand on jouissait d'une année tranquille et de sa récolte, on regardait cet événement comme un miracle de la Providence. Jusqu'à quinze ans, Vincent connut cette existence sévère, gardant les pourceaux, et mangeant le pain noir et le millet cuit, comme il l'a rappelé si souvent dans ses conférences — sans amertume aucune d'ailleurs et presque avec attendrissement. Il recevait là des faits sa première leçon, leçon de patience, de résignation et, si je puis dire, d'ingéniosité débrouillarde : foulé aux pieds et sentant qu'il ne pouvait compter que sur lui-même, le paysan gascon, à l'affût de tous les signes de la Providence, savait trouver des ressources dans sa misère, rebondir du fond de la détresse et conserver sa bonne humeur et son optimisme têtu, son optimisme recommenceur. « Moi qui ne suis qu'un paysan »; c'était par humilité que saint Vincent parlait de la sorte; mais à son insu peut-être il disait sa nature profonde, la source des qualités les plus nécessaires dans son apostolat si particulier; il était paysan comme d'autres étaient Lamoignon ou d'Aiguillon.

Paysan, il aurait pu naître avec un cœur fermé, étroit

et froid : la souffrance continue, d'ailleurs, comprime même les natures généreuses et conseille l'égoïsme. Par un hasard heureux, ou plutôt par une délicate attention de la Providence, Vincent de Paul naquit avec un cœur tendre, prompt à s'émouvoir, à se répandre en mots affectueux, en gestes caressants, en larmes même. Chose curieuse, jamais l'émotion ne troublait la netteté de son esprit et la finesse de son sens critique; il fut exploité, on le devine, mais il le savait; il n'avait pas d'illusions, et cependant il était ému; c'était un don de Dieu.

Avec ce regard aigu et ce cœur perméable, Vincent de Paul, de bonne heure, vit les hommes et les choses. Une fois sorti de l'horizon familial, il sembla même avide de parcourir le monde, et il y a dans son fait, avant que sa nature soit disciplinée par la sainteté, quelque fantaisie de cadet de Gascogne. Toulouse, l'Espagne, Bordeaux, Marseille, Tunis; il est vrai que ce n'est pas de plein gré et pour chercher l'aventure qu'il aborde les pays barbaresques. Il est captif, mais il profite de sa captivité pour observer, pour apprendre; il voit la condition lamentable des esclaves, le caractère impitoyable des maîtres et, si on peut dire, la psychologie des uns et des autres; il se souviendra de ces leçons plus tard quand il organisera le consulat dans les états barbaresques et quand il donnera à ses envoyés des conseils si précis et si pratiques. Évadé de Tunis, il voit Rome, puis la Cour de France. Curé de Clichy, il touche la misère des banlieues parisiennes; aumônier du général des galères, il voit les forçats; curé de Châtillon, il retrouve les paysans, d'autres paysans, aussi pauvres mais moins optimistes que ceux de sa race. Tout cela, dans ces débuts du XVII[e] siècle, où la sage administration d'Henri IV cherche à guérir les plaies de la France. Du bon travail se fait, mais les plaies restent à vif. Le cœur tendre de Vincent de Paul est

envahi par une immense pitié. « Le pauvre peuple meurt de faim et se damne. » Il faut courir à son secours. Et c'est là, c'est dans la réalité touchée par une âme sensible, humaine, tendrement humaine, qu'est la source naturelle de sa charité.

On aimerait insister, cueillir des détails et des exemples. Ils sont trop. Il y en a qui me frappent plus que d'autres, qui me touchent, bien qu'ils ne soient peut-être pas les plus significatifs. Vincent de Paul surveille, dompte et cache sa sensibilité dont il se méfie; mais, tout d'un coup, elle éclate en mots exquis. Un de ses missionnaires, M. Dufestel, est malade; Vincent de Paul le recommande aux bons soins d'un frère et il ajoute brusquement : « Oh! que je souhaite que la Compagnie soit maintenant profuse pour cela! Je serais ravi si l'on me mandait de quelque lieu que quelqu'un de la Compagnie eût vendu les calices pour cela. » (*Correspondance et Entretiens*, I, 531.) Ceci est encore plus significatif. M. Duperroy est malade en Pologne; saint Vincent écrit à son supérieur, M. Ozenne : « Je vous prie de ne rien épargner pour le guérir, de l'embrasser de ma part et de lui dire que je lui envoie mon cœur plié dans cette lettre, quoiqu'il l'ait déjà. » (*Ibid.*, VI, 315.)

Saint Vincent a tendresse de cœur non seulement pour ses missionnaires, mais pour quiconque souffre. Ce qu'il dit des fous de Saint-Lazare est d'une qualité extraordinaire : « Rendons grâces à Dieu, messieurs, de ce qu'il applique cette communauté à la conduite des aliénés et des incorrigibles... Quand nous entrâmes en cette maison [Saint-Lazare], M. le Prieur y avait retiré deux ou trois pauvres aliénés, et comme nous fûmes substitués en sa place, nous en prîmes le soin et la conduite. En ce temps-là, nous avions un procès dans lequel il s'agissait si nous serions chassés ou maintenus dans la maison de

Saint-Lazare; et je me souviens que je demandai pour lors à moi-même : S'il te fallait maintenant quitter cette maison, qu'est-ce qui te touche et te toucherait le plus? et quelle est la chose qui te donnerait plus de déplaisir et de ressentiments? et il me semblait à cette heure-là que ce serait de ne plus voir ces pauvres gens et d'en quitter le soin et le service. » (*Corresp., Entretiens*, XI, p. 22.)

Ne parlons pas à ce propos de la sainteté de l'héroïsme. C'est d'abord un miracle du cœur. Pourquoi ne pas citer ce trait si franciscain qui complète une physionomie? Saint Vincent est à la veille de mourir; il souffre à un œil d'intolérables douleurs; les médecins décident de le soulager en faisant couler sur la partie malade le sang chaud d'un pigeon. Le frère infirmier apporte la bête vivante dans la chambre. Le malade a un mouvement de la main pour la caresser et il défend qu'on la tue. Que ce soit un de ses derniers gestes, n'est-ce pas significatif?

Cette tendresse de cœur lui permet d'éprouver à plein le sentiment de la fraternité. Chez la plupart des hommes, même les meilleurs, la fraternité est une vertu, conclusion d'un raisonnement, effort de la volonté, parti pris philosophique ou ascèse chrétienne; au fond de l'âme, spontanément, naturellement, Vincent de Paul se sent le frère du loqueteux et du misérable. S'il fait asseoir tous les jours deux pauvres à sa table, c'est sans doute pour honorer Notre-Seigneur en leur personne; mais il n'a pas besoin de ce motif de religion pour les accueillir courtoisement et les servir de sa main; ce sont des frères. Il les aime comme des frères. Elle le connaissait bien, Louise de Marillac, qui, pour le décider à se soigner au cours d'une de ses maladie, lui écrivait : « Ayez charité de votre corps comme vous auriez pour celui d'un pauvre. »

Frère des pauvres gens, frère des paysans qui peinent

et souffrent, il parle d'eux non pas sur ce ton de dureté que l'on a admiré bien à tort chez La Bruyère, mais avec dignité, avec bonté. Quand on veut exciter la pitié pour ceux qui souffrent, il conviendrait d'abord de ne pas les avilir; mais pour trouver le ton juste, il faut aimer. Il disait souvent : « Ayons affection aux pauvres gens des champs qui « nous nourrissent » par leur travail. » On parlait des mauvaises récoltes qui étaient pour tous une inquiétude; il ajoutait : « Je suis en peine pour notre Compagnie; mais en vérité, elle ne me touche point à l'égal des pauvres. Nous en serons quittes en allant mendier du pain à nos autres maisons... Mais, pour les pauvres, que feront-ils et où trouveront-ils de quoi vivre? J'avoue que c'est là mon poids et ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent que tandis qu'ils auront des fruits ils vivront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses et s'enterrer tout vivants. O Dieu! quelle extrémité de misères! » Et il exige que sa communauté se restreigne comme si elle était atteinte par la gêne de certaines provinces : « Nous sommes en un temps auquel il ne faut point faire des dépenses qui ne soient nécessaires. La misère publique nous environne de tous côtés, il est à craindre qu'elle vienne jusqu'à nous; et quand elle n'y viendrait pas, la compassion y doit entrer pour ceux qui la souffrent. » (*Corresp.*, *Entretiens*, IV, p. 277.)

On l'entend; on le voit. Aussi ne pouvait-il supporter certaines horreurs. Les galériens, avant d'être mis à la chaîne et de partir pour le service des galères, étaient entassés à Paris dans des taudis malsains et traités « comme des bêtes ». Il les vit et son cœur fut soulevé d'indignation. Les enfants trouvés de la Couche étaient confiés à des mégères qui leur faisaient avaler du laudanum pour les endormir, ou les vendaient pour être « disloqués » par les mendiants professionnels et servir à

apitoyer la foule. Il les vit et pleura de pitié. Et cela explique les audaces de sa charité, les entreprises de son zèle, le ton pressant de ses appels à quoi on ne pouvait se dérober. Tout simplement, son tendre cœur était déchiré par la misère humaine. Homme, il allait au secours de l'homme, parce qu'il lui était impossible de voir souffrir ses frères sans s'émouvoir, sans entrer en vibration et en action.

Ce n'est pas une chose commune et vulgaire que l'humanité, la tendresse de cœur qui tourne à l'action. Mais avec saint Vincent nous assistons à une transfiguration en charité de cette *caritas generis humani*; il la transporte dans le plan surnaturel. Suivant sa coutume, qui consiste à suivre en tout, même parfois d'une manière inattendue, l'exemple de Jésus-Christ, c'est pour imiter le divin Maître qu'il sert les pauvres vers qui son cœur l'a incliné. Il disait à ses missionnaires : « Notre-Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres; voilà ce qu'il a fait et ce qu'il veut continuer de faire par nous. Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père Éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres et qui a donné cela pour marque qu'il était le Fils de Dieu et que le Messie qu'on attendait était venu. » (*Corresp., Entretiens*, XII, 79.)

« Si on demande à Notre-Seigneur : Qu'êtes-vous venu faire en terre? — Assister les pauvres. — Autre chose? — Assister les pauvres. Aussi ne sommes-nous pas bien heureux d'être en la Mission pour la même fin qui a engagé Dieu à se faire homme? » (*Ibid.*, XI, 108.)

Il disait aux Filles de la Charité : « Quel bonheur que Dieu vous ait choisies pour continuer l'exercice de son Fils sur la terre! » Le règlement général des Confréries de la Charité débute par ces lignes dont la splendeur religieuse frappe d'abord l'esprit :

« De la fin de la Confrérie de la Charité :

« 1° Honorer l'amour que Notre-Seigneur a eu pour les pauvres.

« 2° Assister les pauvres... »

Aussi répondait-il à sa préoccupation profonde et à la réalité spirituelle quand il faisait exécuter pour les Confréries de la Charité un tableau qui représente le Christ en « Seigneur de la Charité ». Il devait être apposé dans la salle des œuvres, et c'est ainsi le Seigneur de la Charité qui présidait les réunions de la Charité.

Montons encore d'un degré dans le plan surnaturel. Servir les pauvres, ce n'est pas seulement imiter le Christ dans sa démarche essentielle, c'est encore servir le Christ lui-même dans ses membres. C'est la doctrine des Pères et c'est un thème de la prédication chrétienne; chez Vincent de Paul c'est une conviction passionnée : il en a répété mille fois l'expression et toujours avec ardeur, avec une intensité de passion qui la renouvelle. Le pauvre est à ses yeux, d'une certaine manière, limitée évidemment par cette inexactitude de termes inévitable quand on veut rendre avec des mots humains une réalité surnaturelle, le pauvre est à ses yeux une sorte d'incarnation du Fils de Dieu, une sorte d'Eucharistie qui lui représente le Christ vivant : « Quand vous servez les malades, vous devez vous souvenir que c'est Notre-Seigneur que ce pauvre vous représente. » Vous êtes les sœurs servantes des pauvres, c'est-à-dire de Jésus-Christ : « Béni soit Dieu qui vous a fait la grâce de couvrir Notre-Seigneur en ses pauvres membres dont la plupart n'avaient que des haillons. »

Dans une conférence aux Filles de la Charité, il se laisse aller sur ce point à une affirmation plus tranchée et à un véritable débordement de cœur : « Servant les pauvres, on sert Jésus-Christ. O mes filles, que cela est

vrai! Vous servez Jésus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une sœur ira dix fois le jour voir les malades et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. Comme dit saint Augustin, ce que nous voyons n'est pas si assuré, parce que nos sens nous peuvent tromper; mais les vérités de Dieu ne trompent jamais. Allez voir de pauvres forçats à la chaîne, vous y trouverez Dieu; servez ces petits enfants, vous y trouvez Dieu... Vous allez en de pauvres maisons, mais vous y trouvez Dieu. » (*Corresp., Entretiens*, IX, 252.)

Quand il s'agit des petits enfants trouvés, la théologie de Vincent de Paul s'attendrit encore; ce ne sont pas seulement les membres de Jésus-Christ, ce sont les véritables enfants de Dieu. Le 7 décembre 1643, il dit aux Filles de la Charité :

« J'étais dernièrement en un lieu où le roi se promenait. « Sire, lui dit Madame sa gouvernante, à la vue de M. le Chancelier qui entrait, Sire, baillez votre main à M. le Chancelier. — O mon Dieu! s'écria M. le Chancelier faisant une révérence, je n'ai garde de toucher la main du roi, je ne suis pas Dieu. » Voyez, mes filles, parce qu'il est fils de roi, il est roi; et si M. le Chancelier, qui est un des premiers officiers de sa couronne, n'ose, par respect, lui toucher la main, quels sentiments devez-vous avoir en servant ces petits enfants qui sont enfants de Dieu! »

Vincent de Paul tire les conséquences logiques de sa doctrine, et sa logique, après ce qu'il vient de dire, ne nous étonne pas. Les Filles de la Charité laisseront leurs règles, l'oraison et la messe, même les jours de fête, si c'est nécessaire, pour servir les pauvres; la charité passe avant tout : « Vous avez raison, écrit-il à Nicole Haran, de n'être pas scrupuleuse de perdre la Messe pour assister les pauvres. » Et voici la raison que nous savons bien :

« Mes filles, sachez que quand vous quitterez l'oraison et la sainte Messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres. » (*Corresp., Entretiens*, IX, 5.) La fille de la Charité retrouve partout le tabernacle, parce qu'elle retrouve partout les pauvres et les malades.

Saint Vincent disait, employant un mot gracieux : « Mes filles, que cela est obligeant! » On pourrait dire : quelle illumination apporte cette doctrine dans la journée peineuse d'une servante des pauvres!

De ce titre de servante des pauvres et de l'éminente dignité spirituelle des pauvres, Vincent de Paul tire cette doctrine secondaire que si les filles sont servantes, les pauvres sont leurs maîtres et quels maîtres! Il n'appelle plus les pauvres que « nos pauvres chers maîtres ». Il raconte combien il a été ému en entendant les vœux des Hospitaliers d'Italie : Moi, un tel, fais vœu... et de servir *nos seigneurs les pauvres*. « Votre principale affaire, dit-il aux Filles de la Charité, ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir grand soin de servir les pauvres, qui sont nos seigneurs. Oh! oui, mes sœurs, ce sont nos maîtres. » (*Ibid.*, IX, 110.) Et à ses missionnaires : « Allons donc, mes frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés, reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. » (*Ibid.*, XI, 393.)

Nos seigneurs et nos maîtres puisque Dieu est en eux, puisqu'ils sont les membres de Jésus-Christ — mais on ne peut s'empêcher de trouver ici autre chose. Saint Vincent a été élevé dans le respect des grands; il est d'un temps où les rapports du maître et du serviteur sont dominés par une loi sacrée. Entre le pauvre et son servi-

teur ou sa servante, il y a ce lien social qui, tout en étant transfiguré par la religion, garde en quelque sorte son caractère féodal.

Dès lors, être appelé à servir les pauvres, c'est la vocation la plus haute qui se puisse concevoir. Elle l'avait bien compris cette sœur Marguerite, envoyée en Pologne pour les pauvres, et que la reine voulait garder à son service. A la proposition toute gracieuse que lui fit la reine de la conserver auprès d'elle, elle répondit par un silence attristé; et comme la reine insistait pour avoir une réponse, elle dit avec fermeté : « Hélas! Madame, je suis aux pauvres, et je me suis donnée à Dieu pour cela; vous trouverez assez de personnes de mérite pour servir Votre Majesté; permettez-moi de faire ce à quoi Dieu m'a appelée. » (*Ibid.*, IX, 685.)

En rapportant ce trait, où il reconnaît sa vraie fille, saint Vincent ne se sent pas de joie. Celle-là a compris que les pauvres sont en dignité bien au-dessus des rois. C'est un honneur de les servir, c'est une joie. Il y a une sorte de lyrisme dans les paroles de saint Vincent de Paul quand il chante cette joie; lyrisme contenu, parce qu'il se surveille, mais lyrisme évident dans les exclamations qui coupent les phrases, dans les suspensions brusques d'une pensée qui n'ose pas risquer l'expression qui la rendrait parfaitement. Et il finit par dire bonnement : « Pour moi, mes sœurs, je vous avoue que jamais je n'ai eu plus de consolation que quand j'ai eu l'honneur de servir les pauvres : *jucundus homo* (*qui miseretur*). L'homme est heureux d'exercer la charité. Entre toutes les œuvres de la charité il n'y en a point qui donnent plus de consolation que la visite des pauvres. » (*Ibid.*,X, 681.)

Ainsi dans le cœur de Vincent de Paul, une doctrine de la charité, qui est la promotion du pauvre dans l'or-

dre surnaturel, et une foi intense, qui est déjà un caractère de la sainteté, rejoignent cette bonté, cette tendresse qu'il tenait de sa race et de la libéralité de Dieu. De cette fusion d'éléments naturels et d'éléments surnaturels, naît son amour des humbles, des souffrants, des malades, des pauvres, amour qui n'est pas une simple pitié ou un acte de solidarité, mais qui est aussi respect, qui aboutit à une sorte de culte. On abuse aujourd'hui du mot « mystique »; mais il n'est que vrai de dire que saint Vincent de Paul a créé « la mystique » du pauvre comme saint François d'Assise a créé « la mystique » de la pauvreté. Seulement Vincent de Paul est paysan, français et gascon; il n'a pas cette démesure magnifique qui fait de saint François d'Assise un poète; lui, il n'est pas poète; il se méfie des « bouillons » de son cœur; il se surveille, se domine, se limite, se raille et s'humilie quand il s'est laissé entraîner au lyrisme. Aussi toute son œuvre, toutes ses entreprises porteront la double marque d'une chaleur mystique et d'un réalisme avisé. Voilà bien le fond de son cœur aimant, de sa charité : un équilibre entre les audaces de l'amour et les calculs de la sagesse.

Sa sagesse est précautionneuse et n'avance qu'à pas comptés. On dirait que plus la charité l'entraîne, plus il se contraint à la lenteur. Il tenait cette pratique de son maître François de Sales et de sa race. Nous sommes pressés... allons doucement. Il s'agit d'appliquer la méthode expérimentale, de se mettre à l'école des faits et de ne pas enjamber sur la Providence. Il trouve que les Dames de la Charité vont trop vite pour son train, et il craint que ses entreprises « n'aient le sort des choses qui se sont perdues pour avoir été trop précipitées ». Sagesse à la fois naturelle et surnaturelle. Il attend et observe, mais l'âme prête et la main prête pour saisir les circonstances favorables qui sont les signes que nous fait la

Providence. Il commence petitement, se replie s'il rencontre des obstacles, recommence modestement et n'avance délibérément que lorsqu'il a senti que Dieu veut le succès. Ce n'est pas un Napoléon, ce n'est pas un Lavigerie, ce n'est pas un risque-tout. Il a eu de magnifiques audaces, et je le dirai, en pleine action, sous la pression des événements, ou deux ou trois fois en se jetant dans l'inconnu. Mais habituellement, par calcul naturel et par esprit de foi et par humilité, il est temporisateur. En somme, il laisse faire Dieu.

On peut dire, sans paradoxe, qu'il est fier de cette humble méthode. Il n'y a rien de savoureux comme les commentaires qu'il en fait et les leçons qu'il en tire. C'est bien Dieu qui a fondé les Charités, les Dames de la Charité, l'œuvre des Enfants Trouvés, les Filles de la Charité, les Missionnaires; car pour lui il n'y songeait pas, il était bien loin d'oser y penser; et il prend à témoin Mlle Le Gras, M. Portail. Il a été tout surpris un beau matin de voir une institution organisée; il n'y était pour rien. Pis que cela, Dieu travaillait, et lui gênait l'œuvre de Dieu, il freinait les empressements divins. On peut donc avoir confiance et se donner de plein cœur à une œuvre qui est toute de Dieu.

Un exemple significatif, c'est l'institution des Enfants Trouvés. Son cœur battait fort en voyant ces pauvres êtres condamnés à mort, à la mutilation ou à la misère. Mais il contenait les battements de son cœur et il attendait. Les Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu, invitées à s'en occuper, le sollicitent. Il attend deux ans, enfin il permet un essai : on prendra deux enfants qu'on nourrira de lait de vache. Puis on en prendra quatre. Puis on en prendra douze et on aura des nourrices. Puis on les prendra tous et on transportera l'œuvre à Bicêtre. « Cela s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'autre. »

Oui, chaque jour étant le disciple de la veille; c'est ainsi que se constituent les choses qui doivent durer.

Saint Vincent se plaisait à raconter l'humble origine des Charités. Étant curé à Châtillon, il a recommandé aux prônes de pauvres malades abandonnés, et Dieu a si bien touché le cœur de ses ouailles que chacun après la messe se met en route pour aller voir ces pauvres gens. Saint Vincent y va aussi. « Nous rencontrâmes sur le chemin des femmes qui nous devançaient, et un peu plus avant d'autres qui revenaient. Et comme c'était en été et durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames s'asseyaient le long des chemins pour se reposer et se rafraîchir. Enfin, mes Filles, il y en avait tant que vous eussiez dit des processions. » (*Ibid.*, IX, 243.) Au chevet des malades, on convient qu'il vaudrait mieux ne pas venir les assister tous à la fois, faire une sorte d'entente pour que chaque famille à son tour les serve en utilisant un fonds commun et en observant une sorte de règle. La Charité était fondée. Monsieur Vincent n'y était pour rien, car « c'est bien Dieu qui avait mis le feu au cœur de tant de personnes qui partirent pour assister les pauvres ». N'est-ce pas exquis?

Quand l'œuvre est fondée, il la laisse vivre avant de lui donner sa forme définitive. Les Dames de la Charité, les Filles de la Charité, les Missionnaires, demandent des règles; il semble ne pas entendre; il observe les circonstances; il ne modifie pas chaque jour un modèle préconçu qu'il porterait en lui; il se laisse dicter jour après jour, par l'expérience qui est la voix de Dieu, les lignes du règlement définitif; il attend quinze ans, vingt ans; il attend jusqu'à la veille de sa mort. Mais le règlement définitif bravera l'usure des siècles.

Pour tout dire, et sans glisser dans une satire qui ne serait nullement de l'esprit de notre saint, Vincent de

Paul n'est pas de la famille de ces animateurs qui ont la passion de fonder des œuvres nouvelles dont ils ont savamment combiné les rouages dans la méditation du cabinet et qui comptent attacher leur nom à des formes inouïes d'action spirituelle; il ne se propose nullement d'innover, mais il est prêt à faire en tout ce qui est nécessaire et même à créer du neuf si le neuf répond à un besoin. C'est un réaliste.

Quand les faits le portent, ce temporisateur devient un audacieux. Disciple des événements, il ne s'arrête jamais dans son obéissance et, si les circonstances font naître des besoins qui dépassent toute imagination, ses entreprises prendront un caractère de démesure, de folie chrétienne qui l'étonne lui-même. Mon Dieu, qui aurait dit qu'un gardeur de pourceaux serait un jour appelé, serait contraint à de si grandes choses?

Il a vu que parmi toutes les misères qui accablent le forçat sur sa galère, le prisonnier esclave en Barbarie, la plus amère est l'impossibilité où ils se trouvent de correspondre avec leur famille; et plus grande encore est la douleur des vieux parents qui ne savent plus rien des malheureux et ne peuvent leur envoyer aucune douceur. Peu à peu, patiemment, Vincent de Paul organise un service de correspondance et une véritable banque. De tous les coins du pays arrivent à Saint-Lazare de pauvres sommes, vingt sols, un écu, un louis que des paysans destinent à leur fils. Il écrit à ses Missionnaires de Marseille et par l'intermédiaire des Napollo, riches marchands qui sont en relations d'affaires avec la Barbarie, il fait parvenir à chaque adresse, comment dirai-je? le produit d'un chèque que saint Lazare remboursera aux intermédiaires.

Les provinces de l'Est, en particulier la Lorraine, sont ravagées par la guerre. Les populations s'enfuient; on se

réfugie à Paris. Par les réfugiés et par ses Missionnaires, saint Vincent apprend en détail l'affreuse réalité. Aussitôt, cette fois avec une audace que rien ne déconcerte, il organise les secours. A Paris, il donne du travail et du pain aux réfugiés; en Lorraine, il envoie des secours par le frère Renard, environ seize mille livres par mois pendant plusieurs années. Il fonde une association de gentilshommes pour secourir les nobles qui étaient tombés dans la misère et n'osaient pas tendre la main. Puis c'est au tour de la Picardie et de la Champagne de connaître les dévastations de la guerre; sans abandonner la Lorraine, on secourt la Picardie et la Champagne. Enfin, c'est Paris bouleversé par la Fronde, assiégé, affamé; on secourt Paris après les provinces.

Le geste est admirable. Mais ce qui est plus admirable encore, c'est la manière. Pas de charité tumultueuse, pas de gaspillage. Vincent de Paul veut des enquêtes, des renseignements précis, un état circonstancié des besoins divers; il se refuse à laisser exploiter la générosité. Il exige une stricte justice dans la distribution des secours; il exige des reçus; il veut pouvoir rendre compte des aumônes qu'on lui confie.

L'aumône distribuée, c'est le secours d'urgence; elle est nécessaire, il le sait; mais il songe surtout à relever les malheureuses populations. En Picardie, en Champagne, il fait distribuer des charrues et des semences pour que de nouveau les terres soient cultivées; en attendant, au cours de l'hiver, les paysans fabriquent des tamis et des paniers qui sont vendus à Paris par les soins des Dames de la Charité. Peu à peu, la confiance renaît, on se remet au travail honnête et régulier.

Cependant, à Paris, sans cesse sollicitée, la charité se lasse. Pour la réveiller, il a recours à des procédés que nous avons la naïveté de croire modernes. Des tracts

composés sous son inspiration sont distribués à la porte des églises. Il crée une véritable revue, *Le Magasin Charitable*, qui publie des relations vécues de la misère des provinces ; la feuille périodique est portée à domicile par les Dames quêteuses. S'il sent faiblir les Dames de la Charité, il les réunit, il leur parle et il tire de son cœur des accents si touchants que toutes repartent pour un nouvel effort. Personne ne résiste à un pareil zèle, comme aucun appel ne reste sans réponse. Dans l'atonie, dans cette espèce de vacance du pouvoir central, c'est à Vincent que s'adressent directement les gouverneurs de province, les consuls, les syndics des communes. Dans l'universel désordre, alors que toute l'activité de l'aristocratie batailleuse, du Parlement et de la Cour s'épuisait en vaines querelles, il maintient l'équilibre du pays à force de charité intelligente. Il fut, a-t-on dit, un véritable ministre des régions libérées ; beaucoup mieux, il fut nommé par un accord tacite de la royauté et des sujets directeur de l'assistance publique et de l'assistance privée. Mieux encore, le gouverneur de Saint-Quentin, lui écrivant pour solliciter du secours, lui donnait le véritable titre qui résumait ses sentiments et son activité : « La misère est si grande qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister... C'est ce qui m'oblige, dans le rang que je tiens et la reconnaissance que j'en ai, de vous supplier d'être encore le *Père de la Patrie* pour conserver la vie à tant de pauvres moribonds et languissants, que vos prêtres assistent et ils s'en acquittent très dignement. »

Père de la Patrie, voilà ce que fut Vincent de Paul. Dans sa lutte contre la misère il ne fut vaincu qu'une fois. La charité se heurta à la politique, et la politique eut le dessus. La Cour était à Saint-Germain et, pour

réduire Paris révolté, Mazarin avait décidé d'arrêter les convois de farine et d'affamer la capitale. Vincent l'apprend, et cet humble, qui avait dans les moments de crise toutes les audaces, tente un coup désespéré. Suivi d'un frère, il part; malgré les obstacles de toute nature, il sort de Paris, traverse la banlieue occupée par les troupes des deux partis, passe la Seine débordée, arrive chez la Reine, la supplie de sauver Paris, entre chez le Cardinal et, au nom de Dieu, au nom de l'humanité, il plaide la cause des Parisiens. C'est à lui que Paris doit de ne pas mourir de faim. Mais Paris est aveuglé par la politique; on accuse Monsieur Vincent d'avoir trahi la cause des Frondeurs, d'être passé au Mazarin, et il ne peut pas rentrer dans ce Paris qu'il vient de sauver. Il exercera sa charité en province en attendant les jours d'apaisement. Il n'éprouve aucune amertume, mais s'il lui restait encore quelque chose à apprendre sur les passions humaines, il complétait son expérience.

Ce qui me frappe dans les Entretiens et dans les Lettres de saint Vincent de Paul touchant la charité, c'est cette exquise connaissance des hommes et des choses qui lui permet d'éviter les entraînements du cœur, sans jamais porter atteinte à la fraîcheur de ses sentiments. C'est un mélange étonnant de douce malice et de douceur malicieuse, dont je ne trouve nulle part l'équivalent, sauf dans l'incomparable François de Sales.

Quelques exemples. Il écrit à M. Blatiron, supérieur à Gênes : « Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner votre règlement de la Charité; je vous dirai cependant que quant aux protecteurs et conseillers, l'usage en peut être bon en Italie, mais l'expérience nous a fait voir qu'il est nuisible en France. Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration; ceux-là se la veulent arroger entièrement, et celles-ci ne le

peuvent supporter... Et je puis porter ce témoignage en faveur des femmes qu'il n'y a rien à redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fidélité. Peut-être qu'en Italie elles sont moins capables de ces choses; et ainsi ne vous donne point pour règle ce que je viens de vous dire. » (*Ibid.*, IV, 71.)

Les règlements de la Charité portent la marque de cet esprit qu'aucune illusion n'aveugle. Pour la Charité de Mâcon, il est stipulé qu'on fera un exact recensement des pauvres, qu'on les réunira le dimanche à la messe et que là ils recevront du pain et de l'argent « à proportion de leur misère et du nombre d'enfants dont ils sont chargés »; tous ceux qu'on trouvera mendier la semaine dans les rues ou dans les églises ne recevront rien le dimanche suivant; les pauvres honteux seront assistés sans éclat; « l'assemblée ne voulant ne pas fomenter la paresse des pauvres valides, ni de leur famille, on ne leur donnera que ce qui sera nécessaire pour suppléer aux modiques salaires de leurs travaux. »

Car l'aumône n'est pas un but; c'est un moyen d'arracher le pauvre à la misère; c'est une nécessité transitoire. Il faut mettre les enfants en apprentissage, créer des fabriques pour fournir du travail aux ouvriers; et Vincent de Paul, qui ne néglige aucun détail, rédige le règlement de la fabrique.

C'est admirable de sens pratique. Mais après les multiples articles qui visent à exclure des œuvres de charité le gaspillage et la fraude, saint Vincent revient à son fond qui est de douceur et de tendresse. Je rejoins ainsi dans ma conclusion mon point de départ. Je voudrais citer quelques textes où cet esprit pratique qui prévoit tout nous apparaît le mieux pénétré d'amour. Il y en aurait un volume. En voici deux :

Il dit aux Filles de la Charité : « Votre principal soin

après l'amour de Dieu... doit être de servir les pauvres malades avec grande douceur et cordialité, compatissant à leur mal et écoutant leurs petites plaintes, comme une bonne mère doit faire; car ils vous regardent comme leurs mères nourrices et comme des personnes envoyées de Dieu pour les assister. Ainsi vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades. Or comme cette bonté se comporte avec les affligés d'une manière douce et charitable, il faut aussi traiter les pauvres malades comme cette même bonté vous enseigne, c'est-à-dire avec douceur, compassion et amour, car ce sont vos maîtres et les miens aussi. » (*Ibid.*, X, 33a.)

Paroles touchantes assurément. Celles-ci me paraissent encore plus belles, d'une beauté unique; je ne crois pas que la charité chrétienne et humaine ait jamais trouvé un accent aussi doucement maternel. C'est aux Dames de la Charité qu'il s'adresse : « Celle qui sera en jour, ayant pris ce qu'il faudra de la trésorière pour la nourriture des pauvres en son jour, apprêtera le dîner, le portera aux malades, en les abordant les saluera gaîment et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondole, une cuiller et du pain, fera laver les mains aux malades et dira le *Benedicite*; trempera le potage dans une écuelle et mettra la viande dans un plat, accommodant le tout sur la dite tablette, puis conviera le malade charitablement à manger pour l'amour de Jésus et de sa sainte mère, le tout avec amour, comme si elle avait affaire à son fils, ou plutôt à Dieu, qui impute fait à lui-même le bien que l'on fait aux pauvres. Elle lui dira quelque petit mot de Notre-Seigneur, en ce sentiment, tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui coupera parfois sa viande, lui versera à boire, et l'ayant mis en train de manger, s'il a quel-

qu'un auprès de lui, le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter en la même sorte, se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps. » (*Ibid.*, XIII, 428.)

J'ai tâché de marquer les sources naturelles et surnaturelles de la charité de saint Vincent et les principaux caractères de cette charité, qui sont la sagesse et la douceur. Cette charité a rempli le monde et après plusieurs siècles elle nous réchauffe encore. Bien des choses ont changé dans l'organisation sociale, et cet admirable réaliste, s'il revenait parmi nous, se mettrait, comme il en avait l'habitude, à l'école des faits et modifierait bien des détails dans ses institutions. Mais ce qui en reste debout ce sont les divinations de son cœur de paysan français et de saint, c'est l'esprit éternellement fécond dont il les a animées.

J. Calvet.

Frédéric Ozanam

Notes sur sa vie spirituelle

La carrière d'Ozanam

La courte vie d'Ozanam est assez connue pour qu'il suffise d'en rappeler les grandes lignes.

Né le 23 avril 1813 à Milan, où son père était alors médecin de l'hôpital militaire, il fut amené à Lyon en 1815, après le retour des Autrichiens en Lombardie. C'est à Lyon que se passe son enfance et sa première jeunesse. Élève externe au Collège royal en octobre 1822, il est bachelier en 1829, puis clerc d'avoué. En novembre 1831 il est à Paris étudiant à la Faculté de Droit. C'est en mai 1833 qu'avec quelques amis il fonde la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Au carême de 1835 Lacordaire inaugure ses Conférences de Notre-Dame : Ozanam, l'année précédente, en avait obtenu de M^gr^ de Quélen l'institution.

Les années suivantes sont marquées par des succès : licencié ès lettres, docteur en droit, docteur ès lettres, il est lauréat au concours pour l'agrégation des facultés en 1840; en janvier 1841 il devient, à 27 ans, suppléant de Fauriel, professeur de littérature étrangère, à qui il succédera trois ans plus tard. Ces années de labeur sont aussi attristées par des deuils : son père meurt en 1837, deux ans après, sa mère. — Puis il se décide au mariage

et épouse en 1841 la fille du recteur de l'académie de Lyon. Il ne lui reste que douze ans à vivre : mais quelle carrière féconde ! Son enseignement, ses écrits, son activité sociale, l'exercice de la charité chrétienne les remplissent. Lorsque, épuisé, il est contraint par la maladie d'interrompre son cours à la Sorbonne, il ne cesse pas encore d'écrire et consacre ses dernières forces à la Société de Saint-Vincent-de-Paul en Italie, où il est venu chercher la santé et où il se prépare à mourir.

Il quitte Antignano, près de Livourne, le 31 août 1853, et meurt à Marseille, le jour de la Nativité de Notre-Dame, entre ses proches et les membres de son autre famille, les Confrères de Saint-Vincent-de-Paul.

Ses funérailles furent célébrées à Saint-Sulpice le 24 septembre; l'inhumation eut lieu dans la crypte de l'église des Carmes, où la Société de Saint-Vincent-de-Paul et la jeunesse chrétienne n'ont cessé, depuis lors, de s'inspirer de son admirable exemple.

*
* *

« Ozanam, a écrit M. de Lanzac de Laborie, était manifestement dépourvu de certains dons extérieurs de l'orateur, comme la sonorité musicale de la voix et l'ampleur imposante du geste : mais, défavorablement prévenus au premier abord, les auditeurs étaient bien vite reconquis par la flamme de passion et de conviction qui ne tardait pas à transfigurer son visage, à rendre sa parole étrangement prenante. Tous les témoignages concordent à cet égard, ceux de Sarcey et de Renan comme ceux de Caro et de Lavigerie (1). »

On connaît l'exclamation de Victor Cousin à la soute-

(1) *Journal des Débats*, 27 juin 1925.

nance de la thèse sur Dante : « Ah! Monsieur Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela! »

Lamache, l'un des compagnons d'Ozanam à la première conférence, en 1833, cinquante-cinq ans plus tard écrivait à son ami Paul de Raynal (14 janvier 1888) : « Je vois la flamme briller dans les yeux d'Ozanam, j'entends sa voix que l'émotion fait légèrement trembler pendant qu'il nous explique, à Devaux et à moi, le projet d'association catholique et charitable... »; et à Mgr Ozanam le même avait écrit : « Il m'en parla en termes si chauds et si émus, qu'il aurait fallu être sans cœur et sans foi pour ne pas adhérer aussitôt à la proposition. »

Voilà le fait.

Où est le secret de cette éloquence, on le devine : elle ne peut venir que de cette *vie intérieure* qui, chez lui comme chez tous les apôtres, fut l'âme de son apostolat. Cette vie intérieure était alimentée par sa foi comme par une source jaillissante qui ne pourrait s'épuiser.

***

Sa foi vive et agissante

« Il avait besoin de dire son âme à son auditoire. » Ce témoignage de Lacordaire nous montre quelle flamme brûlait en lui. Mais tous ne saisissaient pas le sens profond de ce besoin. Quelques-uns se contentaient d'admirer, d'être émus, pénétrés de vagues désirs. D'autres étaient conquis totalement. On connaît le billet qu'il reçut un jour, après une de ses leçons à la Sorbonne :

« 4 mai 1844.

« Monsieur,

« Il est impossible de ne pas croire ce que l'on exprime

si bien et avec tant de cœur. Si ce peut être pour vous une satisfaction, que dis-je? un bonheur, éprouvez-le dans toute sa plénitude : avant de vous entendre je ne croyais pas; ce que n'avaient pu faire bon nombre de sermons, vous l'avez fait en un jour, vous m'avez fait chrétien...

« Recevez, Monsieur, l'expresssion de ma joie et de ma reconnaissance. »

Voilà l'effet de cette foi vive, ardente, communicative. Ozanam l'avait reçue au baptême, et de ce baptême il conserva le culte. Nous le voyons, en septembre 1833, visiter à Milan l'église Santa Maria de' Servi, où il avait été baptisé, se prosterner profondément pour remercier Dieu de la grâce de l'avoir admis au nombre de ses enfants et pour renouveler les promesses de son baptême. (Cf. A. Ozanam, *Vie de Frédéric Ozanam*, chap. VI.)

Cette foi, dans un milieu chrétien, est cultivée, développée par toutes les influences, spontanées ou réfléchies, des parents et des autres membres de la famille. Le docteur Ozanam était un chrétien convaincu; il présidait la prière en commun de sa famille; il était membre de la confrérie du Saint-Sacrement, comme son père l'avait été dans sa paroisse de Chalamont. Mme Ozanam appartenait, elle aussi, à une famille profondément chrétienne; son oncle Antoine Nantas fut religieux à la Grande-Chartreuse et prieur des Chartreusines de Prémol; son frère Jean-Baptiste Nantas est enseveli parmi les victimes du siège de Lyon, aux Brotteaux. Elle-même avait passé son enfance au milieu des horreurs de la Révolution, fait sa première communion en exil près de Lausanne; mère de nombreux enfants, elle s'occupait de leur éducation avec un soin extrême. Dans un tel milieu, la foi de Frédéric ne pouvait que se développer, portant ses premiers fruits,

une angélique pureté, une grande piété, un vif désir du bien.

Au collège royal dirigé par l'abbé Rousseau, proviseur, l'enfant, bien doué, fait de rapides progrès; la préparation de sa première communion, les conférences de l'abbé Donnet, le futur archevêque de Bordeaux, déterminent chez lui des efforts généreux pour améliorer le caractère qu'il avait vif et irritable. Mais arrivé presque au terme de ses études classiques, il traversa une crise sur laquelle il faut nous arrêter quelque peu.

Voici comment lui-même en parle :

« Au milieu d'un siècle de scepticisme, Dieu m'a fait la grâce de naître dans la foi. Enfant, il me prit sur les genoux d'un père chrétien et d'une sainte mère : il me donna pour première institutrice une sœur intelligente, pieuse comme les anges qu'elle est allée rejoindre (1). Plus tard, les bruits d'un monde qui ne croyait point vinrent jusqu'à moi. Je connus toute l'horreur de ces doutes qui rongent le cœur pendant le jour, et qu'on trouve, la nuit, sur un chevet baigné de larmes. L'incertitude de ma destinée éternelle ne me laissait pas de repos. Je m'attachais avec désespoir aux dogmes sacrés, et je croyais les sentir se briser sous ma main. C'est alors que l'enseignement d'un prêtre philosophe me sauva. Il mit dans mes pensées l'ordre et la lumière; je crus désormais d'une foi rassurée, et, touché d'un bienfait si rare, je promis à Dieu de vouer mes jours au service de la vérité qui me donnait la paix (2). »

Il semble bien que, dans cette épreuve d'Ozanam, sa sensibilité fût plus en cause que ses convictions. « Un

(1) Elisa, l'aînée des enfants du Dr Ozanam, morte à l'âge de dix-huit ans.

(2) *Introduction de la Civilisation au Ve siècle, Œuvres complètes,* t. Ier, p. 2.

tel désespoir, dit M. Goyau, c'est encore de l'espérance, une espérance qui refuse de délaisser les dogmes lors même qu'elle les sent fragiles (1). » Il était ému, scandalisé, désorienté peut-être par « ces bruits d'un monde qui ne croyait pas »; après le calme, pareil à celui d'un lac sans rides, de sa famille, il avait eu soudain le sentiment de l'incrédulité de son temps, voltairienne, sûre d'elle-même, triomphante : ce qui fut ébranlé ce ne sont pas ses certitudes, mais le *sentiment* d'une foi jusque-là paisible. Aussi la tâche de l'abbé Noirot consista-t-elle à « mettre dans ses pensées l'ordre et la lumière » et à *rassurer* sa foi. On sait quelle autorité il exerçait sur ses élèves et combien d'hommes distingués ont dû à son enseignement le bonheur de conserver leur foi. Cousin le proclama un jour *le premier* professeur de philosophie de France, et J.-J. Ampère note l'influence décisive qu'il exerça sur Ozanam et sur « toute la direction de ses pensées ».

Éclairé dans son esprit, rassuré dans sa foi, Frédéric Ozanam se livra dès lors avec un véritable enthousiasme au travail : il tint sa promesse « de vouer ses jours au service de la vérité ».

Il faut lire dans le livre du Centenaire de 1913 le tableau définitif que trace M. G. Goyau de son apostolat intellectuel. Naïfs essais de l'élève de Philosophie imprimés dans l'*Abeille*, revue fondée par l'abbé Noirot. Réfutation du Saint-Simonisme, vaste entreprise d'apologie du christianisme dont les cours de la Sorbonne formeront d'importants chapitres, conférence d'histoire, protestation contre l'enseignement rationaliste, démarches qui aboutissent à l'institution des Conférences de Notre-Dame en 1834, innombrables articles de revues, de journaux, des

(1) *Ozanam*, Flammarion.

Annales de la Propagation de la foi..., autant de manifestations de sa foi et de son dévouement à l'Église dont il sera toujours le fils et le serviteur soumis.

« Je n'ai pas sa grande âme, mais j'ai sa foi », pourra-t-il dire fièrement, parlant de Dante. Cette foi, il la veut communiquer, l'obtenir de Dieu par ses frères. On sent qu'il s'émeut dès qu'il sait une âme en péril : il voudrait soutenir ou convertir tous les hommes avec qui il est en rapport. Quoi de plus touchant que son exposé de la foi catholique (lettre à M. H., 16 juin 1852), que ses instances si délicates auprès de son illustre ami J.-J. Ampère? (Lettre du 24 août 1851.) Et quelle condescendance dans sa lettre à Ernest Havet! (24 mai 1849.) La défense de la foi a fait naître en lui l'amour des âmes.

« La foi était le principe des vertus et des amitiés que nous regrettons en lui », a dit Lacordaire au lendemain de la mort d'Ozanam.

*
* *

Abandon à la Providence

Il ne se borna pas à défendre la foi, à la propager par tous les moyens en son pouvoir, avec tous les talents dont Dieu l'avait gratifié, il en vivait. Il possédait à un haut degré l'esprit de foi, et d'abord une grande foi en la Providence divine. Rien de plus facile que de glaner dans ses lettres mille traits de cette confiance en Dieu. « Moi qui crois à la Providence! » « Ce que je crois pouvoir vous assurer, écrit-il à ses amis Fortoul et Hippeau, c'est qu'il y a une Providence. » C'est à elle qu'il attribue toute la conduite des affaires du monde dans les siècles passés, comme il lui attribue toute la conduite de sa vie, même dans les plus humbles détails; c'est elle qu'il

remercie de l'avoir fait habiter chez un chrétien comme A.-M. Ampère, à elle qu'il s'en remet de l'emploi de sa vie, qu'il confie son avenir. « A quoi sert de savoir ce qu'on doit faire, sinon à faire bien?... Si nous savons ce que Dieu veut faire de nous demain, n'est-ce pas assez, et qu'avons-nous besoin de nous soucier de ce qu'il nous commandera dans dix ans, puisque, d'ici là, il peut nous appeler au repos? » (L. à E. Falconnet, 12 avril 1834.)

Chercher la volonté de Dieu, apprendre la soumission à la volonté de Dieu, est sa préoccupation constante. Douloureusement frappé dans son amour filial par la mort presque subite de son père, il supporte en chrétien ce coup de la Providence : « Nous éprouvons un grand soulagement à penser que la piété de mon père, retrempée depuis ces derniers temps par un usage plus multiplié des sacrements, les vertus, les travaux, les chagrins, les périls de sa vie, lui ont rendu facile l'accès du séjour céleste (L. à Curnier, 1er juin 1837). Quand deux ans plus tard il perd sa mère tendrement aimée, sa douleur lui est adoucie par la consolation de l'aider à mourir dans les sentiments de la plus vive piété.

Succès au concours pour l'agrégation des facultés (on sait que ce fut un triomphe), nomination à la suppléance de Fauriel, autant d'attentions de la Providence.

C'est encore la seule volonté de Dieu qu'il cherche lorsqu'il s'agit de son avenir. Depuis longtemps il éprouvait à l'égard de sa vocation des incertitudes douloureuses : il se demandait si son désir d'apostolat, et d'apostolat par la parole, ne le désignait pas pour le sacerdoce et la chaire chrétienne; la pureté de toute sa vie, ses sentiments élevés, sa piété et son tendre amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ le portaient à imiter son Maître dans un état de perfection. Il lui semble que la mort de sa mère lui permet de suivre librement son attrait. Nous le voyons

alors demander à Lacordaire des conseils, des prières et aussi des renseignements sur l'Ordre de Saint Dominique. Lacordaire lui dit : « L'espérance de vous voir un jour des nôtres me serait bien chère. » Mais l'abbé Noirot lui donna l'assurance qu'il n'était pas fait pour la vie monastique. Lui-même il comprit qu'il n'était pas moralement libre d'entrer en religion parce qu'il avait contracté un lien indissoluble avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

L'année de deuil finie, Ozanam se fiança à une jeune fille profondément chrétienne. « En même temps que la Providence me rappelle sur ce terrain glissant de la capitale, elle semble vouloir m'y donner un ange gardien pour consoler ma solitude; je pars en laissant conclue une alliance qui se terminera à mon retour » (Lettre à Lallier, 6 décembre 1840). Après le mariage, célébré à Saint-Nizier de Lyon, il écrit au même ami : « Je retenais à peine de grosses mais délicieuses larmes, et je sentais descendre sur moi la bénédiction divine avec les paroles consacrées » (28 juin 1841). Et à Ampère : « L'ange qui est venu à moi avec tant de grâces et de vertus est comme une révélation nouvelle de la Providence dans mon obscure et laborieuse destinée » (29 juin 1831).

Quatre ans plus tard, sa fille Marie vient de naître; il écrit à Foisset (7 août 1845) : « Nous avions beaucoup prié, nous faisions prier encore, jamais nous n'avions plus senti le besoin d'une assistance divine! Nous avons été exaucés au-delà de nos espérances. Ah! Monsieur, quel moment que celui où j'ai entendu le premier cri de mon enfant! où j'ai vu cette petite créature, mais cette créature immortelle, que Dieu remettait entre mes mains! qui m'apportait tant de douceurs et aussi tant d'obligations! Avec quelle impatience j'ai vu venir l'heure de son baptême! — Nous lui avons donné le nom de Marie, qui

était celui de ma mère et en mémoire de la puissante patronne à l'intercession de laquelle nous attribuons cette heureuse naissance. »

Ainsi la foi éclaire tous ses pas : car elle est pour l'âme une lumière ; elle le soutient dans son labeur et ses épreuves : car elle est un principe de force, cette foi victorieuse du monde, comme dit saint Jean ; elle est pour lui une source de consolations et de mérites puisque, grâce à elle, sa vie entière s'appuie sur des motifs surnaturels. Elle est le fondement de ses vertus.

*
* *

La religion d'Ozanam

On voudrait pouvoir suivre le développement des vertus chrétiennes dans l'âme d'Ozanam et explorer, si l'on peut parler ainsi, le laboratoire de sa vie spirituelle. Il faudrait pouvoir l'interroger sur son règlement de vie, sur ses pratiques religieuses ; mais il nous a fait peu de confidences, non qu'il soit secret ou mystérieux, mais parce qu'il est réservé, timide, humble. Parfois un mot lui échappe dans un entretien ou dans une lettre qui éclaire un instant son âme droite et simple. Son frère, l'abbé, nous a aussi livré quelques traits et quelques souvenirs.

Un premier effet de l'éducation qu'il avait reçue dans sa famille est une grande délicatesse de conscience, une vigilance constante à éviter le mal, à fréquenter les meilleurs, à suivre les conseils de ses parents et de son confesseur. A son arrivée à Paris, il s'était adressé, sur le conseil de son frère, à l'abbé Marduel, ancien vicaire à Saint-Nizier. Frédéric n'eut pas d'autre confesseur pen-

dant les années qu'il passa à Paris comme étudiant et se remit sous sa direction quand il y retourna comme professeur. La mort seule de ce saint prêtre (sa charité pour les pauvres dépassait toutes les bornes, dit l'abbé Ozanam) put mettre fin à des rapports si utiles pour celui qui en recevait les bienfaits. Si M. Marduel s'absentait, Frédéric guettait son retour : « Il a dû revenir ce soir et je compte le voir demain » (Lettre du 16 mai 1834). Loin de lui, il paraît tout désemparé. Toute sa vie et partout, il voulut avoir son confesseur, c'est-à-dire un directeur qui le connût et le fît profiter de son expérience. Ainsi nous le voyons à Livourne s'adresser au P. Massucco, supérieur des Lazaristes.

A cette sauvegarde il joignait une sainte prudence. Il craignait le monde. Après une soirée chez Lamartine, où il s'était senti dans un bon milieu, il note : « A coup sûr j'y retournerai. Si toute la société était de la sorte, je n'en n'aurais pas peur » (Lettre à sa mère, 24 février 1835).

Il a hâte de quitter la première pension où il s'était fourvoyé en arrivant à Paris : « Ces gens-là ne sont ni chrétiens ni turcs, je suis le seul qui fasse maigre, et par là même exposé à mille quolibets » (7 nov. 1831). Trois jours après cette lettre, A.-M. Ampère lui offre une chambre et la table chez lui. — On sait comment il avoua à Chateaubriand que sa mère lui avait fait promettre de ne pas mettre les pieds dans un théâtre. « Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère. Vous ne gagneriez rien au théâtre et vous pourriez y perdre beaucoup », lui répondit Chateaubriand en l'embrassant. C'est de Lacordaire que nous tenons ce récit reproduit par Baunard.

L'usage des sacrements est pour tous les chrétiens le moyen normal de progrès. La sainte communion était, pour Ozanam, non seulement un secours puissant auquel il recourait le plus qu'il pouvait, mais une source de joie

supérieure : « Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a, dans l'inexprimable douceur de la communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre » (Lettre du 16 juin 1852). Lorsque la maladie lui eut fait des loisirs, il assistait tous les jours à la sainte messe; il ne manquait pas une occasion de visiter Notre-Seigneur au Saint-Sacrement; il communiait tous les dimanches et fêtes dans les derniers temps de sa vie, pratique remarquable à une époque où peu de fidèles communiaient en dehors des grandes fêtes.

Mais sa vie religieuse n'était pas limitée à ces démarches en quelque sorte officielles; comme son esprit de foi pénétrait et animait toute son activité, la prière envahit peu à peu toutes ses journées et toutes ses heures.

Il aimait les églises comme il aimait l'Église; les fêtes de l'Église étaient pour lui de grandes joies; après des années il se rappelle avec reconnaissance « la retraite de Notre-Dame, la vénération des reliques insignes et la communion générale du jour de Pâques ». L'un de ses derniers désirs fut d'aller passer la semaine sainte à Rome et d'assister « à cette messe de Pâques à Saint-Pierre, pour moi la plus grande des choses visibles » (29 mars 1853). Rome c'était pour lui la Sainte Église de Jésus-Christ, le Saint-Père. Dès sa jeunesse il avait écrit : « Je voudrais être en tout un digne enfant de l'Église. » Plus tard il écrira : « Plus que jamais je sens combien on devrait aimer l'Église » (25 juin 1843). Ses souvenirs de Rome, les audiences accordées par Pie IX qu'il aimait et vénérait comme un père et un saint, enchantaient son cœur. Mais c'est sans doute dans la prière solitaire, *clauso ostio*, dans la méditation des saintes Écritures, particulièrement de l'Évangile et des Psaumes, que se

développait son amour de Dieu. « Je ne me lassais pas de relire ces plaintes sublimes, ces élans d'espérance, ces supplications pleines d'amour qui répondent à tous les besoins, à toutes les détresses de la nature humaine » (6 mai 1853). Pendant son dernier séjour en Italie, il avait l'habitude de donner chaque matin, dès son réveil, une demi-heure à la lecture des livres saints, marquant ensuite les passages qui l'avaient frappé davantage. Il appelait cela son « pain quotidien ».

Il apprenait aussi à mieux aimer Dieu dans la familiarité de ses meilleurs amis, les saints. Il gardait une reconnaissance particulière à saint François Régis, à l'intercession duquel il attribuait sa guérison d'une grave maladie de son enfance. Il écrivit un travail sur saint Thomas de Cantorbéry, dont il trouvait le précieux souvenir à Lyon. Partout, dans ses voyages, à la Chartreuse, à Foligno, à Assise, en Toscane, il recueille les exemples des saints : « Où devrais-je mieux apprendre la soumission à la volonté de Dieu que dans ce pays de Toscane, encore moins fécond en artistes qu'en saints? » (15 avril 1853). Mais sa prédilection allait à saint Francois d'Assise et à saint Vincent de Paul. En l'honneur du Pauvre d'Assise il a écrit un beau livre : on sait trop peu que c'est Ozanam qui le premier nous a donné de saint François la belle peinture définitive. Il l'aimait pour son âme de poète et plus encore pour son tendre amour de Notre-Seigneur, dont il fut une image dans sa chair et dans son âme.

Et c'est de saint Vincent de Paul qu'il apprit la charité dont l'exercice a rempli sa vie ; c'est sous son patronage qu'il mit l'humble conférence de 1833, c'est son esprit d'humilité qu'il voulut obtenir pour la petite société : « Puisse Dieu nous conserver dans cette simplicité de nos commencements; et saint Vincent de Paul, à ce caractère,

nous reconnaîtra pour ses disciples. » (Dernière lettre à l'assemblée générale du 19 juillet 1853.)

Ozanam n'eût pas été un bon catholique s'il n'avait eu une grande foi et une confiance toute filiale en la puissance d'intercession de la sainte Vierge Marie. Sa piété envers elle datait de sa première enfance et du sanctuaire de Fourvière à Lyon, qui était pour lui un grand lieu de prière. C'est là qu'il confie à Notre-Dame ses résolutions. C'est Notre-Dame de Fourvière qui a arrêté le choléra en 1835. « Le nom de Notre-Dame de Fourvière n'excite plus un sourire sur les lèvres de l'impie qui ne peut se défendre de penser qu'à sa protection peut-être il doit la vie » (23 sept. 1835). Dans la suite, il ne manque pas de visiter avec piété les sanctuaires de Marie qui sont à sa portée : Notre-Dame *a casalibus* à la Grande-Chartreuse, Notre-Dame et Sainte-Marie-du-Capitole à Cologne, les sanctuaires de Lorette, de Florence et de Rome, Einsiedeln et le Folgoat, et, dans sa dernière année, Betharram, Burgos, Buglose, Notre-Dame de la Garde. Il mit sous le patronage de la Sainte Vierge la Société de Saint-Vincent-de-Paul et voulut que celle-ci célébrât solennellement la fête de l'Immaculée Conception. Enfin ne peut-on voir un signe de prédestination dans ce fait que le pieux fondateur quitta cette terre le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ?

Avons-nous pu aller un peu au fond des choses? Pour le public de son temps, Ozanam était un professeur distingué et par surcroît un catholique pratiquant ; beaucoup voyaient en lui un homme de bien et un organisateur de la charité. Nous devons comprendre maintenant que c'était surtout un croyant qui vivait de sa foi, un apôtre par la parole et par la charité envers les déshérités.

*
* *

Son amour des pauvres

Mais sa charité envers les pauvres était vraiment la vertu théologale de charité. L'amour surnaturel du prochain n'est qu'une manière d'aimer Dieu, disent les théologiens, d'accord avec l'apôtre de la charité, l'évangéliste saint Jean : « Celui qui aime son frère demeure dans la lumière » (Ire ép., II, 10). En aimant les pauvres comme il les a aimés, il aimait vraiment Dieu et progressait dans son amour : car il les aimait sans compter sa peine; il les aimait même au mépris de sa santé en particulier pendant les épidémies de choléra ; il consacra à la Société de Saint-Vincent-de-Paul toute sa vie et ses dernières forces. Ce qu'il aimait en eux c'était leur âme à sauver. Mieux encore, il voyait en eux Notre-Seigneur, conformément à l'enseignement du Maître. Ce n'était pas là une sorte de formule conventionnelle, mais une vue de foi qui inspirait ses démarches. Après la communion, il ne manquait pas, avant de rentrer chez lui, de passer par la maison de ses pauvres de la Conférence, pour rendre à Notre-Seigneur, dans ses membres souffrants, la visite qu'il venait de recevoir de Lui dans l'Eucharistie.

Ainsi grandissait dans son âme, par son exercice, cette charité qui est de sa nature la vertu excellente, la plus sanctifiante des vertus.

On conçoit qu'elle l'ait entraîné progressivement à des sacrifices de plus en plus généreux. Humainement il pouvait espérer les honneurs, la gloire même. « Faut-il donc quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'avez donnés? Ne voulez-vous point, Seigneur, vous contenter d'une partie du Sacrifice? ..... C'est moi que vous demandez. Il est écrit au commencement du livre que je dois faire votre volonté. Et j'ai dit : Je viens, Seigneur. »

Ces graves paroles si émouvantes sont du 23 avril 1853. Il n'en continua pas moins à accomplir sa tâche avec les forces qui lui restaient encore. Mais on sentait bien qu'il se disposait au départ; le jour de l'Assomption il tint à se rendre à pied à l'église pour y communier et entendre la sainte messe : « C'est peut-être ma dernière promenade en ce monde, je veux qu'elle soit pour rendre visite à mon Dieu et à sa Mère. » Les paysans, sur son passage, se découvrirent et le saluèrent avec respect. Le curé, qui était presque mourant, se leva et se fit descendre à l'église pour donner la sainte communion au malade. Ce fut la dernière fois qu'il remplit cette fonction sacrée; ce fut aussi la dernière messe à laquelle Ozanam assista sur la terre.

Quinze jours après il était à Marseille. Il se coucha pour ne plus se relever; il vécut ces jours dans une grande paix, comme absorbé dans la pensée de Dieu. Quand il sentit que la fin approchait, il demanda lui-même les derniers sacrements. Au prêtre qui l'excitait à se confier sans crainte à la bonté de Dieu : « Eh! comment le craindrais-je? répondit-il, je l'aime tant! »

Pourtant sa confiance n'excluait pas le sentiment de sa misère : « Quand je songe à mes péchés pour lesquels Jésus-Christ a tant souffert, comment me retiendrais-je de pleurer? » avait-il dit à son frère qui tentait de le réconforter, le voyant pleurer.

Et à un autre moment : « Vous ne savez pas ce qu'est la sainteté de Dieu! »

C'est par la foi et la crainte de Dieu qu'il s'était élevé à l'amour.

Ch^ne^ Maurer.

L'âme apostolique d'Ozanam

En un temps difficile, plus difficile que le nôtre et plus dur à labourer, Ozanam a offert, avant la lettre, un parfait modèle d'« action catholique ». Sans doute cet apostolat des fidèles ou cette participation à l'œuvre apostolique de l'Église est née avec le christianisme lui-même, et Pie XI n'a pas manqué de le rappeler fort nettement, mais, en lui donnant son nom actuel — et des lettres de noblesse —, en l'officialisant et en l'exaltant, il lui a imprimé un caractère et une allure spéciale, il l'a pliée à servir des besoins nouveaux. Or ce sont justement ces besoins de notre temps que, précurseur, Ozanam a déjà en vue, et sa méthode d'action prépare la nôtre.

Il est aussi le type éminent de l'apôtre laïque en ce qu'il a, de propos délibéré, consacré sa vie entière à l'apostolat. On le voit à Lyon, collégien encore, prendre cette décision. Il veut être l'apologiste du catholicisme auprès d'une société malade, dont il voit clairement, même en ce Lyon moins entamé que Paris, la maladie intellectuelle et morale, et à qui ce remède est indispensable. Apologie par la pensée, par la parole, par l'écrit, et apologie par l'action et par l'œuvre sociale et charitable : c'est-à-dire qu'elle prend l'existence entière de l'apologiste, c'est-à-dire aussi qu'elle revient à présenter, en toute circonstance, Jésus-Christ à ses contemporains. Cette dernière façon de concevoir l'apostolat — et la vie chrétienne — chez un laïque était, à l'époque (une époque qui avait

oublié bien des traditions), assez neuve. Elle surprend moins aujourd'hui. Nous avons répudié la théorie — et la pratique — de la cloison étanche, ce « séparatisme » mortel qui, trop pudiquement, laisse la religion claquemurée dans l'oratoire, comme chose tout intime et secrète, et lui ferme l'accès des autres pièces, et même du cabinet de travail, surtout garde bien qu'elle s'échappe dans la rue et jugerait de mauvais goût que le Christ accompagnât le chrétien dans ses affaires ou, scandale, dans ses jeux, que l'éternel Ami se montrât en public avec son ami. On ne dit pas que pareille attitude, si humaine..., soit décidément morte. Mais enfin elle répugne à la franchise de notre temps. Certes les grands amis de Dieu, à toute époque, l'ont détestée, mais un des caractères de notre siècle, c'est qu'elle est plus souvent expulsée de la vie d'un chrétien simplement honnête et bien né. Avec elle, bien entendu, et du même mouvement, fuit le respect humain, cette incroyable lâcheté de l'ami qui rougit de son ami, cette faute contre l'honneur (elle faisait bondir un Ozanam, un Montalembert, un Lacordaire, ces hommes libres et ces âmes fières, — mais non pas tous leurs braves gens de contemporains : aujourd'hui ce qu'il y a de meilleur en notre siècle et qui le représente le mieux la méprise); avec elle s'en va aussi cette prétendue discrétion de gens bien élevés, cette fausse réserve, qui souvent n'est que le masque du respect humain — ce qui ne veut pas dire qu'on soit indiscret et balourd et qu'Ozanam l'ait été. Cela c'est le règne du Christ, que nous prêche Pie XI avec insistance, ou du moins c'est le travail pour son avènement, pour implanter son aimable domination, *suavissimum imperium*, en tous les points du monde et du temps et de notre vie où Il a droit de régner, c'est-à-dire, absolument, partout. Ozanam l'a entendu ainsi et il a conçu la

royauté du Christ comme Pie XI et comme nous, — comme toute la tradition chrétienne. Si, à cet égard, la situation aujourd'hui est meilleure, nous le devons pour une bonne part à Ozanam et à ses amis, qui se sont montrés amis du Christ, ouvertement, dans un temps où il y avait, à le proclamer, plus de mérite et parfois quelque héroïsme. Ce qu'ils ont semé a mis assez longtemps à germer — l'aventure est ordinaire —, mais ces semailles-là ne sont jamais perdues et nous cueillons les fruits.

*
* *

Une âme si vaste et si généreuse ne pouvait manquer de s'associer, en y laissant sa marque, à tous les grands mouvements d'action catholique qui ont ému ses contemporains, et toujours sa façon d'agir l'y a révélé comme un précurseur. Sur un seul point d'importance il a estimé qu'il devait garder la réserve, — une réserve qui sans doute lui coûtait. Il s'agit des luttes pour la liberté d'enseignement. Certes ce grand ami de la liberté, de la liberté chrétienne, souhaitait cette liberté-là comme les autres, et plus que d'autres. Mais il était universitaire et servait l'Université, loyalement, comme le voulait son esprit chrétien. Lacordaire, bien qu'il fût au premier rang des lutteurs et s'exposât aux coups sans ménagements, avait l'âme trop noble pour ne comprendre pas cette attitude. « Dans le conflit, dit-il, qui s'éleva entre l'Église et l'Université, Ozanam était de nous tous le plus douloureusement placé... Il n'attaqua point le corps auquel il appartenait; mais il demeura dans la solidarité la plus entière avec ceux qui défendaient de tout leur cœur la cause de la liberté d'enseignement. » Par cette abstention même il était, quoi qu'il semble, encore un précurseur... Son loyalisme, qui n'était ni timidité ni

abaissement et qui ne l'empêchait point d'agir, d'agir dans l'exercice même de son métier, mais avec la sagesse convenable, a donné l'exemple aux catholiques universitaires de notre temps. On ne doute point d'ailleurs que son travail, que sa vertu, aient préparé la floraison qui nous réjouit actuellement. Quand on suppute le nombre des professeurs chrétiens, dans tous les ordres de l'Université, aujourd'hui et il y a cent ans, et que l'on compare leur ancien état d'isolement et de dispersion à leur cohésion présente, ces quelques pionniers à ces groupes unis et florissants, on bénit le ciel, mais on a quelque gratitude et beaucoup d'admiration pour Ozanam. Ses successeurs ont gardé son esprit, et leur attitude parfaitement correcte, digne, franche, sans turbulence et pleine de tact, ne rend leur action que plus profonde et plus efficace.

D'un autre côté, bien qu'il fût très sensible aux arts et qu'il en ait excellemment parlé dans ses ouvrages historiques et dans ses souvenirs de voyages, il n'a point pris une part active aux mouvements artistiques de son époque, et il ne semble point, le loisir peut-être lui manquant, s'être occupé de l'art qui « se faisait » sous ses yeux. Toutefois les efforts pour renouveler l'art chrétien qui commençaient de se faire jour, il y collabora en contribuant à fonder une Société catholique des Beaux-Arts. Mais il ne s'y voua point *ex professo*. Il laissait ce travail à un Rio, que certes il approuvait. Avec bonheur il voyait autour de Lacordaire et de l'ordre dominicain rajeuni et dans cet ordre même se grouper des artistes chrétiens d'un beau talent et, comme il avait magnifiquement célébré l'art d'autrefois servant l'Église et servi par elle, il goûtait ces fleurs nouvelles et encore trop rares (1).

(1) On connaît ses relations avec le peintre (lyonnais) Janmot, le

Excellent écrivain, il ne s'est point mêlé non plus au mouvement littéraire, et, encore que son compatriote Ballanche et Montalembert l'y aient introduit, on ne l'a guère vu fréquenter dans les cercles romantiques, comme son émule Léon Le Prévost, fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, qui avait bataillé pour la jeune école, ou comme ce charmant Pavie, Angevin discret, qui, après les exaltations religieuses, un peu hâtives, du premier Cénacle, vite abandonnées par Hugo et les grands coryphées, garda, sans heurt, sa double foi religieuse et littéraire, et demeura non le seul, mais le plus aimable témoin catholique du romantisme. Heureuse et paisible « action de présence ». Ozanam l'eût exercée à souhait et il eût fait davantage. Il aurait d'ailleurs tenu sa bonne place dans la littérature « vivante », et les encouragements très flatteurs qu'avait trouvés son essai d'écolier chez un Lamartine et un Chateaubriand semblaient l'y destiner. Mais le fait que ce jeune homme de dix-huit ans, à une époque où la gloire littéraire échauffait les imaginations adolescentes plus encore que de nos jours, n'ait point mis à profit un si brillant début montre que la Providence, à qui toujours il s'est abandonné, lui marquait une autre voie que les lettres pures. Dans une vie si courte on ne peut tout faire... Dieu avait besoin qu'il le servît comme historien — comme historien des lettres, il est vrai, et de la civilisation chrétienne — car il y avait là beaucoup à restaurer.

Mais j'imagine volontiers qu'en notre temps, les circonstances ayant changé, le christianisme au surplus ayant conquis une autre place et bien plus solide dans

portraitiste de Lacordaire et son propre portraitiste ; l'un des meilleurs élèves d'Ingres, à qui est due la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul fondée à Rome.

les lettres et les arts, Ozanam s'en occuperait davantage et je me flatte que dans le théâtre, où il n'a pas cru devoir fréquenter, il trouverait aujourd'hui un champ d'action, du moins pour encourager tant de bonnes volontés qui se lèvent.

*
* *

Ainsi, à peine sorti de page, encore à Lyon, muni de son bagage de collégien, et, viatique plus précieux, des enseignements de ce remarquable Abbé Noirot, qui semble avoir orienté sa destinée intellectuelle, il se voue à son rôle d'apologiste. La question sociale, qui le préoccupera si fort, déjà s'offre à son regard. Le saint-simonisme, doctrine de réforme sociale et religion tout ensemble, pénètre à Lyon, non sans fracas, et la grande cité ouvrière s'agite. La jeune ardeur d'Ozanam lui persuade que la faiblesse ou l'inexpérience de l'ouvrier ne l'excusent pas de rester inactif : c'est une vieille habitude chrétienne, et d'ailleurs, avec ce beau prétexte, on ne ferait jamais rien, il n'y aurait plus d'apôtres. Chacun doit rendre son témoignage, vaille que vaille, sans orgueil, et il en ira ce que Dieu voudra. Ozanam à dix-huit ans (1831) commence de rendre ce témoignage dans des articles et surtout dans cette brochure ardente, éloquente, émouvante, qui porte le simple titre de *Réflexions sur la Doctrine de Saint-Simon* et qui reçut les compliments que j'ai dits. Mais il se moque des compliments. Il ne veut que dire sa foi et agir. Déjà il sait, nettement, comment il agira, sans en prévoir, bien entendu, le détail et les circonstances. Ce dessein de toute une vie formé chez un jeune cerveau et qui ne changera pas, c'est la marque de quelques grands hommes; dans un ordre différent, nous savons par Maurice Emmanuel que Debussy, encore élève

au Conservatoire, avait fixé non seulement son esthétique, mais les principes mêmes de son nouveau langage. Ainsi Ozanam pourra dire, bien plus tard, que dans sa brochure hâtivement, fiévreusement composée il avait « jeté le germe de l'idée qui devait occuper toute sa vie ». Et cette idée, nous l'avons vu, c'était de présenter à son siècle l'apologie du catholicisme, apologie sociale et historique, par l'action et la pensée.

En ce qui regarde la spéculation, il avait dès l'année précédente ébauché un étonnant projet. C'était le moment où l'étude comparée des religions prenait un nouvel élan et, chez quelques penseurs catholiques, une direction jusqu'alors imprévue : sous l'influence du traditionalisme, qui, avec des constructions artificielles et des vues erronées, proposait quelques idées pénétrantes, on pensait amener toutes les religions, dont on dégageait l'élément commun, pur, primitif, « traditionnel », à déposer en faveur du christianisme. Sans doute on l'entendait mal ou inexactement, mais l'idée, redressée, devenue moins ambitieuse et moins pressée de conclure, choisissant mieux ses matériaux et ne faisant pas flèche de tout bois, l'idée n'est pas chimérique. Aujourd'hui l'histoire des religions, il suffit qu'on l'ait traitée avec une technique plus minutieuse et une critique plus sûre (après une période, à peine close, où la même hâte, la même indiscrétion, la même faute de discernement dans le rassemblement des matériaux, le même désir de trouver tout de suite ce qu'on désirait et les mêmes synthèses faiblement appuyées étaient cette fois tournés contre nos croyances), il suffit qu'on l'interroge scrupuleusement et sans parti pris pour qu'elle commence d'offrir le témoignage jadis escompté. Mais nous ne sommes pas pressés... La tâche est longue, elle ne portera de beaux fruits que si elle n'est pas indûment abrégée. C'est ce

que, quelque vingt ans après, devait expliquer Ozanam dans un discours célèbre sur *les Devoirs littéraires du chrétien*, en louant « la probité de la science chrétienne ». « Elle ne se paye ni de faits hasardeux, ni de conséquences prématurées. Elle est humble et ne croit pas que ce soit trop de toute une vie pour acheter une vérité, si petite qu'elle soit. Elle est patiente enfin, parce qu'elle se confie... Il ne nous est pas donné de voir le terme de ces recherches arides : mais nous savons que d'autres y trouveront des conclusions glorieuses pour la Providence. » En 1830, l'enquête était certes fort loin d'être assez avancée; d'ailleurs l'instrument n'était pas mis au point et l'exactitude et la précision manquaient à l'immense interrogatoire; au vrai, l'enquête ne sera jamais exhaustive, mais on a l'espoir de donner des coups de sonde assez nombreux et assez divers pour étayer quelques conclusions. Le jeune Ozanam, du moins, soupçonne l'ampleur du travail et juge, raisonnablement, que les apologistes par l'histoire des religions (au moins aussi philosophes qu'historiens...) ne l'étendaient pas assez en n'examinant guère que les religions européennes et classées (des spécialistes le savaient qui étaient moins philosophes et qui débordaient l'Europe et les religions civilisées : mais ce jeune homme de 17 ans n'était pas un spécialiste). Que cette tâche gigantesque ne l'ait pas effrayé, c'est sans doute naïveté d'adolescent, une belle naïveté, accompagnée d'une vue assez pénétrante (le programme qu'il expose à son ami Fortoul est judicieux, mais fait pour une nombreuse équipe de savants). Faut-il le compter aussi parmi les précurseurs de l'histoire des religions et de l'ethnologie religieuse? En tout cas il n'écrira pas cette *Démonstration de la vérité de la Religion Catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales*, qu'il rêvait dans son étude

d'avoué. Il accomplira son dessein apologétique en exposant le développement merveilleux de la civilisation chrétienne et, au lieu de l'histoire comparée des religions, c'est l'histoire comparée des littératures qu'il va contribuer à établir.

Le futur professeur était alors clerc d'avoué (Au surplus, dans l'exercice de sa profession, comme il fera toujours, il ne laisse pas de servir sa religion, l'imposant au respect de ses compagnons de travail, et, au cours de dessin où il fréquentait le soir, soutenant ce jeune catholique, ce petit apprenti, un peu timide, Léonce Curnier, qui deviendra son collaborateur dans l'action charitable). Ses parents en effet l'orientaient vers le droit. Il y allait sans goût. Sa vocation littéraire, si évidente, le tourmentait. Il aurait pu en arguer fort légitimement. Néanmoins il se plia sans rechigner aux désirs familiaux. On croira volontiers que là encore il obéissait moins à ces désirs qu'aux vues de la Providence, qui si nettement dirigea toute sa carrière : quand on s'est donné à Elle, comme avait fait Ozanam, Elle en profite... On verra bientôt que ces études juridiques n'étaient pas labeur inutile, et elles favoriseront le développement de ses idées sociales — sans compromettre sa carrière littéraire. Ainsi, dès l'adolescence lyonnaise, non seulement son dessein apologétique est fixé, mais les deux principales directions où il va se manifester : action sociale, action intellectuelle, sont tracées.

Il porte ces préoccupations, et il va commencer de les satisfaire, à Paris, où il débarque à l'automne de 1831, pour étudier le droit.

*
* *

Il y trouve un milieu assez différent de son Lyon fami-

lial qui reste, malgré quelques agitations, religieux et traditionnel. Le Paris de 1830 et des années qui vont suivre ne semble guère favorable à l'action chrétienne dont rêve Ozanam. La Révolution de juillet s'est accompagnée d'une bourrasque antireligieuse et, avec la monarchie « d'ancien régime », qu'on vient d'abattre, l'Église, qu'on en rend injustement solidaire (mais les apparences donnaient motif à cette erreur), est menacée de coups assez rudes (sac de l'Archevêché, croix et monuments détruits, et il devient imprudent de sortir dans les rues de la ville en costume ecclésiastique). Chose plus grave que ces remous extérieurs, l'âme de la France s'est en bonne partie déchristianisée — dans son « élite » même, qui, sous une religion mondaine et de convenances, cache un bas et plat voltairianisme; c'est le règne de la bourgeoisie libre-penseuse, égoïste, orgueilleuse, fermée, chose hideuse et que l'atavisme plébéien d'un Veuillot, fortifié à la fois et rectifié par le sens chrétien, a cordialement détestée. Quant à la « jeunesse des écoles », on sait, notamment par le réquisitoire fameux de Lacordaire, quelle était, sous un vain conformisme officiel, sa grossière et pétulante irréligion. C'est au milieu de cette jeunesse désaxée que tombe Ozanam. Il en souffre beaucoup, et cette pénible sensation, jointe au dépaysement, à l'isolement qui saisissent dans Paris un jeune provincial nouveau venu, lui fait voir en cette ville apparemment brillante « un vaste cadavre ». Mais il n'est pas homme à se décourager pour autant, et la profondeur du mal ne l'excite que davantage à tenter la guérison. A la Sorbonne particulièrement il a tout de suite remarqué des âmes avides du spirituel et des jeunes catholiques de bon aloi, mais dispersés, « comme l'or sur le fumier », impuissants devant une masse hostile, incapables de protester contre les maîtres qui de leur chaire annoncent la

mort du christianisme. Il faut les unir pour les rendre forts, et — aussitôt — conquérants. Il n'est à Paris que depuis un mois et déjà il songe à fonder une réunion de jeunes gens. Ce sera son grand dessein pendant ses premières années parisiennes et c'est de là, exactement, que vont sortir les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Un an plus tard, le projet avait abouti, et une « conférence d'histoire » s'inaugurait, le 1er décembre 1832, chez Bailly de Surgères, président (on sait que l'actif et zélé Bailly avait déjà fondé, sous la Restauration, une « Société des bonnes études » qui donna de beaux fruits et qu'il venait de créer un journal, *La Tribune Catholique*, où écrivit Ozanam). En cette conférence, où venaient même des Saints-Simoniens, on traitait de tout, raconte Lamache, mais « la question religieuse se mêlait à tout »; le talent d'Ozanam, sa science précoce et son ardeur apostolique, faisaient merveille près d'une jeunesse qui aspirait à s'unir et dont ce premier essai comblait les vœux secrets.

Mais il ne pouvait satisfaire l'âme vaste et ardente de l'apôtre. Il fallait que la vérité, exprimée en un langage capable de mordre sur les neuves générations, que « le pain de la parole sainte », « moulu spécialement pour elles », comme l'écrit M. Goyau, fût présenté à un plus considérable auditoire. Et c'est la belle histoire des Conférences de Notre-Dame, nées principalement sous son impulsion. La reconnaissance catholique a gardé le souvenir de cet épisode : les deux pétitions (juin et décembre 1833) signées par cent, puis deux cents étudiants et présentées à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, enfin les deux audiences où Ozanam gagne l'assentiment du prélat. Le premier Carême (1834), où sept prêtres, — parmi lesquels un Dupanloup et un Pététot, il est vrai, — se succédèrent dans la chaire de Notre-Dame, ne fut pas

aussi éclatant qu'on l'avait rêvé. Ozanam et son ami Lallier avaient sans doute expliqué aux orateurs, fort précisément, les besoins de la jeunesse qu'ils allaient évangéliser, mais ce qu'on avait projeté, c'était un cycle cohérent, confié à un seul homme — et cet homme, sans exclure d'autres intelligences assez accordées à leur temps c'était, pour eux, avant tout, Lacordaire. On admire la perspicacité de ces jeunes gens, dirigée par Dieu... L'homme et le cycle désirés, ils les obtinrent l'année suivante. On sait comment Lacordaire a exaucé, dépassé leurs souhaits, que M. Goyau résume ainsi : « Une prédication nouvelle dans sa forme, vraiment adaptée aux controverses du moment et soucieuse de montrer l'harmonie du christianisme avec les aptitudes et les besoins de l'individu et de la société, et d'exposer une philosophie des sciences, des arts et de la vie. » L'histoire des Conférences célèbres échappe à notre sujet. Nul n'ignore le succès immédiat de Lacordaire et l'immense auditoire, non seulement de jeunes gens, mais d'hommes et souvent d'hommes illustres, aussitôt groupé autour de son éloquence. Cet auditoire, ces auditoires successifs, on a pu les évaluer. Ce qu'on ne saurait évaluer, c'est l'action qu'ont exercée les Conférences depuis près de cent ans, le bien qu'elles ont fait. Mais qu'au bout d'un siècle elles soient toujours vivantes, très vivantes, et que leur dessein n'ait pas varié, qu'elles répondent toujours aux souhaits d'Ozanam et qu'aujourd'hui plus que jamais elles nous offrent un enseignement « vraiment adapté aux controverses » actuelles et fassent témoigner la science la mieux avertie en faveur de nos croyances, c'est en vérité un effet surprenant et qui de nouveau montre combien les initiatives d'Ozanam furent providentielles. N'eût-il fait que cela en sa vie, Ozanam ne l'eût pas perdue et il aurait droit à nos actions de grâces.

La machine mise en marche et l'Église en prenant la conduite, comme il l'avait désiré, Ozanam n'avait qu'à s'effacer, ce qui veut dire passer à une nouvelle besogne.

*
* *

Ce furent d'autres conférences — qui n'avaient que le nom de commun avec les premières — ; elles furent d'ailleurs amorcées en même temps : la première réunion des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la réunion de fondation, eut lieu en mars 1833, et toujours chez Bailly, aux bureaux de la *Tribune Catholique*.

Je n'ai pas à en faire l'histoire et on la conte ailleurs dans cette revue. Il suffit de marquer ce qui en elles se rapporte à notre dessein.

Soulignons une fois de plus l'action providentielle qui se marque partout dans la vie d'Ozanam et qui naît de sa complète soumission, de sa donation aux plans divins. Le cardinal Mercier, cité par M. Goyau, observe que tout « semblait le désigner pour l'apostolat par la parole, par la plume, par l'enseignement » — qu'il a exercé au surplus —, mais que son œuvre essentielle et la plus durable devait être celle à quoi il n'avait guère songé, œuvre dont « sa docilité à la grâce le fit, comme à son insu, le principal artisan ». C'est un mot de son ami Le Taillandier, au sortir d'une « conférence d'histoire », qui allume l'étincelle. « Pourquoi ne tiendrions-nous pas entre catholiques de pures réunions de piété et de charité ? » Ozanam s'empare de l'idée, s'enthousiasme. « Je vois encore la flamme briller dans ses yeux, dit Lamache ; j'entends sa voix que l'émotion fait légèrement trembler. » Pourquoi cette ardeur soudaine ? Quel est son but ?

Certes, d'abord et tout simplement, exercer la charité,

faire office de chrétien, continuer la vieille tradition des visites aux pauvres, aux malades, bientôt aux prisonniers; cela est, de tout temps, inscrit au catalogue des sept œuvres de miséricorde... Cette chose apparemment nouvelle a un long passé. Mais qu'y a-t-il jamais de foncièrement nouveau dans l'activité chrétienne? on ne fait que renouveler, adapter, se plier à des besoins modifiés. Des « conférences » et des « visiteurs » groupés, on en avait déjà vus. Ozanam, voilà tout, « prend la suite », mais avec d'autres attitudes.

Il y a donc cela et il y a autre chose. L'apôtre ne varie pas dans ses projets apostoliques et dans le grand dessein formé à Lyon. M. Mourret a très bien exposé trois « objectifs » qui accompagnent chez lui le simple but charitable. « Resserrer les liens d'amitié entre les jeunes catholiques », car rien ne fonde mieux l'amitié chrétienne que la charité; c'est le désir qui avait animé déjà sa conférence d'histoire. — « Attirer les bénédictions de Dieu sur ses travaux d'apostolat », car, disait-il, « un apostolat n'est pas complet quand il lui manque les œuvres de bienfaisance, et la bénédiction du pauvre est celle de Dieu »; un peu plus tard, en 1835, comme il venait d'écrire une étude, utile sans aucun doute, sur saint Thomas Becket et le chancelier Bacon, il disait avoir honte de faire « l'écrivassier », au moment où l'un de ses amis travaillait à faire ouvrir une église pour des ouvriers. « Que les actions valent donc mieux que les paroles ! » Nostalgie qui est celle de tous les grands chrétiens, et il n'est point de saint adonné aux travaux intellectuels qui n'y ait joint le rafraîchissement de l'action et de la bienfaisance. — Enfin il veut « compléter l'apologétique de l'Église aux temps passés en montrant ses œuvres actuelles » et voilà l'apologiste, jamais oublié, voilà son rôle essentiel qui reparaît.

*
* *

L'action charitable aura d'ailleurs un autre effet, et d'importance : elle oriente Ozanam vers l'action sociale ou plutôt elle l'y engage plus fortement, car, encore qu'il se reprochât d'avoir « à peine songé au grand problème social de l'amélioration des classes laborieuses », on sait que ce problème l'avait, dès son jeune âge, occupé à Lyon. Mais le paupérisme, qu'il découvre, qu'il touche du doigt (il en a fait en 1848, dans un article célèbre de *l'Ère Nouvelle*, une description émouvante, effrayante, et qui en même temps que d'une grande âme est d'un grand écrivain : ces misères incroyables qui en plein Paris — brillant de « civilisation » — désolaient des quartiers, elles serrent le cœur; ont-elles absolument disparu ?...), le paupérisme présent sous ses yeux excite, avec sa charité, son besoin de justice — lui montre, plus pressante, la nécessité d'une réforme sociale. Mais il n'a jamais séparé l'action sociale et l'action charitable dans le cadre même des conférences. « Entre ces deux classes d'hommes [riches et pauvres, patrons et ouvriers] une lutte se prépare, — écrit-il à un ami (1836) en exposant la mission sociale des conférences, — et cette lutte menace d'être terrible : d'un côté la puissance de l'or, de l'autre la puissance du désespoir. Entre ces deux armées ennemies, il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, au moins pour amortir le choc. »

J'entendais, l'autre jour, un panégyriste, d'ailleurs excellent, de l'œuvre d'Ozanam, la résumer ainsi : « Pour résoudre la question sociale, les conférences apportent la charité. » Je suppose que l'expression ne rendait pas exactement sa pensée, comme elle ne rend pas celle d'Ozanam. Certes, il y aura toujours besoin de la charité,

même matérielle, même sous forme d'aumône, et, quelque nom qu'on donne à l'aumône, on n'a pas la chimérique prétention d'extirper du monde toute pauvreté. Mais, ajoutait Ozanam, « ne dites pas que, si nous considérons la misère comme un sacerdoce, nous voulons la perpétuer ; la même autorité qui nous annonce qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous (1) est aussi celle qui nous ordonne de tout faire pour qu'il n'y en ait plus ».

Ozanam savait bien que, pour cet office même, la diminution du paupérisme, la charité ne suffit, et qu'il y faut l'action proprement sociale — qui se déploie surtout dans l'ordre de la justice. A la question sociale, des solutions sociales, et des moyens économiques, et de la technique... C'est exactement la position des encycliques de Léon XIII et de Pie XI, et un document va nous montrer tout à l'heure avec quelle netteté c'était celle d'Ozanam. Pas plus que les futures encycliques, pas plus que toute la tradition, il n'isolait, s'il les distinguait, justice et charité — sachant d'ailleurs que c'est une pauvre chose que la justice sans la charité qui l'adoucit, l'humanise, qui est son âme, qui la fonde en vérité (la justice

(1) Il ne faut d'ailleurs pas trop insister sur ce passage évangélique, comme font les adversaires dont parle Ozanam, pour nous reprocher de vouloir conserver à jamais le paupérisme — et aussi des catholiques (tièdes...) pour s'excuser de le combattre insuffisamment. On a quelquefois répondu à ces objections en faisant observer qu'il y a le présent dans le texte, non le futur : « Vous avez des pauvres. » Il est vrai que dans les trois évangiles où cette parole est conservée (Matth., Mc., Joh.) la Vulgate porte *habetis* et que le grec a aussi, matériellement, le présent — mais c'est un présent à sens de futur. Ajoutons qu'il n'exprime pas un futur lointain, comme serait, prévu en l'an 33, le siècle où nous vivons, mais un futur proche. Décidément, il vaut mieux ne pas trop alléguer ce texte, qui peut n'avoir pas une si vaste portée qu'on le pense quelquefois.

même ne se conçoit bien que si nous sommes tous frères, et les fils spirituels d'un Père commun), qui ne peut disparaître sans que la justice, devenue toute froide et mathématique, s'endommage et ne se change souvent en propre injustice; c'est une aventure que le XIX^e^ siècle, hélas ! a pu observer...

Si foncièrement chrétiennes, si traditionnelles, si opportunes, les Conférences ont pourtant heurté quelques obstacles et connu quelques adversaires. Sort commun des initiatives les meilleures, quand elles sont — c'est-à-dire paraissent — nouvelles. « Il n'est pas possible de se faire illusion, écrit Ozanam à Lallier en 1838, [à Lyon] elle n'a jamais cessé d'être l'objet des vexations de beaucoup de laïques : gros bonnets de l'orthodoxie, pères de conciles en frac et pantalons à sous-pieds, docteurs qui prononcent entre la lecture du journal et les discussions du comptoir, entre la poire et le fromage, gens pour qui les nouveau-venus sont toujours les mal venus. » Des laïques... et aussi des ecclésiastiques — pour une autre raison. Au début des conférences, Ozanam et ses amis « demandent des pauvres » au curé de Saint-Étienne du Mont. « L'abbé Olivier, dit M. Goyau, appartenait à cette catégorie d'hommes d'Église, alors assez nombreux, qui se défiaient des initiatives laïques : il faudra dix années encore pour que la voix éloquente de Mgr Parisis, s'élevant en faveur de l'action de Montalembert et de Veuillot, apporte aux serviteurs laïques de l'Église un encouragement décisif de la hiérarchie »... Oui, on avait oublié de glorieuses traditions chrétiennes; on en oubliait beaucoup dans cette première moitié du XIX^e^ siècle... Cet essai d'action catholique (et c'était bien de l'action catholique, car on voulait conquérir des âmes au Christ et on allait plus loin que l'aumône) avait le sort de tous les essais précurseurs. Aujourd'hui, ce n'est plus

seulement la voix d'un grand évêque, c'est la voix du Pape qui s'est prononcée pour l'action des laïques, et elle ne l'encourage pas seulement, elle l'anoblit.

« Occupez-vous de faire le catéchisme à de petits malheureux, dit à ses jeunes visiteurs, sur un ton à demi goguenard, l'abbé Olivier. » Ozanam ne négligeait pas cette œuvre d'évangélisation et près des grands comme des petits « malheureux », mais il savait que « ventre affamé n'a pas d'oreilles » — même pour le catéchisme — et qu'avant de prêcher, pour prêcher plus efficacement, il faut donner du pain à ces foules du Paris ouvrier, comme faisait Jésus à celles du lac galiléen. Serviteur des encycliques sociales avant les encycliques sociales, il était d'accord avec Léon XIII — et avec saint Thomas — sur le « minimum de bien-être nécessaire à l'exercice de la vertu ». D'ailleurs, en avance sur un temps essentiellement bourgeois (le règne de Louis-Philippe), qui eût volontiers regardé le « luxe » de la culture comme malséant et dangereux à l'ouvrier, il écrivait : « L'assistance honore quand elle prend l'homme par en haut, quand elle s'occupe, premièrement, de son âme, de son éducation religieuse, morale, politique, de tout ce qui l'affranchit de ses passions et d'une partie de ses besoins, de tout ce qui le rend libre et de tout ce qui peut le rendre grand » (article de *l'Ère Nouvelle*, 1848, sur « l'assistance qui honore et celle qui humilie »). Voilà le langage d'un chrétien, non d'un bourgeois égoïste. Dans le même article, louant le gouvernement qui, dans la crise de chômage et de misère que l'on sait, ouvrait des « chauffoirs publics », il se demande si on se préoccupe d' « organiser les loisirs », comme on dit aujourd'hui, de ces longues soirées, si on en profitera pour instruire et cultiver le peuple. Il avait donné l'exemple, quelques mois auparavant (mars 1848), en réunissant des professeurs

pour organiser des cours publics destinés aux pauvres, et, plus tôt encore, professeur de droit commercial à Lyon (1836), créant un cercle pour les soldats, il n'avait oublié ni la bibliothèque, ni les cours du soir. Il aurait applaudi à ce passage de *Quadragesimo Anno* (mais ce passage n'a-t-il surpris aucun de nos contemporains..., je n'en jurerais pas) où Pie XI demande pour l'ouvrier les loisirs et l'aisance nécessaires à se donner une certaine culture : ce savant et cet humaniste, comme l'humaniste et le savant Ozanam, n'est pas de ceux qui veulent garder jalousement pour un cercle fermé (ainsi, dit-on, pensait Alexandre, mais il était païen) les joies et les bienfaits de la culture..., car ce sont des bienfaits et que Pie XI juge, si l'on n'en mésuse, favorables à la vie spirituelle.

*
* *

Les questions sociales, Ozanam ne les a pas seulement traitées en passant et par allusion, il s'en est occupé plusieurs fois, et, davantage à mesure qu'il avançait dans la vie, *ex professo*. D'ailleurs ses études historiques, loin de l'en détourner, l'y amenaient (il y a vraiment en cette carrière une providentielle unité), quand il étudiait et admirait dans le passé le rôle social de l'Église. Les *Études Germaniques* en particulier ont une belle page sur l'action du christianisme en faveur des artisans et des esclaves. L'Église, dit-il notamment, « faisait monter les esclaves au rang des libres. Il fallait encore élever les libres au niveau des nobles, et c'est à quoi elle travaillait en combattant cet opiniâtre préjugé, qu'il fallait porter une grande naissance aux grandes affaires, en prenant des hommes sans naissance pour les mettre sur les sièges épiscopaux, pour leur ouvrir les portes des conciles et en même temps les palais des rois... Ne dites pas que le peu-

ple est absent des cours plénières de Charlemagne : il ne faut que le reconnaître sous les manteaux d'évêques et d'abbés, sous lesquels ces fils de serfs siègent à côté des ducs et des comtes. Ils y gardent la place que le Tiers-État viendra prendre dans cinq cents ans ».

Il arrivait en un temps où la question sociale non seulement commençait de se poser, mais déjà se posait avec une terrible acuité. Il ne pouvait d'aucune façon l'ignorer. 1830, c'est le temps d'une certaine bourgeoisie triomphante, on l'a dit (et jamais le terme *bourgeois* n'a mérité davantage qu'alors un sens péjoratif), mais c'est aussi, et du même pas, l'avènement, mieux, l'épanouissement du système capitaliste et l'ère nouvelle des usines, qui, entassant le peuple en grand nombre, créent véritablement la classe prolétarienne et, par contre-coup, donnant prétexte à la lutte des classes, font naître les théories et les mouvements socialistes. On sait à quels excès (en Angleterre surtout, il est vrai, et Ozanam, équitable, l'a marqué) se porta aussitôt le jeune capitalisme ivre de son triomphe : c'est alors, littéralement, que l'ouvrier, selon l'expression des Encycliques, fut traité comme une chose et un vil instrument et que l'esclave antique ressuscita sous le nom, ironique, de citoyen... La conscience chrétienne devait réagir; pour l'honneur du catholicisme (et encore que les artisans aient été fort peu nombreux) elle n'y manqua pas. En face de l'école libérale d'une part, odieusement bourgeoise, prodigieusement insensible, qui « laissait faire » le capitalisme et qui, quand cette lourde machine broyait l'ouvrier, n'y voyait, souriante, que l'effet de lois inéluctables, dont elle se félicitait d'avoir analysé le fonctionnement, en face des écoles socialistes (Owen, Saint-Simon, Fourier), qui, s'opposant à elle de façon désordonnée, ne pouvaient que créer un autre désordre — quelques hommes de cœur voulu-

rent fonder une École sociale catholique — projet qui se précisera dans *l'Ère Nouvelle* en 1848 ; on aurait là, comme l'Église a eu « les moines de la science, de l'apostolat, des hautes classes », les « moines du travail, de l'industrie, des classes laborieuses » — et à la fois des penseurs et des hommes d'action, des sociologues et des propagandites... ce que, par bonheur, nous connaissons aujourd'hui. Mais on y pensait dès 1830, et Ozanam, à quelques années de distance seulement, a trouvé là des prédécesseurs. L'abbé Gerbet, si doux, avait eu des paroles terribles et qui avaient frappé Ozanam, tout frais débarqué à Paris ; après un de ses cours, il voyait « une nouvelle féodalité, celle de la richesse, essayant de planter une ignoble tente sur le sépulcre du moyen-âge » ; d'ailleurs Gerbet ne se contentait pas de déplorer ou de condamner, il prévoyait des « institutions qui eussent pour but, non seulement l'amélioration des souffrances individuelles, mais l'amélioration du sort des classes sociales ». Justice et charité... De Coux, qui s'était voué à ces questions, avait déjà publié dans *l'Avenir* des études vigoureuses... et qui, elles, ne donnaient point dans les erreurs menaisiennes. « Il dénonça, résume M. Mourret, la mauvaise répartition de la fortune [tout comme vient de le faire, en d'autres circonstances, *Quadragesimo Anno*], l'exploitation de l'ouvrier par le capitalisme et, pour répondre à certains catholiques d'alors, l'insuffisance de la charité pour remédier à la misère. Il attaqua l'économie libérale des Smith, des Say, des Sismondi. Il l'accusa de ne s'occuper que de la production de la richesse et nullement de sa répartition, d'attribuer au progrès industriel une fin en soi et par conséquent de ne tenir aucun compte de l'ouvrier, facteur de la production, de le sacrifier au contraire à la prospérité matérielle, de le considérer comme une machine, qu'il faut

sans doute maintenir en bon état pour qu'elle fonctionne avec régularité, mais à laquelle il est permis de demander un travail de plus en plus considérable, en l'aiguillonnant par ces excitants que sont la faim et le besoin... » Et il « favorisait de toutes ses forces les tentatives d'associations ouvrières ».

Montalembert se joindra bientôt à cette action, ainsi que Lacordaire (De Coux et Gerbet seront au surplus collaborateurs à *l'Ère Nouvelle* avec Charles Sainte-Foi, Lorain, l'abbé Maret, etc.). Le vicomte de Melun donnera au mouvement son importante contribution, puis le flambeau passera aux de Mun et La Tour du Pin, et enfin aux catholiques sociaux de notre temps. Épanouissement glorieux. Mais il ne faut point, sous peine d'ingratitude, oublier les précurseurs de toute cette belle filière, si honorable pour l'Église du XIX^e^ siècle. Le comte de Mun ne l'oubliait pas qui, en se donnant à l'apostolat social, reconnaissait qu'il avait voulu suivre la trace de Frédéric Ozanam. Car Ozanam joua sur cette scène un premier rôle. Par malheur ceux qui l'environnaient et lui donnaient la réplique n'étaient pas le nombre, n'étaient pas la masse catholique... « Si un plus grand nombre de chrétiens s'étaient occupés des ouvriers depuis dix ans, nous serions plus sûrs de l'avenir », écrivait Ozanam en 1848. C'est le regret que devait, quarante-trois ans plus tard, exprimer encore Léon XIII, et, après un nouvel intervalle, presque aussi considérable, après quarante années nouvelles, Pie XI se voit contraint, quelque progrès qu'on ait fait, de le répéter... Ah! que de temps perdu — lamentablement —, et cependant la déchristianisation marchait d'un mouvement accéléré. Oui, si on avait écouté ces premiers apôtres... Ni Léon XIII, ni Pie XI, n'auraient peut-être lancé leurs encycliques (nous y aurions perdu des pages admirables... mais, sans doute, rem-

placées par d'autres); ils n'auraient eu qu'à organiser, ordonner l'action sociale de leurs fils — au lieu qu'ils doivent les pousser, les exciter, les harceler. Ce n'est, par notre faute, pas très normal...

Mais, lisant Ozanam et ses compagnons de lutte, on constate, à l'évidence, que cette doctrine des Papes, si magistralement exposée, n'est point innovation dans l'Église, que la Papauté, comme toujours, exprime l'éternelle tradition catholique, adaptée, seulement, par ses détails, par ses applications, à des cas, à des difficultés nouvelles. Dans les grandes lignes — et souvent en des points particuliers — les premiers artisans du catholicisme social montrent un accord étonnant avec les enseignements de Léon XIII et de Pie XI.

Cet accord est frappant chez Ozanam et la comparaison est facile à établir. Il a consacré un bon nombre de pages à ces questions. Mais il suffit de lire cet extrait, ce comprimé, de ses idées sociales que sont, si précises et si fermes, les notes, à peine rédigées, pour le cours de droit commercial qu'il professait à Lyon en 1839 et 1840. (Voilà, pour le noter une fois de plus, un beau résultat de son abandon à la Providence : l'aride étude du droit, à laquelle il se plia malgré ses amours littéraires, lui vaut de préciser, d'assurer ses vues sociales, de les manifester en public et de nous en laisser un témoignage qui n'a pas été inutile au développement du catholicisme social) (1). Il parle en 1839 comme un catholique social

(1) Docteur en droit (1835), il rentre à Lyon, prête en 1836 le serment d'avocat, se livre un peu à son nouveau métier, compose deux études (sur *les Biens de l'Église*, contre les spoliations révolutionnaires, sur *les Origines du droit français*, contre Michelet dépréciant l'action chrétienne au profit du stoïcisme) et, avec la prodigieuse activité qui a fait d'une vie si courte une vie si remplie, poursuivant sa thèse mémorable sur la *Divine Comédie* (on sait quelle impulsion

de 1933... On ne peut résumer ce qui déjà est un résumé, un résumé où chaque phrase est lourde de sens et devait amorcer de copieux développements. Mais sur la conception du travail, sur le salaire, sur son taux réel et naturel, sur la nécessité d'un salaire familial et qui assure de quelque façon l'avenir de famille ouvrière, sur le rôle de l'État et son intervention modérée, sur le bienfait des associations ouvrières (on n'employait pas encore le mot de syndicats), sur les effets de la spéculation (que Pie XI flagellera sous l'aspect nouveau qu'elle prend à nos yeux), comme sur l'exploitation de l'ouvrier, devenu esclave, et son « service » transformé en « servitude », sur d'autres questions encore, c'est toute la doctrine sociale de l'Église ramassée par une belle intelligence, exaltée par un cœur de chrétien.

*
* *

L'action sociale devait, sans qu'il l'eût prévu, le mener à la politique, ou du moins à frôler la politique. En 1834, il avait « souhaité l'anéantissement de l'esprit politique

elle a donnée aux études dantesques : toujours le précurseur...); reçu docteur, triomphalement, le 7 janvier 1839 en Sorbonne, il revient à Lyon occuper la chaire de droit commercial qu'on lui avait destinée. Ses parents disparus, n'ayant plus obligation de soutenir sa mère, il se tourne décidément vers la carrière qui l'attirait. Une préparation acharnée, mais brève, menée à bien, sans préjudice de son cours de droit, le fait — à la surprise de cet humble et grand esprit — sortir premier du concours qui ouvrait la porte de l'enseignement supérieur. C'est alors (1840) qu'après avoir songé à se faire dominicain auprès de son ami Lacordaire, il se fiance et (janvier 1841) s'en va prendre en Sorbonne la suppléance de Fauriel (il sera professeur titulaire à la mort de Fauriel, en 1844 et il occupera cette chaire neuf ans à peine, la maladie l'en écartant à la fin de sa vie : on sait qu'il meurt le 8 septembre 1853).

au profit de l'esprit social ». Il s'aperçut un peu plus tard que ses préoccupations sociales elles-mêmes et son grand dessein apologétique ne lui permettaient pas de s'en désintéresser absolument. Mais la formule de 1834 marque une attitude qui en 1848, quand il rédige *l'Ère Nouvelle*, n'a pas essentiellement changé : il ne s'intéresse point à la politique directement et pour elle-même, mais dans la mesure seulement où son apostolat l'exige; il ne croit point d'ailleurs que sa place soit dans la politique active (rôle, à la vérité, légitime et que d'autres ont sans doute le devoir de jouer). Il ne peut refuser de poser sa candidature à Lyon en 1848; son échec électoral, dit M. Goyau, ne le chagrine point; on croira même qu'il s'en félicite... Mais enfin la démocratie naissante ne peut laisser indifférent un homme qui s'est donné au service du peuple et qui l'ausculte quotidiennement. Naissance un peu trouble et confuse, comme celle des revendications sociales. Le christianisme, un christianisme authentique, a son mot à dire pour filtrer, ordonner, ennoblir tout cela. Un Mazzini, grand pontife de l'agitation révolutionnaire, grise les masses avec des mots séduisants et vagues, que leur vague même peut rendre explosifs : « Il y a, dit-il, des mots régénérateurs qui contiennent tout ce qu'il faut souvent répéter au peuple. Liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité : voilà ce que le peuple comprendra, surtout quand on lui opposera les mots de despotisme, privilèges, tyrannie, esclavage. » De ces mots « régénérateurs » et surtout du mot liberté Lamennais s'était emparé, croyant en mieux user, — mais lui aussi les entendait mal. Lacordaire et Ozanam les prennent à leur tour et ils leur donnent un meilleur contenu; ils ne les aiment pas moins, s'ils les aiment d'un amour plus sage et plus profond, et ils ne les clament pas avec moins d'ardeur.

Ozanam plaide pour la démocratie, Ozanam se dit démocrate — et en 1848 il est nettement, loyalement, avec quelque enthousiasme, républicain. Mais (les termes ne sont pas encore très bien fixés) ordinairement il prend le mot de démocratie en un sens assez large, — celui de l'ascension du peuple, autant sociale, morale, « culturelle » que politique, et c'est ainsi, de toute évidence, qu'il faut l'entendre, quand il se réjouit que « la Papauté se tourne du côté de la démocratie ». D'ailleurs, comme il a toujours soigneusement distingué les « aspirations démocratiques », remarque M. Goyau, et « les idées philosophiques dont s'inspiraient dans leurs projets de réforme certains hommes de gauche » (il l'explique à propos d'une motion de Crémieux en faveur du divorce, qui « n'est pas la loi de la démocratie », mais de certain « vieux libéralisme »), il n'a jamais inféodé le catholicisme à aucun régime politique, fût-ce le régime de ses préférences. « Présenter l'Église à la démocratie, dit encore M. Goyau, et maintenir ou ramener cette démocratie dans les voies tracées par l'Église, tel était le but d'Ozanam publiciste. »

Tel est d'ailleurs le sens de son fameux article du *Correspondant* : *Les dangers de Rome et ses espérances* (10 février 1848 : un hymne au pontificat de Pie IX), tel est le sens en particulier de la phrase conclusive, qui fit un si beau tapage : « *Passons aux Barbares* et suivons Pie IX. » Ses études historiques lui imposent — et non seulement dans cette rencontre — un parallèle entre l'époque où il vit, entre l'arrivée au pouvoir des « nouveaux Barbares » (aucune signification péjorative en ce mot, il va de soi — mais il exaltait aussi les anciens Barbares conquis par le Christ) et la situation où se trouvait l'Église quand mouraient les débris du vieil empire romain. « Elle se voit au point où elle fut au commen-

cement du VIII[e] siècle. Alors elle était en présence de cet ancien empire qu'elle aimait à cause de Constantin et de Théodose et dont elle honorait la vieillesse. Depuis trois cents ans, l'Occident obéissait aux Barbares, et les sages d'alors pouvaient reprocher à la Papauté de méconnaître le présent, de s'enchaîner au passé... [Mais, malgré les scandales de Byzance, malgré les empereurs iconoclastes, malgré les outrages dont l'empire couvrait la Papauté] les Papes persévéraient dans leur fidélité. Ils donnaient un utile exemple de patience, de respect pour les droits vieillis, ils montraient combien c'est une chose formidable et à laquelle il faut se résoudre lentement que de rompre avec un pouvoir antique, avec un principe d'ordre, même miné par ses propres excès. Mais le moment vint où la tyrannie avait comblé la mesure. » Léon l'Isaurien menaçait Rome. Grégoire VIII l'avertit : Essayez, les Barbares du Nord vengeront les injures de l'Église — et il se tourne vers Charles Martel. Bientôt Léon III couronne Charlemagne. « La situation présente est semblable. La Papauté a vu, d'un côté, la monarchie absolue, respectable par ses souvenirs, mais perdue, comme se perdent tous les pouvoirs, par ses fautes, par le scandale de ses mœurs, par l'usurpation des droits de Dieu, par ses entreprises sur les consciences. Elle la voyait comme un grand corps dont l'esprit se retire, et néanmoins elle lui restait attachée, ainsi qu'à un mourant dont elle faisait respecter les derniers jours, malgré le blâme des impatients, qui s'étonnaient de tant d'obstination. Maintenant qu'elle a veillé auprès de la couche funèbre et qu'elle a pourvu à la dignité des obsèques, la Papauté se tourne du côté de la démocratie, de cette héroïne sauvage, du côté de ces Barbares des temps nouveaux, dont elle ne se dissimule ni les instincts violents, ni la dureté de cœur. Mais elle y voit premièrement le grand

nombre, le nombre infini des âmes qu'il faut reconquérir et sauver, en second lieu la pauvreté que Dieu aime, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son temps, ni ses sciences, à qui l'avenir appartient. » On sait comment il a expliqué le « Passons aux Barbares » à Foisset qui s'inquiétait : il ne s'agit pas, dit-il, de faire chorus avec Mazzini, mais de passer au peuple, de s'occuper du peuple « qui a trop de besoins et pas assez de droits, qui réclame avec raison une part plus complète aux affaires publiques, des garanties pour le travail et contre la misère ».

Ce « Passons aux Barbares » et sa ferveur démocratique et toute sa façon d'agir, cela veut dire qu'il aime son temps, comme le missionnaire aime ses brebis exotiques et, signe de la vraie tendresse, aime, avec eux, leurs habitudes, leur pays, leur civilisation autant qu'il est possible au chrétien de les aimer; — comme saint Paul aimait les Gentils. Sans quoi, il n'est pas d'action possible — d'action profonde et durable. On ne convertit pas, on n'amène pas au Christ un siècle qu'on n'aime pas, on le laisse à son erreur, à sa misère... N'est-ce pas attitude chrétienne, n'est-ce pas loyalisme à l'égard de Dieu que d'aimer le temps où Il nous a placés pour que nous travaillions à sa gloire?

Comme il l'aimait, Ozanam ne désespérait pas de lui (conduite, elle aussi, indispensable à l'apôtre) : « Le christianisme fait de l'espérance une vertu... Gardez-vous, gardez-vous de désespérer de votre siècle; arrachez-vous à ces découragements qui renoncent à rien entreprendre, quand ils assistent, disent-ils, à la décadence de la France et de la civilisation, et qui, à force d'annoncer la ruine prochaine d'un pays, finissent par la précipiter » (article de *l'Ère Nouvelle*, sur « le Devoir des gens de bien », septembre 1848). Les nouveaux Barbares avaient

tué Mgr Affre (1), observe M. Goyau, comme les anciens avaient tué d'autres évêques : même en ces jours douloureux, Ozanam est trop foncièrement chrétien pour cesser, une minute, d'espérer : « J'ai toujours cru à l'invasion des Barbares ; j'y crois plus que jamais ; je la crois longue, meurtrière, mais destinée tôt ou tard à plier sous la loi chrétienne et par conséquent à régénérer le monde. »

*
* *

Parmi les moyens d'agir sur son temps, Ozanam mettait certes la presse à son rang... Il ne s'est pas borné à écrire dans les journaux, il a contribué à forger l'instrument. A la vérité, nous n'étions pas riches en ce temps-là — nous nous étions mis en retard, comme il nous arrive trop souvent depuis plus d'un siècle (ah ! ce n'est pas la faute des Papes, qui sont obligés sans cesse de nous aiguillonner : nous avons pris de mauvaises habitudes). En 1830, devant les puissants journaux de la presse libérale (*Constitutionnel*, *Débats*, *Globe*, *Courrier*), nous avions quelques braves feuilles, mais pas de quotidien. *L'Avenir* (1830-1831) comble ce vide, mais on sait ce qu'il en advint. *La Tribune Catholique*, « gazette du clergé », fondée par Bailly dans l'été de 1831, ne pouvait le remplacer. Ozanam y écrivit des articles d'apologétique. Il en écrivit aussi dans *l'Univers* — (alors *l'Univers religieux*) que l'étonnant abbé Migne fondait en 1833 et qui était un quotidien capable de suppléer *l'Avenir*. Il devait se fondre bientôt avec *la Tribune Catholique* (Veuillot y entre en 1840). Mais la principale initiative d'Ozanam journaliste et où il fut autre chose qu'un rédacteur, où il dut au surplus s'occuper de politique, c'est

(1) La démarche de l'archevêque de Paris est due peut-être à Ozanam qui, avec Bailly et Cornudet, l'avait prié d'être médiateur.

la création de *l'Ère Nouvelle* (mars 1848), le quotidien que demandaient des circonstances, en effet « nouvelles », journal républicain, tout voué au peuple et à l'éducation sociale du peuple. Ce qui ne veut pas dire que ce journal fût populaire dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui : connaissant son programme et son dessein, on est surpris des longs articles, plus convenables, nous paraît-il, à une revue et d'ailleurs très remarquables, d'une haute tenue, qu'y publiait Ozanam ; ce n'était pas l'organe de pénétration populaire, tel que nous le connaissons; mais il y a là une question de technique et la conception n'en était pas encore formée, malgré les essais de Girardin ; il eût été beau qu'un catholique la trouvât et profitât de l'avance...

Ozanam, d'ailleurs, n'étant pas de ceux qui réservent leur talent et leur science à une élite, pareil à tous les grands amis et prédicateurs du Christ, souhaitait d'écrire pour le peuple, comme il s'était occupé de l'instruire. Il n'en eut guère le temps. Il composa toutefois pour le public populaire une brochure exquise — où il n'est pas moins bon écrivain que dans ses grands ouvrages et que cet ami des humbles n'a certes pas moins soignée. C'est une vie de *Saint Éloi, patron des ouvriers en métaux*, qui, selon M. Bucaille, ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1862, dans une « Collection des vies de saints de l'atelier »; elle ne figure point dans les *Œuvres Complètes*, et M. Bucaille, qui paraît l'avoir redécouverte, l'a publiée dans son volume de *Pages choisies d'Ozanam*, — avec raison, car ce petit chef-d'œuvre de simplicité souriante mérite d'être connu.

*
* *

A la fin de son *Saint Éloi*, Ozanam glisse un discret

appel en faveur de la *Propagation de la Foi* et pour « l'accroissement de la société chrétienne ». C'est que l'apostolat missionnaire lui tenait à cœur, et on serait étonné qu'il n'eût pas retenu l'attention de cette âme tout adonnée au règne universel du Christ. Lyonnais (bien que né, de hasard, à Milan), il rédige pendant huit ans (à partir de 1837, si je ne me trompe) le compte-rendu dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, et, comme bien on pense, ses exhortations y sont chaudes et généreuses. On voit là encore Ozanam travailler dans un domaine que le Pape actuel a mis en singulière valeur. Et il y trouve cette grande idée de fraternité chrétienne par dessus les frontières et les races, d'amitié humaine supplantant les nationalismes hargneux, qui anime tout ce pontificat. « Son plus beau caractère, dit Ozanam parlant de la Propagation de la Foi, est l'universalité, qui l'affranchit des préoccupations nationales, lui ôte les couleurs odieuses de la politique et lui donne la fidèle empreinte de l'Église, dont elle est l'actif instrument. » Mais ses Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont le même caractère, comme elles ont le même effet d'union et d'apaisement. Non, Ozanam n'était pas « nationaliste » au mauvais sens du mot... Je crois que, vivant de nos jours, il recevrait avec enthousiasme, avec émotion, avec reconnaissance, avec cette ardeur prompte et cette âme frémissante, les directions de Pie XI, qu'il les comprendrait merveilleusement (ne répondent-elles pas à tous ses vœux ?) et qu'il se dépenserait à les faire triompher, qu'il admirerait enfin, qu'il aimerait beaucoup notre Pontife : Ozanam serait l'homme de ce règne magnifique...

D'ailleurs, il aimait tendrement, profondément la Papauté; ses études d'histoire sur le passé chrétien l'y préparaient, mais son cœur de chrétien l'y inclinait sans autre motif que le sens chrétien lui-même. A une époque

où l'amour du Pape était certes le fait de tout bon catholique, mais où il était, sans nul doute, moins vif, moins cordial, moins complètement soumis, moins filial, moins alerte que de nos jours (car nous avons fait des progrès depuis ce temps-là, où il y avait encore, flottant dans l'air, quelques effluves de gallicanisme), Ozanam a été le modèle et le précurseur accompli de notre actuelle « dévotion au Pape ». Ses audiences chez Grégoire XVI (1841) et Pie IX (1847) ont été de grands événements dans sa vie. On sait de quel ton, avec quel mouvement et quelle chaleur, en poète, il a chanté la Rome de Pie IX et Pie IX lui-même (dans l'article que j'ai cité, dans ses lettres). On l'imagine venant de saluer Pie XI... Ozanam, ce grand esprit et cette grande âme, comment ne peindrait-il pas ce grand esprit et cette grande âme qu'il était fait pour comprendre? Une page éblouissante que nous ne lirons pas et que nous autres ne pouvons écrire... Celui qui nous a donné un parfait exemple de l'action catholique aux temps modernes célébrant le Pape de « l'Action catholique... » (1). Un beau rêve.

MAURICE BRILLANT.

(1) J'ajoute : cet humaniste appréciant un autre humaniste... Il faudrait ici examiner l'apostolat d'Ozanam érudit et historien, auquel je n'ai pu faire qu'allusion. Mais cet article est déjà trop long, et il faudrait un autre article aussi long. Pour connaître l'attitude d'Ozanam à l'égard de la science et des lettres, ou plutôt la façon dont, à son gré, un catholique doit en user — à la gloire du Christ — il faut lire son discours sur les *Devoirs littéraires des chrétiens*, — que l'on trouvera (en grande partie) dans les *Pages choisies* publiées par V. Bucaille (*Ozanam*, Éd. Spes). S'il y fait un bel éloge de la science exacte, scrupuleuse, prudente, minutieuse — c'est-à-dire de ce que nous appelons *la critique* (mot galvaudé quelquefois, mais chose honnête et précieuse, — et Ozanam a raison : nous n'a-

vons rien à en craindre, comme font des chrétiens timides et peu confiants dans leurs croyances, car elle travaille pour nous, travaillant pour la vérité), il n'exalte pas moins « la beauté dans la forme » qui doit « saisir les âmes », et il veut qu'on respecte aussi, jalousement, la langue française et son orthodoxie : « Cette langue est un dépôt qu'il ne faut pas laisser altérer; nous en répondons. » Sur ce point, il se serait entendu avec Veuillot, — gardien sévère de la bonne langue, — s'ils se disputaient sur d'autres : ah! différence de tempéraments : l'un, très charitable, avait peine à souffrir la polémique et la moquerie, quoique, équitable, il convînt que polémique et moquerie soient quelquefois nécessaires, en étant dangereuses; l'autre jugeait Ozanam trop modéré. Je simplifie... M. Goyau, spirituellement, explique à ce propos que houspiller les adversaires et chercher soigneusement chez eux ce qui nous rapproche sont deux aspects complémentaires, mais difficiles à unir dans un seul esprit. — Le livre de M. Goyau que j'ai plusieurs fois cité sans référence est son *Ozanam* (Les grands Cœurs, Flammarion, 1930) et celui de M. l'abbé Mourret : *Le Mouvement catholique en France de 1830 à 1850* (Bloud et Gay, 1917).

Sept lettres inédites d'Ozanam à Théophile Foisset

On sait quelle est l'importance, dans la correspondance d'Ozanam, des lettres qu'il écrivit à Théophile Foisset. Cet ami est aussi près de son esprit que de son cœur. Aussi s'ouvre-t-il à lui parfois aussi bien sur ses sentiments les plus intimes que sur les projets qui lui sont le plus chers, s'agit-il d'action intellectuelle, d'apostolat ou de la direction générale de sa vie.

Dans la correspondance publiée (1), la première de ces lettres d'Ozanam à Foisset est du 21 octobre 1843. Ce n'est qu'une suite, car les deux amis étaient en rapports depuis quelques années déjà.

Or, ces lettres antérieures jusqu'à présent restées inconnues, la précieuse bienveillance de M. le chanoine Maurer, vice-postulateur de la cause d'Ozanam, envers *La Vie Spirituelle* nous permet de les donner au public aujourd'hui.

Elles s'étagent sur trois années, la première étant du 12 avril 1840, alors que venait de se former l'amitié entre Ozanam et Foisset, et la dernière du 29 mai 1843, précédant celle du 21 octobre et les suivantes qui figurent dans la correspondance déjà connue.

Nous n'avons pas besoin de souligner le vif intérêt qui s'attache à la publication de ces sept lettres inédites, tant pour la connaissance du caractère d'Ozanam que pour l'histoire des idées de son temps. Nous ne saurions trop remer-

(1) *Lettres de Frédéric Ozanam (1831-1853)*. Deux volumes. Plusieurs éditions, dont la dernière (1912) est augmentée.

cier M. le chanoine Maurer d'en avoir donné à *La Vie Spirituelle* la primeur.

L'heureuse grâce qui nous les fait publier en ces jours d'anniversaire de la fondation des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul veut que ces lettres soient particulièrement significatives de l'esprit d'Ozanam.

Dès la première, on rencontrera une des expressions les plus profondes qu'il nous ait données de sa modestie, — modestie réelle et non feinte, qui faisait qu'animateur des Conférences il ne se rencontrait qu'à un humble poste de Confrère ou de président de groupe. Presqu'en chacune de ces lettres, l'homme se montre avec ses joies et ses douleurs, et aussi avec la science chrétienne qu'il possédait des unes et des autres. L'ami s'y révèle, avec ses fidélités et ses franchises ; il est affectueux, mais avide de respect envers un aîné qu'il juge humblement plus haut que lui et meilleur. Il est tendre et ferme, attentif et confiant.

On remarquera surtout une expression presque angoissée de la charité qu'il voulait pratiquer même envers ceux qui ne partageaient pas sa foi. Il éprouve un vif désir qu'on leur rende la justice qu'on leur doit, qu'on ne les offense pas inutilement; il souhaite qu'aucune rancœur venue du côté catholique empêche chez eux la fructification toujours possible de la grâce. Défenseur ferme et incorruptible de la vérité, il demeure équitable et bienveillant envers les hommes. N'est-ce pas une des grandes leçons que nous donne sa vie ?

*
* *

La période dans laquelle s'encadre cette correspondance est importante dans la vie d'Ozanam. Au début, il a 27 ans et il est encore professeur dans la chaire de droit commercial créée exprès pour lui dans sa ville de Lyon. Il passe son agrégation, et il est nommé à Paris, suppléant de Fauriel, pour professer à la Faculté des Lettres les littératures comparées. Sa mère vient de mourir, le 14 octobre 1839, et il va épouser Mlle Soulacroix. Déjà il est connu par sa réfutation du saint-simonisme, ses études sur Bacon de Verulam et Thomas de Cantorbéry, et surtout par sa thèse sur *Dante et la philosophie catholique au XIII^e siècle* qu'il a publiée en 1839. Il a collaboré à la *Revue Européenne* et à l'*Univers*, où il a donné

notamment le compte-rendu des premières conférences de Lacordaire à Notre-Dame.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'action catholique qu'il est à juste titre considéré comme un jeune chef. Ozanam a su prendre les initiatives les plus heureuses. De parlottes philosophiques il a fait sortir des groupes de croyants ; il a créé des centres d'étude; il a provoqué l'institution des Conférences de Notre-Dame ; et surtout il a donné le branle au mouvement des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui après sept ans s'est déjà considérablement épanoui...

C'est le jeune éclat de sa science et la fécondité de son apostolat qui attirent vers lui Théophile Foisset (1). On nous permettra de présenter avec quelque détail ce correspondant de choix.

Théophile Foisset fut par excellence un *homme de liaison*; toujours sur la brèche quand il s'agit d'action, jamais au premier rang à l'heure des titres et des résultats, on a l'impression qu'il est de second plan. Peut-être, à condition qu'on ne le prenne pas pour un médiocre. C'est un haut esprit. Il possédait un véritable talent littéraire : « Quel journaliste vous feriez ! » lui écrivit un jour Veuillot ; et ce n'était ni une complaisance ni une hyperbole.

Foisset préférait demeurer en province, et continuer une carrière commencée dans la magistrature, « ce qu'il aimait le plus », a-t-on pu dire, « après la religion ». Toute cette carrière s'accomplit d'ailleurs dans sa Bourgogne natale, qu'il ne quitta que pour de brefs voyages. D'abord juge d'instruction à Beaune, il prit sa retraite comme conseiller à la Cour d'appel de Dijon. Il sculpta ainsi une belle figure de magistrat lettré, solidement enraciné au sol, selon une haute tradition.

Dans sa jeunesse étudiante, Foisset, déjà catholique convaincu et homme d'action entreprenant, avait été l'organisateur à Dijon de la Société des bonnes études; c'est là, comme on sait, que Lacordaire reprit contact avec une expression vivante du christianisme. Foisset a défini lui-même « l'esprit de prosélytisme » qui l'animait alors et qui, dit-il, « me

(1) Né à Bligny-sous-Beaune le 5 mars 1800, mort à Dijon le 29 février 1873. Cf. *Théophile Foisset*, par Henry Boissard, Paris, Plon, 1891. Mais ce livre est à refaire.

poursuivait vers tous les jeunes gens qui promettaient de devenir des hommes, dans l'espoir d'y trouver des auxiliaires ou d'en faire des néophytes ». Mais il n'allait pas moins, pour les seconder, vers les hommes d'action déjà éprouvés et qu'il voulait encourager de son propre zèle.

Tout en demeurant dans sa province où il avait très jeune connu de flatteurs succès d'académies locales, Foisset se tenait régulièrement en contact avec Paris. Il avait collaboré au premier *Correspondant*, de 1829-1831, à la *Revue Européenne* qui lui avait succédé, au *Catholique* du baron d'Eckstein, aux *Annales de philosophie chrétienne* de Bonnetty. On lui devait quelques publications érudites. Toujours inquiet de ce qui était à faire, il avait mené quelques campagnes, animant du fond de sa province tous ceux qui devaient parler et agir : ainsi avait-il agi efficacement pour la restauration de l'enseignement dans les petits séminaires, pour le maintien de nombreux évêchés menacés par une application étroite du Concordat, sans compter des campagnes plus délicates. Son activité énergique et avisée lui faisait, sans se mettre trop en avant lui-même, relancer et mettre en action toutes les influences qui pouvaient utilement s'exercer. Foisset, rarement en évidence, est souvent la cheville ouvrière de telle ou telle entreprise.

Quoique habitant Beaune, il était en relations avec toutes les personnalités catholiques de l'heure. Mais il n'avait pas eu cependant l'occasion de rencontrer Ozanam. C'est dans l'exprès désir de le connaître qu'il se rendit de Beaune à Lyon en 1840, auprès de celui qui était son cadet et qu'il considérait cependant comme son maître. Une même foi animait les deux hommes; mais Ozanam rayonnait davantage.

Nous n'avons pas de détails sur ce séjour de Foisset à Lyon. Nous pouvons préjuger que le magistrat de Beaune, épris de science juridique, s'intéressa au cours de droit commercial que professait alors Ozanam. C'est Foisset, en effet, qui publia plus tard les *Notes d'un cours de droit commercial*, avec une introduction où il disait notamment : « On ne connaîtrait pas Ozanam tout entier si on ne le connaissait comme juriste. » Mais c'est évidemment sur leur commun dévouement à la cause catholique que s'établit pendant ce séjour leur amitié inaltérable.

La correspondance que nous publions commence au lendemain de cette visite.

Lyon, le 12 avril 1840.

Monsieur et bien cher Ami,

C'est avec une vive reconnaissance que j'ai reçu votre excellent livre et votre non moins aimable lettre : je n'ai pu parcourir l'un (1) et lire l'autre sans me convaincre par une comparaison dont j'avais l'heureux côté, que votre thèse est vraie, et que les chrétiens sont les seuls qui sachent être amis. Ce titre que vous me donnez si charitablement, je l'accepte avec joie, et je n'hésite point à vous le rendre ; il est l'expression d'un sentiment déjà vieux de dix ans, car dès lors mes premières lectures de la *Revue Européenne* (2) m'avaient fait éprouver pour ses rédacteurs quelque chose de semblable aux affections de famille. Mais, jeune comme je l'étais alors, avec la conscience de ma faiblesse et l'incertitude de mon avenir, je devais surtout chercher dans cette société de chrétiens intelligents et laborieux un appui, des conseils, des exemples; trop content de trouver en eux des aînés, s'ils ne me dédaignaient point pour frère. Il n'y avait pas là seulement l'impression banale d'estime que fait sur la pensée d'un lecteur novice le nom de quiconque écrit; il y avait une tendance sincère de ma pauvre nature, qui, peu énergique, craintive, douteuse, cherche toujours à se

(1) Foisset n'ayant rien publié en 1839 et 1840, que nous sachions, il est difficile de préciser quel est cet « excellent livre ». On peut croire qu'il s'agit de la correspondance entre Voltaire et le président de Brosses, éditée par Foisset en 1836, et où se révélaient de manière piquante les motifs des difficultés surgies entre ces deux hommes. Le président de Brosses avait loué *à vie* une propriété à Voltaire, et ce dernier, ayant témoigné des exigences puériles et échoué dans ses réclamations, en garda une haine violente et tenace.

(2) La *Revue Européenne*, suite du *Correspondant*, parut de 1831 à 1835. Foisset avait été un de ses premiers rédacteurs, auxquels s'adjoignit Ozanam en 1833.

prendre quelque part pour s'élever. Vous ne sauriez croire combien, sans préjudice de l'amour-propre, j'aime l'ombre de quelqu'un devant moi : soldat du second rang, il faut que la première ligne me couvre pour m'assurer. Aussi à mesure que les vides se font dans la génération qui nous précède, et que je me trouve face à face en présence des périls de la vie, je me sens étrangement troublé. Ainsi la perte de mes parents m'a laissé, outre la blessure incurable de l'âme, une sensation singulière de solitude morale, que les empressements de mes amis ne peuvent faire disparaître : ils m'entourent, mais ils ne m'abritent pas. Ainsi encore, parmi eux, je m'attache plus volontiers à ceux que la supériorité d'âge, ou l'éminence du mérite me fait paraître comme des soutiens. Ce m'est donc un besoin de respecter comme de chérir; et ces deux choses s'accordent quelquefois trop bien pour que j'y renonce. Vous voyez donc (et vous commencez peut-être à m'excuser de vous avoir si longtemps entretenu de moi-même) que vous ne sauriez repousser un droit d'aînesse dont la reconnaissance est pour moi une jouissance de plus, et qu'interdire à mes lettres cette nuance *respectueuse* que vous proscrivez si sévèrement, ce serait me contraindre et fausser la position naturelle de mon cœur.

Ceux qui ont eu place dans vos lignes, M. Péricaud, etc., vous remercient de votre obligeant souvenir. La Faculté des Lettres (1) à laquelle vous voulez bien pren-

(1) C'est de la Faculté des Lettres de Lyon qu'il s'agit ici. Le doyen, M. Reynaud, professait la littérature française. Les autres chaires étaient tenues par M. François (histoire), Demons (littérature ancienne), Edgar Quinet (littérature étrangère) et le cartésien Franciscque Bouillier (philosophie). C'est évidemment à Quinet qu'il faut attribuer « les homélies panthéistes »; Bouillier nuançait sans doute d'éclectisme, pour suivre l'impulsion de Cousin, un cartésianisme qu'il orienta plus tard vers de plus grandes négations. On avait promis à Ozanam la chaire de Quinet, s'il consentait à demeurer à Lyon.

dre garde, n'a pas le même honneur auprès de tout le monde; et l'on ne peut point dire qu'elle exerce une véritable influence. Le talent et la science n'y manquent nullement : la bonne volonté du public n'est pas non plus en défaut : mais ce qui se fait regretter, ce qui ne se remplace en aucune façon, c'est l'unité de doctrine, c'est le positif des croyances. Le Doyen M. Reynaud, dont une lettre se trouve, si je ne me trompe, au 1er volume de la *Revue Européenne* (1), est un catholique ardent et éclairé; mais il est seul, ou peu s'en faut, avec des indifférents ou des ennemis. Le bonheur veut que l'auditoire ne comprenne souvent qu'à demi, et que nos dames chrétiennes sortent édifiées des homélies panthéistes de l'un, ou des conférences éclectiques de l'autre : on a entendu proférer le mot de *sentiment religieux* : et l'on se signe en sortant comme si l'on venait d'ouïr le prédicateur en vogue.

A propos de prédicateur, je n'en sais pas de plus courageux et de plus chevaleresque que notre cher et savant Eugène Boré (2). Vous apprendrez avec plaisir que l'Œuvre de la Propagation de la Foi, non contente d'allouer pour son école une somme de six mille francs, a déjà fait dans son intérêt plusieurs démarches qui ne seront pas infructueuses. Mais l'œuvre tient à ce que ses actes

(1) Cette lettre n'a pas été retrouvée.

(2) Eugène Boré, né à Angers le 15 août 1809, avait fait partie du groupe de La Chesnaie; sur la suggestion de Lamennais, il étudia les langues orientales; chargé en 1837 de mission en Arménie et en Perse, il fut élu en 1843 membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et nommé professeur suppléant d'arménien au Collège de France. En 1850 il se fit prêtre, retourna en Orient comme membre de la congrégation de la Mission, dont il devint le Supérieur général. Il mourut en 1879. Cf. Léonce de la Rallaye, *Eugène Boré* (Paris, Delhomme et Briguet, 1894), et *Eugène Boré*, notice biographique suivie d'extraits de son journal et de sa correspondance, 1879.

demeurent secrets jusqu'à leur publication dans les *Annales*. Et rien ne saurait tant nuire à notre ami commun que l'obséquiosité malencontreuse de ceux qui publient dans l'*Univers* (1) jusqu'au détail de sa correspondance la plus intime,... à ma grande confusion quelquefois.

Pardonnez le désordre de ces deux pages et la brusque interruption qui les termine. Plusieurs membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul sont venus prendre leurs ébats dans mon cabinet. Il est dix heures du soir, et demain, à cinq heures du matin, je pars pour un voyage de quelques jours. Je me fusse reproché de l'entreprendre avant d'avoir payé mes dettes : aucune ne me tenait plus au cœur que celle-ci. Vous ne serez pas rigoureux et vous me donnerez terme pour mieux faire. Vous ferez plus et vous acquerrez de nouveaux droits sur moi en m'accordant une pensée devant Dieu aux fêtes prochaines. Je finis dans cette espérance et je vous prie de croire à la profonde et cordiale affection que vos bontés m'ont inspirée.

Votre très humble et dévoué serviteur en N.-S. J.-C.

A.-F. Ozanam.

(1) Boré était alors en Perse, où il avait fondé des écoles qu'il souhaitait ardemment voir soutenir par la Propagation de la Foi. Le 26 mars 1840, l'*Univers* avait publié un extrait d'une lettre à sa famille; et le 29 un autre extrait de lettre (adressée à Eugène Taconet, propriétaire de l'*Univers*) où, remerciant de livres qu'il avait reçus, il dit : « J'aime et j'admire le travail d'Ozanam sur le Dante. » Plus loin, il parle de son œuvre, et du patronage qu'il lui souhaite : « Je te prie d'unir ta voix à la mienne, d'intéresser aussi le bon M. Ozanam dont tu m'as envoyé le beau travail sur le Dante; il se trouve tout près du Conseil à Lyon, et, bon catholique comme il est, il ne manquera pas de plaider en ma faveur. » La modestie d'Ozanam s'offusquait de ces compliments publiés en plein journal. On sait qu'il était alors le rédacteur des *Annales de la Propagation de la Foi*.

La correspondance ainsi engagée se ralentit aussitôt. Ozanam se trouve brusquement surchargé d'occupations et de préoccupations.

Victor Cousin, qui lui a toujours témoigné une bienveillance d'autant plus flatteuse qu'elle est désintéressée, est ministre de l'instruction publique. Il veut qu'Ozanam ait une chaire à la Faculté des Lettres, soit à Lyon, soit à Paris. Il la lui promet, mais pour cela il le pousse et même quasiment l'oblige à se préparer à l'agrégation de littérature, « institution nouvelle, dit Ozanam, au succès de laquelle (M. Cousin) tient avec une affection d'auteur » : c'est en effet une de ses innovations depuis qu'il est ministre.

Les difficultés du programme font de cette préparation une tâche des plus rudes. Ozanam lui consacre tout son temps disponible. Il réussit, et même brillamment. « Après les longues épreuves..., écrit-il, j'ai été nommé le premier de l'agrégation. » En conséquence on lui a offert son entrée immédiate à la Sorbonne, où il suppléera M. Fauriel dans la chaire des littératures comparées.

Il lui a donc fallu venir s'installer à Paris, où il a pu reprendre contact avec ses amis et les œuvres qu'il avait fondées. En janvier 1841, il a ouvert son cours, qui a été aussitôt très suivi. Enfin le 23 juin 1841, à Lyon, il a épousé Mlle Amélie Soulacroix, fille du recteur de l'Université lyonnaise.

Lyon, 14 septembre 1841.

Monsieur et cher Ami,

Cette première ivresse du cœur qui suit le mariage ne saurait faire oublier les droits de l'amitié. Il semble même que la sensibilité plus émue soit plus impressionnable encore, et qu'on ait trop de bonheur pour ne pas sentir le besoin de le voir partagé autour de soi. Aussi, est-on empressé, impatient, de recevoir à cette occasion les félicitations de ceux qui déjà depuis longtemps étaient chers, la joie qu'on éprouve redouble au milieu du con-

cert de tant de sincères sympathies. Parmi ces témoignages précieux d'affection chrétienne bien différents des compliments frivoles dont se paie le monde, votre lettre est un de ceux dont j'ai été le plus touché. Il y a dans vos paroles, avec l'expression d'une bienveillance chaleureuse, les traces aussi d'une raison haute et sûre : d'une philosophie de la vie qui manque malheureusement à plusieurs même des nôtres, jetés par les circonstances hors de leur voie. Déjà par une heureuse expérience je connais que vous dites vrai : la route commune est la moins dangereuse, l'esprit ne perd rien à être fixé; et c'est un grand point d'avoir donné à l'existence passagère d'ici-bas le terrain solide de la famille. La compagne que Dieu m'a choisie, en réunissant aux plus douces vertus une éducation sérieuse et élevée, ne peut être pour moi qu'une nouvelle inspiration et non pas un obstacle. Si je m'arrête dans la carrière, on n'en pourra accuser que mon insuffisance et ma faiblesse.

Mais si votre bon souvenir m'a fait tant de bien, il n'en est que plus difficile de justifier le retard de ma réponse.

La demande que vous m'adressiez pour M. Ponsot (1) aggrave en apparence ma culpabilité, et cependant c'est elle qui fait mon excuse. Malgré la complète inutilité de mes cahiers, où ne se trouvent traitées qu'un petit nombre de questions et toutes d'une manière très superficielle, j'aurais eu mauvaise grâce de les refuser, et je les eusse envoyés de suite s'ils n'avaient été entre les mains d'un ami chargé à ma place du cours de droit commercial. Ce cours devait finir vers le 10 août, et à cette époque du moins je me serais acquitté de la commission.

(1) Foisset voulait communiquer autour de lui les notes du *Cours de droit commercial* professé à Lyon, et qu'il publia plus tard, ainsi que nous l'avons dit (*Œuvres complètes d'Ozanam*, t. VIII).

Lorsqu'il a fallu pour un mal de gorge opiniâtre vainement combattu par la médecine, me rendre aux eaux (1), avant la clôture du cours et la restitution de mes manuscrits. A mon retour, mon suppléant s'était absenté, et obligé de partir demain moi-même je ne puis que lui écrire et le prier de vous faire l'envoi aussitôt après son arrivée à Lyon c'est-à-dire dans la quinzaine. Il ne me reste qu'à vous répéter combien je suis honteux de ces délais pour une chose de si faible valeur et qui a si peu le droit de se faire attendre.

Madame Ozanam me charge de vous remercier en son nom de la place que vous nous promettez à tous deux dans vos pensées et vos prières. Croyez à notre reconnaissance et à une réciprocité aussi complète que pourra le permettre la différence de mérite. Si vos affaires vous ramènent quelquefois à Lyon ou à Paris, si nos voyages fréquents de l'une à l'autre de ces deux villes nous laissent passer quelques instants à Beaune, nous serions bien heureux d'en profiter pour mieux connaître votre admirable famille.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux attachement.

Votre dévoué serviteur et ami.

A.-F. Ozanam.

En octobre et novembre 1841, Ozanam a voyagé en Italie avec sa jeune femme. Il a eu à Rome une audience du Pape Grégoire XVI, et « exploré le Vatican », puis il a repris son cours, dont l'auditoire reste « nombreux et bien disposé ».

Dans les premiers mois de 1842, Foisset est venu à Paris, où il s'occupe activement de ressusciter le *Correspondant*. Il

(1) Aux eaux d'Allevard, en Savoie, où Ozanam se rendit au cours de l'été 1841.

voit fréquemment ses amis, comme nous l'indique la lettre suivante, écrite par Ozanam au chevet de sa femme, qui vient d'être victime d'un accident de santé.

Paris, 23 mai 1842.

Monsieur et Ami,

Nous avions si bien pris la douce habitude de vous voir quelques instants chaque soir, que votre lettre est vraiment venue remplir un vide pour nous. Depuis votre départ, mes pensées vous avaient suivi plus d'une fois jusque dans cette famille bien-aimée où vous étiez si impatient de vous retrouver au milieu de ces occupations de tout genre qui vous attendaient. Souvent encore je vous y visiterai en souvenir, et pour commencer, si faibles que soient mes prières, elles se mêlaient aux vôtres le jour où vous les demandiez. Puisse la fête du Consolateur avoir eu aussi un rayon bienfaisant pour éclairer vos épreuves!

Ici, nous ne nous attendons pas à en avoir sitôt besoin. Vous avez vu la joie sereine et tranquille de mon intérieur. Depuis que ma jeune et pieuse femme y est entrée, les Anges l'habitent avec elle. Mais il a fallu que nous eussions nos peines aussi... Vous le voyez, c'est à mon tour de vous demander de prier pour nous.

Vous excuserez aussi la brièveté d'une réponse écrite en veillant auprès d'un lit, dans un de ces moments trop peu nombreux pour préparer des leçons que d'ailleurs je ne peux pas interrompre. Il est bien triste, quand on a le cœur préoccupé, d'avoir à se mêler des affaires de l'esprit. Je ne considère point ainsi, je regarde comme une affaire d'amitié et un devoir de prosélytisme ce qui intéresse la propagation de votre excellent livre (1). Aussi dès

(1) Foisset venait de publier son grand ouvrage sur *Le Président de*

la semaine qui suivit celle où vous quittâtes Paris, l'article était fait. Il aurait pu paraître à la rigueur dans le N° dernier. Ce sera certainement pour celui de Juin. Je crains seulement qu'après avoir craint qu'il se fît trop tard, vous n'ayez lieu de le trouver fait trop vite. Votre indulgence pardonnera à un travail qui ne m'est pas familier.

La publication du *Correspondant* (1), Revue nouvelle, devenue possible par votre zèle, ne languira point par notre faute. En trouvant les fonds qui manquaient, vous nous avez ôté la faculté d'incriminer l'indifférence des Catholiques : nous ne voulons pas encourir le même reproche. De fréquentes communications se sont échangées à cet égard entre M. Wilson (2) et vous : l'organisation financière de la chose nous retiendra encore quelque temps. Pour ce qui concerne le personnel, j'avais songé à M. Didron, et déjà j'avais insisté sur l'utilité de son

Brosses, Histoire des lettres et des parlements au XVII^e siècle, Paris, Olivier Fulgence, 1842. Sainte-Beuve consacra à ce livre un grand article. Foisset aimait parler du président de Brosses, magistrat et lettré comme il était lui-même. L'article promis par Ozanam, et qui n'a pu paraître que dans une revue mensuelle, n'a pas été retrouvé. Il n'est pas mentionné dans la bibliographie dressée par M. Corbière.

(1) Le premier *Correspondant* avait paru du 10 mars 1829 jusqu'à la fin de 1831. La *Revue Européenne* lui succéda jusqu'en 1834, avec un seul numéro d'une nouvelle série en 1835. L'interruption n'avait pas dispersé le groupe qui représentait l'esprit de cette publication. En 1840, Olivier Fulgence, « le guide », le convertisseur de Louis Veuillot, devenu éditeur, publia quelques numéros sporadiques d'un *Nouveau Correspondant*. Enfin, on se proposait de reprendre une publication régulière, en établissant la revue sur de nouvelles bases. Foisset s'y était vivement employé, mais ses efforts n'eurent pas un succès aussi prompt qu'il l'espérait.

(2) Edmond Wilson, né en Italie en 1801, de parents anglais, recueilli à l'âge de trois ans par la comtesse d'Aumale, chez laquelle il acquit la protection de Royer-Collard. Il écrivait peu, mais il excellait à faire travailler les autres. Il fut directeur du *Correspondant* de 1843 à 1846. Il est mort en 1862, laissant d'importants travaux sur l'organisation de la bienfaisance publique.

concours. M. Lenormand (1) a été parfait à la dernière assemblée, mais combien il est fâcheux que M. Bautain (2) ne vienne pas. Il ne faut pas se dissimuler : nous serons là comme une milice sans généraux : *non multi nobiles, non multi sapientes.* C'est pourquoi l'entreprise a surtout besoin d'être recommandée à Celui qui choisit les faibles et les méprisables afin de confondre les forts. Au reste, l'opportunité ne saurait être plus grande. Les circonstances s'aggravent et la polémique ne s'élève pas. Nous ne sommes pas représentés dans la presse, et l'on peut dire en retournant un mot célèbre : « qu'on traite de nous, chez nous et sans nous ».

Je voudrais pour beaucoup savoir votre sentiment du discours de M. de Carné (3). Ici, division complète, approbation à peu près générale des vieux chrétiens, insurrec-

(1) Charles Lenormant, membre de l'Institut et professeur au Collège de France. Voir plus loin.

(2) L'abbé Bautain (1796-1867), le célèbre philosophe de Strasbourg. Après la condamnation de son livre *La philosophie du Christianisme,* qu'il avait acceptée par avance, et l'échec de sa congrégation des prêtres de Saint-Louis, il se trouvait à Paris, où il fit notamment trois hivers de suite des conférences au cercle catholique sur l'anthropologie. Il devait être un des rédacteurs du futur *Correspondant.* Cf. *L'abbé Bautain,* par l'abbé de Régny, Paris, Bray et Retaux, 1884, et Mgr Baudrillart, *L'enseignement catholique dans la France contemporaine,* Bloud, 1910.

(3) Louis de Carné (1804-1876), l'un des fondateurs du *Correspondant.* Il a publié de nombreux volumes, d'histoire et de politique, dont le plus intéressant est *Souvenirs de ma jeunesse* (1873). Il fut élu membre de l'Académie Française en 1863, contre Littré.

Député depuis 1839, il était intervenu à la Chambre dans la discussion du budget des cultes le 18 mai 1842. Quelques orateurs avaient attaqué l'Archevêque de Paris, auquel ils reprochaient d'avoir souhaité dans un discours au Roi l'établissement de la liberté d'enseignement et le respect de la loi sur le repos du dimanche. M. de Carné avait légitimé l'attitude de l'Archevêque et, abordant la question du rétablissement des congrégations, il s'était dit « plus effrayé d'un communiste en blouse que d'un moine de Saint-François en robe » (*Agitation extraordinaire,* mentionne ici le compte-rendu des débats, *longue interruption*). Ce discours, où la précaution

tion des autres. Toujours aussi, rivalités entre le Cercle et l'Institut Catholique (1). Nous sommes si peu et nous ne savons pas nous unir. Heureusement Mgr l'Archevêque (2), dont l'attitude ferme et caractère élevé prend un ascendant toujours plus fort, a la bonté de s'occuper lui-même d'une fusion entre ces deux œuvres, et s'il plaît à Dieu, j'espère que bientôt nous aurons là pour les lettres et les sciences ce que nous avons pour la charité dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Vous avez quitté Paris avec de sombres prévisions, je les partageais, et pourtant je me laisse volontiers séduire aux premières heures d'espoir qui semblent s'offrir. Peut-être visiteront-elles aussi votre laborieuse solitude, et sans être avec nous, vous vous réjouirez de nous avoir rendu facile le peu de bien que nous méditions.

Adieu, Monsieur et ami, veuillez offrir à Madame Foisset les compliments de ma femme, et me conserver une place dans vos souvenirs, surtout dans ceux que vous avez devant Dieu.

Votre très humble et dévoué serviteur.

A.-F. Ozanam.

oratoire lui avait fait condamner les excès de quelques polémistes, était habile et ferme, sans être la déclaration de guerre que certains souhaitaient. Louis Veuillot, qui assistait ce jour-là à la séance de la Chambre, l'apprécia durement (*Correspondance*, t. I, p. 293) dans une lettre adressée précisément à Foisset.

(1) L'Institut catholique était un groupement de conférences où figuraient un comité des sciences physiques, un comité des beaux-arts, et une conférence littéraire. Il semble que cette dernière se soit détachée au début de 1842 pour devenir le Cercle catholique; on connaît mal l'existence de ces œuvres, auxquelles les historiens ne se sont pas intéressés autant qu'elles le mériteraient. Mais elles laissent peu de traces imprimées, et il faudrait en retrouver les archives, — souvent inexistantes ou détruites.

(2) Mgr Affre, dont la mort héroïque sur les barricades arrêta l'effusion de sang en 1848. Nous ne saurions dire si le projet de fusion aboutit,

Une vive douleur atteint Foisset. A la fin de juin 1842, il perd son frère cadet, l'abbé Sylvestre Foisset, ancien supérieur du Séminaire de Plombières et auteur d'un *Saint Bernard* (1839). Les deux frères étaient unis par une vive affection, et ils vivaient dans une étroite collaboration, aussi bien dans leurs travaux intellectuels que dans leurs communes préoccupations d'apostolat. Ils avaient ensemble mené la campagne pour la restauration de l'enseignement dans les petits séminaires, comme ensemble ils avaient publié les *Œuvres philosophiques* d'un magistrat chrétien, *le président de Riambourg* (1776-1836). Ozanam console son ami et fait un juste éloge du défunt :

Paris, 4 juillet 1842.

Monsieur et Ami,

Me voici venu l'un des derniers peut-être, mais non pas le moins triste de tous pour prendre part à vos douleurs. Elles sont celles de tous les chrétiens qui s'intéressent aux conquêtes et aux pertes de l'Église, qui aiment le noble clergé de France, qui espèrent en ses efforts présents et en ses succès futurs. Monsieur l'Abbé Foisset était l'un de ces prêtres que l'on aimait à compter quand on voulait se rassurer contre les périls du dix-neuvième siècle. On revoyait en lui une alliance de la science et de la piété, ancienne gloire de notre sacerdoce en des temps meilleurs. Nous le regardions comme une des lumières de l'Église : elle ne l'avait pas laissée sous le boisseau. Sa perte serait inconsolable, si la même Église militante sur la terre n'était pas triomphante au ciel ; ceux qui meurent ne la quittent pas, ils ne font que changer de rang. *Amice, ascende superius.*

La douleur publique est un premier hommage à votre chagrin fraternel; je sais pourtant bien qu'elle ne le di-

minue pas. La Providence divine m'a fait faire depuis quelques années la funeste expérience de ces deuils de famille, et cette année encore, elle m'a repris deux parents que j'aimais. Dans ces moments d'affliction où toutes les paroles demeurent impuissantes, il n'y a que deux pensées qui puissent calmer un peu. C'est d'abord le souvenir de la très sainte, très juste et très bienfaisante volonté de Dieu. C'est ensuite l'espérance de retrouver ceux qu'on pleure, de les retrouver non seulement après cette courte vie, mais aussi dans la sainte et charitable assistance que Dieu permet sans doute aux âmes bienheureuses auprès de leurs amis d'ici-bas. La foi vous donne mieux qu'à tout autre ces consolations : la tendresse de Madame Foisset et de vos enfants (1) vous en prodiguera toujours de nouvelles. Votre maison est une de ces maisons bénies que la tribulation peut visiter parce qu'elle y laisse la résignation et la paix. Et maintenant s'il faut plus, vous avez de nombreuses amitiés qui s'associent de tous côtés à votre peine; beaucoup de mains donneraient à la vôtre une affectueuse étreinte ; beaucoup prieront pour votre frère, espérant qu'il priera pour eux. Permettez-moi de vous exprimer un dernier vœu qui est celui de la confiance et de la sincérité. Je n'ai jamais pu vous approcher (vous vous en êtes plaint) sans une certaine réserve de respect. Je trouvais en vous dans un degré éminent ces dons de force et de justice qui font l'homme de bien en des temps difficiles. Puisque vous souffrez, puisque vous méritez par les souffrances, étendez devant Dieu ces mérites sur ceux que vous connaissez faibles et vacillants, et sur moi dont les infirmités sont grandes et les périls fréquents. Ainsi trouverez-vous quel-

(1) Foisset avait un fils et trois filles, dont l'une fut religieuse du Bon-Pasteur.

que douceur dans des amertumes devenues salutaires, et une ressemblance de plus avec Celui qui voulut connaître toutes nos épreuves et qui pleura aussi sur la mort de Lazare qu'il aimait. Qui sait combien d'âmes chacune de ses larmes a rachetées?

Je suis, Monsieur, avec la plus profonde affection,

Votre dévoué

A.-F. Ozanam.

Ma femme partage tous les sentiments que je vous exprime.

La nouvelle série du *Correspondant* a commencé de paraître en janvier 1843. Le rétablissement de la revue avait été aussi long que laborieux. Depuis le voyage de Foisset à Paris au début de 1842, les conférences s'étaient succédé sans aboutir à autre chose qu'à des projets toujours dans le vague. En novembre, on en a même désespéré. Louis Veuillot a rencontré Wilson, qui lui a dit qu'on avait pris la voie la plus courte, sinon la meilleure : le *Correspondant* ne devait pas voir « la lumière de nos tristes jours ». Veuillot se plaint avec véhémence, dans une lettre à Foisset, de cet échec : « Un compositeur d'imprimerie, Buloz, a pu, sans savoir l'orthographe, sans posséder un sou, sans connaître personne, fonder la *Revue des Deux Mondes*, et l'amener où nous la voyons, en se faisant porter par elle où il est. La masse catholique intelligente voit les besoins du temps; elle est formée de gens instruits, élevés, riches; elle s'agite pendant deux années, et elle produit enfin ce que vous savez. Mon ami, si le monde impie connaissait cette histoire, il aurait de quoi rire; mais laissons le jugement du monde et regardons plus haut : croyez-vous que Dieu n'aura rien à dire là-dessus? »

C'était désespérer trop tôt. On se remit au travail. Grâce à MM. de Vogüé, de Saint-Seine, de Brosses, Alain de Kergolay, notamment, la nouvelle revue fut bientôt en état de paraître, sous la direction de Wilson comme on l'avait prévu.

Mais on se heurtait à d'autres difficultés que les matériel-

les. Il fallait nécessairement prendre parti dans la grande question de la lutte pour la liberté de l'enseignement, et on y était décidé. Mais quelle tactique serait suivie ?

La liberté de l'enseignement avait été promise par la Charte de 1830, mais on ne se hâtait pas de la codifier. A Lacordaire, de Coux, Montalembert, qui avaient ouvert une école en 1831 (1), on avait opposé la nécessité d'une loi appliquant le principe, et qu'on ne votait jamais. L'enseignement primaire seul avait été déclaré libre en 1833. Pour l'enseignement secondaire, on proposait projets sur projets, qui se heurtaient sans cesse à de nouveaux obstacles. Le plus récent était celui de Villemain, et il tendait plutôt à l'organisation du monopole qu'à la liberté. Les catholiques s'y étaient vivement opposés. De nombreux évêques avaient protesté. Le projet n'eut pas de suite ; mais la question restait pendante. Cette fois, les catholiques attaquaient; pour réclamer l'abolition du monopole, ils ne se basaient pas seulement sur les promesses de la Charte, mais aussi sur ce que l'enseignement des lycées et collèges avait d'insuffisant et de dangereux par suite de la présence de nombreux maîtres incroyants.

Dans cette voie de l'attaque, on était amené à s'en prendre à l'Université elle-même, et aux hommes qui en faisaient partie. Ozanam, qui était universitaire et connaissait de l'intérieur l'institution attaquée, estimait cette tactique injuste et dangereuse.

Le *Correspondant*, tout en se gardant des excès que l'on entendait réprouver, avait dû situer assez vigoureusement sa position dans la lutte engagée.

Le n° 2 (février 1843) s'ouvrait par un article du directeur E. Wilson, intitulé : *De la liberté d'enseignement*. Il était accompagné de cette note : « La rédaction du *Correspondant* n'a de commun que l'orthodoxie. Elle accueille les articles où règne une pensée catholique, quelle que soit l'opinion à laquelle ils appartiennent. Chacun garde la liberté de ses idées. Celui qui signe le travail qu'on va lire en garde la responsabilité pour lui. Nous publions dans nos deux premiers numéros des articles de deux membres de l'Université, et nos pages seront toujours ouvertes pour les membres nombreux de ce

(1) Cf. Léonce Celier, *Le procès de l'école libre*, Paris, 1931, et *La Vie Intellectuelle*, 10 avril 1931.

corps qui servent de leur côté la cause chrétienne (Note du Directeur). »

Les deux membres de l'Université dont on publiait des articles étaient Ozanam lui-même et M. Lenormant. Cette déclaration n'empêchait pas l'étude de M. Wilson d'être autant qu'un plaidoyer pour la liberté de l'enseignement une prise à partie de l'Université.

En mars, c'était M. Foisset lui-même qui s'en prenait à M. Cousin, à propos de son livre : *Des « Pensées » de Pascal* ; la bonne humeur de cet article n'empêchait pas qu'il contînt les pointes les plus sensibles pour la vanité du grand maître de l'Université. On lui contestait sa découverte du manuscrit des *Pensées*, et on le plaisantait sans pitié sur sa légèreté d'érudition.

L'ensemble de ces attaques, dont chacune pouvait être justifiée, décida Ozanam à intervenir :

Paris, ce 21 mars 1843.

Monsieur et cher Ami,

Vous m'avez toujours inspiré cette affection respectueuse qu'on ressent pour son frère aîné, et les aimables entretiens de l'année dernière n'ont fait qu'animer des sentiments depuis longtemps conçus. Vous m'avez habitué à une confiance sans réserve, ou plutôt vous ne me fîtes jamais qu'un seul reproche : celui d'user avec vous d'une retenue qui vous semblait peut-être de la froideur, quand elle n'était que la conscience de mon infériorité. Vous me pardonnerez donc, je l'espère, si je viens vous exprimer franchement mes inquiétudes pour une affaire où votre influence est considérable, je veux parler du *Correspondant*.

Lorsque durant votre passage trop court, vos instances charitables décidèrent la fondation de ce recueil, il fut convenu qu'un organe sage et modéré manquait à la cause catholique au milieu des violences de la polémique

quotidienne. Nous estimâmes que cette critique personnelle et agressive dont l'*Univers* usait à l'égard de l'Université retardait les questions au lieu d'en presser la solution favorable, et qu'en général la discussion établie entre la foi d'une part et la philosophie hétérodoxe de l'autre n'était pas sur son véritable terrain. Nous nous proposions, en traitant divers points d'art, de littérature et de science, d'une manière consciencieuse et chrétienne, de refaire, s'il se pouvait, les idées mal faites et de servir la religion par la recherche de la vérité plutôt que par l'invective contre l'erreur. Votre excellent article sur *Port-Royal* (1) m'a paru un exemple de cette controverse judicieuse, solide et bienveillante qui nous ferait honorer même de nos adversaires.

Cependant, il faut bien vous l'avouer, il m'est pénible que, par une fatalité singulière, les trois premiers numéros d'une revue annoncée, attendue, pour donner aux lettres chrétiennes une direction meilleure, soient empreints du même esprit d'hostilité systématique et ardente contre l'Université, que vous condamniez il y a onze mois dans la presse journalière [...]

... Il y a une autre considération que votre charité appréciera. La rédaction du *Correspondant* compte un certain nombre de membres de l'Université. Ils y représentent cette minorité nombreuse du corps universitaire qui appartient par sa foi, par ses œuvres, par ses travaux, à l'Église, notre mère commune. Il est fâcheux pour eux de se trouver à chaque instant enveloppés sous l'injuste généralité d'un anathème sans réserve. On les place par là dans une position difficile. Entendons-nous : il ne s'agit point ici de lâcheté, de faiblesse, de respect humain,

(1) Dans le premier numéro du *Correspondant*. Foisset y faisait une critique très serrée du *Port-Royal* de Sainte-Beuve.

il s'agit de convenances hiérarchiques. De même que vous ne pourriez point concourir à la rédaction d'un recueil qui attaquerait tous les jours dans ses plus incontestables misères la magistrature à laquelle vous appartenez; de même il est contraire à toute notion d'ordre, de bienséance et d'honneur que nous autres, revêtus du ministère de l'enseignement, nous nous prêtions à une œuvre dont le but constant serait de déconsidérer, dans ses chefs ou dans son organisation intérieure, l'Université qui nous donne la parole dans ses chaires. Ne dites pas que nous sacrifions ainsi notre indépendance ; nous en usons peut-être avec quelque courage en combattant, dans ce poste même où l'on nous fait l'honneur de nous appeler, les doctrines de ceux qui furent nos maîtres, mais les doctrines, en respectant les hommes, les talents, les personnes. Il y a plus d'un de ces aiguiseurs de plume de l'*Univers* qui eût hésité à faire l'énergique profession de foi de M. Lenormant (1) devant un auditoire de six

(1) Charles Lenormant (1802-1859). Neveu par alliance de Mme Récamier, il avait suivi Champollion en Égypte et rendit compte de l'expédition par des lettres au *Globe*. Il participa également à des fouilles en Grèce. Entré dans la carrière des Bibliothèques, il devint Conservateur au Cabinet des Médailles. En 1839, il fut élu membre de l'Institut. On lui doit de nombreux ouvrages scientifiques et d'histoire critique de l'Art. En 1835, Guizot l'avait choisi pour le suppléer dans sa chaire d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris. Se jugeant insuffisamment préparé, il permuta avec Lacretelle et se chargea du cours d'histoire ancienne. En 1839, il prit cependant possession de la chaire d'histoire moderne. Il a raconté que c'est en étudiant les matières de ce cours qu'il en vint à examiner le christianisme, auquel il était jusqu'alors indifférent. Les preuves qu'il en trouva l'inclinèrent de la froideur au respect, et du respect à la foi. Il fit connaître ouvertement dans son cours le point où il en était arrivé, et pour la première fois le christianisme s'affirma dans une chaire officielle. Le premier numéro du *Correspondant* (janvier 1843) avait publié le résumé de sa leçon d'ouverture pour l'année, où se trouvait encore une très nette profession de catholicisme. Le cours de M. Lenormant était fort suivi. Quel-

cents étudiants de Paris. Mais les abus, les infirmités, les injustices même du corps dont nous faisons partie, nous ne pouvons pas loyalement les livrer à la curiosité publique. Et quelle que soit en apparence l'irresponsabilité de chacun d'après la déclaration du *Correspondant*, quelle que puisse y être la liberté des opinions, n'est-il pas clair que nous ne saurions décliner une solidarité quelconque dans une suite de critiques et d'attaques qui viendraient marquer au même coin chacune des publications de la Revue? Il faut donc beaucoup de charité de la part de nos frères pour ne pas nous contraindre à des désaveux pénibles à notre amitié ; pour ne pas nous forcer tôt ou tard à la retraite.

Vous savez si cette retraite nous coûterait? Si nous avons désiré, pressé de nos efforts l'apparition d'un recueil où nous puissions défendre les impérissables intérêts du christianisme? S'il nous était consolant d'avoir cette fraternité d'armes avec tant d'hommes meilleurs que nous, et que nous avions appris depuis longtemps à vénérer et à chérir !

Vous excuserez, Monsieur et cher Ami, la sincérité de cet épanchement, et si mes réflexions vous paraissent justes devant Dieu, j'ose croire que vous userez de votre influence sur la Direction pour l'éloigner de l'écueil que j'indique. Vous ne trouverez point dans mes paroles une amertume qui ne fut jamais dans mon cœur ; s'il y en

ques années plus tard, au cours de l'agitation créée par la campagne contre les Jésuites répondant à la campagne pour la liberté de l'enseignement, le gouvernement suspendit les cours de Michelet et de Quinet, devenus de véritables provocations. En représailles, les partisans de Michelet et Quinet firent du bruit au cours de M. Lenormant, et celui-ci dans un esprit de paix crut devoir donner sa démission. Il retrouva en 1849 une chaire d'archéologie au Collège de France. M. Lenormant fut de 1846 à 1855 Directeur du *Correspondant*.

avait quelqu'une, ce serait celle qu'y ont laissée vos chagrins et vos cruelles épreuves. Je vous écrivis à cette douloureuse occasion. Mais j'aurais voulu que mon travail opiniâtre m'eût laissé le temps d'une correspondance plus active pour resserrer avec vous des liens si chers. C'est une belle chose que cette vie consacrée dans la solitude volontaire de la province au service de la justice publique, à la sainteté de la famille, à la défense éloquente de la religion. Elle nous montre une image de cette magistrature antique dont le président de Brosses nous a fait voir la chute. Je ne désire rien autant que d'être uni par le pieux souvenir de votre amitié aux mérites d'une existence si chrétiennement remplie. Vous nous avez fait espérer à Madame Ozanam et à moi une part dans les prières domestiques qui se font à votre foyer patriarcal. Nous nous y recommandons de nouveau et, vous associant aussi à nos vœux, nous y mêlons quelquefois celui de vous revoir bientôt.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux pour votre personne, Monsieur et cher Ami,

Votre très dévoué serviteur et ami.

A.-F. Ozanam.

A qui pouvait-il s'adresser mieux qu'à Foisset *homme de liaison* pour la mise au point qu'il souhaitait ? Foisset était aussi ferme que quiconque dans ses convictions, mais, magistrat enraciné dans les traditions du sol, de profession et de famille, il était naturellement porté à respecter la mesure. Il ne ménageait pas ses objections à Veuillot, qui l'écoutait et répondait : « Que ne vous ai-je toujours auprès de moi ! »

Nul doute qu'il n'eût promis à Ozanam les apaisements souhaités dans la mesure où le permettaient les luttes enga-

gées, et sans rien abdiquer de toutes les armes qui lui paraissaient nécessaires au combat. Ozanam l'en remercie, après avoir exprimé la douleur que lui cause la santé alors chancelante de sa femme :

Dimanche, 10 avril 1843.

Monsieur et très cher Ami,

Dieu, qui est très bon, vous inspirait quand vous avez écrit cette admirable lettre pour me visiter dans une douleur que vous ne connaissiez pas...

... Nous sommes brisés tous deux, mais nous le sommes comme le furent les membres de Notre Divin Sauveur sur la Croix. Nous sommes résignés, et je viens, ce matin même, de chercher dans l'union sainte de l'Eucharistie cette conformité à la volonté divine qui peut seule me soutenir dans la défaillance de mon cœur. Mais je suis comme anéanti, incapable de penser, incapable d'écrire. Il ne me reste que la force de prier et de veiller au chevet de ce lit douloureux, et pour vous, de vous remercier tendrement de vos charitables paroles et de vous demander le secours de vos prières.

Votre première lettre m'avait déjà beaucoup touché. Ne me croyez pas le cœur assez mal fait pour me fâcher de la simplicité et de la franchise de vos explications; elles étaient d'ailleurs entourées de toutes les précautions bienfaisantes de l'amitié. Je n'y répondis point sur-le-champ à cause des embarras d'un déménagement que je faisais alors. (Nous demeurons maintenant rue Garancière, 7.) J'avais l'intention de discuter avec vous quelques points, mais surtout je voulais vous exprimer ma profonde gratitude pour le sacrifice que vous avez consenti à faire dans l'intérêt de mes susceptibilités. Main-

tenant les dernières lignes que je reçois de vous dépassent si fort tout ce que j'aurais pu attendre de la plus fraternelle affection qu'il ne me reste plus de paroles pour vous dire combien je suis ému, ou plutôt il m'en reste une, c'est que, puisque vous m'aimez avec tant de générosité moi si faible et si peu digne, vous vouliez bien répandre devant Dieu cette charité pour obtenir les deux seules choses que je désire maintenant : la guérison de ma pauvre femme, et la résignation de nos deux cœurs aux ordres de la Providence.

Votre ami malheureux :

A.-F. Ozanam.

Dans le numéro d'avril du *Correspondant*, Foisset a publié son deuxième article sur Cousin et les *Pensées* de Pascal; mais une note, pour donner satisfaction à Ozanam, proteste qu'il n'a pas dans cette discussion la moindre arrière-pensée contre l'Université. La « revue politique », dans le numéro de mai, contient un désaveu fort net de toutes les violences de langage commises contre l'Université, et notamment on renie les pamphlets qui paraissent ici et là.

Foisset fait davantage : il communique à Ozanam le manuscrit de son troisième article sur Cousin, afin de connaître à l'avance ses observations. Il faut expliquer pourquoi Foisset tenait à cette campagne, et ce qu'elle avait de délicat. Peut-être y a-t-on l'écho d'une querelle locale. Cousin prétendait avoir découvert le vrai texte des *Pensées* et en établir l'ordre. Selon Foisset, un érudit, qui par hasard était de Dijon, avait dès 1835 établi que Port-Royal avait modifié le travail de Pascal; et un autre avait rétabli l'ordre vrai des *Pensées*. Cousin prétendait découvrir en Pascal un sceptique. Foisset prouvait le contraire, tout en plaisantant Cousin sur ses erreurs et ses légèretés d'érudition.

L'affaire se rattachait aux querelles du jour par deux points : Vous réveillez Pascal, disait-on à Cousin, par haine

contre les jésuites. Cette accusation, contre laquelle protestait Ozanam, semble à la vérité bien légère. Mais en même temps, on semblait reprocher aux « cléricaux » — en l'espèce Messieurs de Port-Royal — des tripatouillages de texte. Or, Damiron venait de publier les œuvres posthumes de Jouffroy, qui avait succédé à Cousin comme directeur de la philosophie au conseil royal; par crainte du scandale et de donner des armes aux adversaires de l'Université, quelques textes où Jouffroy avouait trop nettement son incroyance avaient été modifiés. Ainsi se retournait contre l'Université l'accusation de tripatouillage, que renforçait une plus nette prévention d'athéisme. La querelle se chargeait de trames complexes, et il n'était pas aisé de combattre certains excès sans tomber dans d'autres.

Dans la lettre qui suit, Ozanam expose son sentiment sur les pages que Foisset lui a soumises :

Paris, 29 mai 1843.

Monsieur et cher Ami,

Il m'est enfin donné une heure de loisir pour répondre à tant de bonnes, affectueuses et charitables lettres. Des occupations accablantes qui depuis quelque temps prennent sur mes nuits, des soins de famille et d'intérieur multipliés depuis la maladie de ma pauvre femme qui n'est pas rétablie, avec cela ma lenteur à toutes choses : c'est bien assez pour vous expliquer mon retard. Et cependant lorsque vous m'écriviez en des termes si tendres sur nos malentendus passagers, lorsque vous empruntiez, pour nous consoler dans nos peines, une main si complaisante, croyez, Monsieur et cher Ami, que tout mon cœur s'élançait vers vous. Du moins, vous ai-je cherché à un rendez-vous où j'étais sûr de ne vous manquer pas : mes prières ont rencontré les vôtres, et ensemble devant Dieu elles se sont confondues en un même acte de

résignation à sa volonté souveraine. J'espère cependant pour la guérison de vos yeux : ils sont trop utiles à une plume dont la bonne cause ne peut pas se passer.

Maintenant, je viens vous accuser réception des neuf pages du troisième article sur Pascal. Je suis en vérité reconnaissant, jusqu'à la confusion, de ce procédé délicat par lequel vous remettez entre mes mains votre excellente dissertation. Quand je n'y trouverais que le plaisir d'en avoir les prémices, je vous en remercierais déjà. Mais je suis touché plus que je ne puis dire lorsque vous condescendez si généreusement à tous les scrupules de ma critique timorée. Vous savez que ces scrupules viennent de conscience, vous n'y voyez pas un intérêt de position, vous connaissez assez bien votre ami pour ne lui pas supposer d'indignes motifs. Et que voulons-nous autre chose, tous et de tout notre cœur, que la liberté de l'Église ? Seulement plusieurs diffèrent sur la façon de servir cette cause sacrée. Vous pensez comme nous que les violences la compromettent et les trois pages de la *chronique politique* du dernier N° expriment sans doute votre opinion comme celle du *Correspondant*. S'il en est ainsi, je n'ai plus à revenir sur ma première lettre et nous nous entendons en principe, quels que puissent être nos légers dissentiments dans l'application.

Je ne demande plus aujourd'hui que le *Correspondant* demeure en dehors de la querelle. Depuis deux mois, elle a grandi, elle est partout, elle est inévitable. Mais s'il y entre, je voudrais que ce fût d'une façon digne et sévère, en se séparant franchement de la mauvaise polémique dont on fait retomber la responsabilité sur le clergé de France. Ce n'est pas qu'il faille mollir, à Dieu ne plaise! et maltraiter les nôtres pour traiter avec l'ennemi. Ce n'est pas qu'il faille taire notre juste indignation en présence des scandales du Collège de France et des tur-

pitudes du Journalisme (1). J'en dirai mon sentiment aussi haut qu'on voudra, et vous auriez pu, ce me semble, ne pas contenir le vôtre. Mais pardonnez-moi si je trouve peut-être hasardée et si je signale à la délicatesse de votre conscience chrétienne la conjecture par laquelle vous faites remonter jusqu'à M. Cousin la solidarité de ces infamies.

Ne parlons plus de l'homme. Tous deux nous l'avons vu de près. Vous, je le crains, dans son plus mauvais moment; moi peut-être dans le meilleur. Vous lui connaissez de grands défauts, je lui vois de belles qualités, et rien n'est moins incompatible. Je sais de lui une œuvre de charité très généreuse continuée pendant plusieurs mois de la façon la plus honorable et que j'ai apprise par hasard (2).

D'autres que moi le visitent et pensent que, revenu de ses anciennes habitudes de carbonarisme et de son goût pour la philosophie allemande, ramené par ses travaux au moyen âge et au dix-septième siècle, M. Cousin est souvent sollicité par la foi de saint Thomas d'Aquin, de Descartes et de Bossuet; qu'il doute au moins et que sans ses engagements publics, sans le vieux levain de

(1) Michelet et Quinet, personnellement attaqués dans un volume contre le monopole universitaire, avaient abandonné le véritable objet de leur cours et professaient les leçons qu'ils réunirent en un ouvrage commun sous le titre : *Des Jésuites*. Quelques étudiants avaient manifesté à ces cours. D'autres avaient répondu. Et il en résultait une atmosphère de scandales et de bruit. — Le *Siècle* et les *Débats*, notamment, menaient de violentes polémiques pour défendre l'Université. En outre, les *Débats* publiaient en feuilleton *Les mystères de Paris*, d'Eugène Sue. A la *Revue des Deux Mondes*, Libri publiait des *Lettres sur le Clergé français* que Sainte Beuve lui-même jugeait trop voltairiennes et XVIII[e] siècle.

(2) Sur la personnalité très complexe de Victor Cousin, on peut voir l'étude biographique que lui a consacrée (Hachette, 1910) Jules Simon, qui fut son élève, son protégé, et même l'un de ses nègres pour quelques traductions.

mauvais vouloir contre le clergé qui fermente en lui, il serait permis de concevoir l'espérance d'un retour qui causerait à l'Église quelque joie et quelque gloire. Déjà dans le célèbre *avant-propos* (1) nous avons sur le point du panthéisme une rétractation dont il serait habile de prendre acte et de remercier l'auteur afin de le compromettre, au lieu d'en tirer, comme quelques-uns l'ont fait, une irritante accusation d'hypocrisie. Maintenant M. Cousin n'aime point les Jésuites, et il a tort; tous les chrétiens éclairés les aiment pour trois cents ans d'incalculables bienfaits, pour leurs vertus toujours vivantes, pour l'amour infini dont ils aiment le Sauveur et son Église. Mais cette rancune ancienne contre la Compagnie de Jésus, qui aurait échappé à l'écrivain sur un pareil sujet quand il l'aurait traité dix ans plus tôt ou dix ans plus tard, êtes-vous bien sûr qu'elle ait été la seule, la véritable inspiration du travail sur les *Pensées* de Pascal? N'est-il pas plus raisonnable de penser que M. Cousin a cru *découvrir* Pascal comme il avait découvert Abélard, et qu'ensuite l'occasion se présentant, il ne s'est pas abstenu de sa thèse favorite : l'orthodoxie du Cartésianisme et les empiétements des Jésuites sur la raison humaine? Assurément ce n'est pas généreux, et je trouve ceci non seulement faux mais répréhensible. Mais affirmer que cette attaque a été le signal volontaire de la *levée de boucliers*, l'instigation de tous les emportements de M. Quinet et de M. Michelet, l'appel fait à ces passions qui ont démoli l'archevêché, que toutes ces conséquences étaient calculées et voulues et par l'écrivain qui compulsait les manuscrits et courait après les pensées inédites,

(1) L'avant-propos à son ouvrage : *Des « Pensées » de Pascal* (1842). Cousin y avait rétracté fort nettement ce qui avait pu dans ses écrits être taxé de panthéisme.

voilà ce qui me semble grave et sur quoi je vous consulte.

Je suis bien loin de désirer la suppression du paragraphe qui fait la vivacité et l'opportunité de l'article, je le voudrais même plus long. Mais ne jugeriez-vous point convenable de le modifier en ce sens? Ne pourriez-vous pas reprocher à l'ancien ministre du roi, au philosophe, l'imprudence et la légèreté, et cet exemple donné à d'autres qui, pensant le suivre, l'ont dépassé à leur tour, et ces conséquences involontaires sans doute, mais qu'il fallait prévoir, et ces émeutes exploitées par les intérêts républicains, ces chants démagogiques, ces huées, ces menaces, transformant les amphithéâtres littéraires en mauvais lieu? Ne pourriez-vous pas supposer que M. Cousin désavoue et réprouve cette façon de servir la dignité de la raison? Qu'il a singulièrement à se plaindre de l'incommode amitié de M. Libri? (1) Ne serait-il pas en droit de le brouiller avec ces gens-là? puis vous reviendriez avec toute l'énergie désirable lui représenter l'inconvenance de ces agressions dont s'autorisent les méchants esprits. Vous retrancheriez, si j'ose le dire, ce mot de

(1) Libri se distinguait par un anticléricalisme violent et grossier. Professeur à la Faculté des Sciences et au Collège de France, plus tard membre de l'Académie des Sciences, Guillaume Libri (1803-1869) était un Italien naturalisé français. Il avait le goût des livres rares, des manuscrits précieux et surtout des autographes. Ses collections étaient connues comme des plus riches, malgré d'importantes ventes publiques. Au lendemain de la révolution de 1848, il fut dénoncé comme s'étant emparé, dans les bibliothèques où ses fonctions lui donnaient accès, de quantité de documents précieux. Il se réfugia en Angleterre, et malgré qu'il protestât de son innocence, il fut condamné en 1850 à dix ans de réclusion. Mérimée, demeuré son ami, s'efforça à plusieurs reprises de le faire réhabiliter sans y parvenir. L'affaire fit un bruit énorme, à cause de la personnalité de Libri et de ses opinions accentuées. Sa famille, pas plus que lui, n'a jamais accepté sa condamnation, et nous tenons à le dire sans prendre parti.

rabâchage qui ne me semble ni assez digne, ni même assez sévère pour qualifier la perversité des journaux, et vous changeriez ces expressions trop provocatrices : est-ce *honorable*? est-ce LOYAL? (1)

A présent, laissez-moi m'humilier profondément du misérable métier que je viens de faire et vous remercier d'ailleurs de votre instructive dissertation. Vous m'avez mis au courant de la question tout entière, et après avoir fait de la bonne et solide érudition de Bénédictin en matière de manuscrits, vous attaquez avec vigueur le point qui est capital à mon sens : le prétendu scepticisme de Pascal; l'argument biographique me paraît parfaite-

(1) Bien que nous ne connaissions pas le texte original soumis à Ozanam, le texte imprimé du troisième article sur Cousin et Pascal, paru dans le *Correspondant* en juin 1843, nous permet de croire que Foisset tint compte, mais en partie seulement, de ces observations. Ces quelques extraits permettent de juger de ce qu'il garda, abandonna ou transforma : « M. Cousin a trouvé que ce qu'il avait à faire avant tout, c'était une levée contre les Jésuites... C'est lui qui, à propos d'une nouvelle édition des *Pensées*, a donné l'exemple trop tôt dépassé encore de la polémique dont retentissent quelques chaires du haut enseignement de Paris. Ancien ministre du Roi, Pair de France, il n'a pas reculé devant un appel plus ou moins direct à ces mêmes passions qui ont démoli l'Archevêché de Paris et dévasté Saint-Germain-l'Auxerrois. Philosophe, il a fait rétrograder une discussion de doctrine jusqu'à l'ornière du *Constitutionnel*... Ah! sans doute, M. Cousin n'a point voulu ce qui a suivi... (les huées, le bruit des amphithéâtres)... Il désavoue et réprouve cette façon brutale de servir la dignité de la Raison. Sans doute l'amitié soudaine de M. Libri lui est incommode et les récriminations de MM. Michelet et Quinet sont plus excentriques qu'il ne voudrait. Mais il a donné, je le répète, un bien regrettable exemple, et il eût été d'un homme d'État de savoir et de prévoir... Je n'ai rien à dire à M. Michelet. Je l'ai connu et aimé. Je l'aime encore. Mais il est des choses qu'aucune provocation ne justifie. J'adjure ici tous les hommes honnêtes : est-ce là combattre avec des armes courtoises? est-ce digne? est-ce honorable? est-ce loyal? »

On voit comment, sans ménager Cousin, Foisset rectifiait le tir, et tout en conservant ses épithètes dures, les transposait selon ce qui semblait juste.

ment traité. J'attends la fin avec impatience. Dans cet article, je trouve toutes les qualités du livre sur le président de Brosses, et j'en éprouve plus vivement le désir de vous voir entreprendre bientôt une œuvre historique de longue haleine qui serve la science chrétienne. Vous êtes à cette maturité ferme de jugement et de style où se produisent les écrits durables : et *aggredere o magnos aderit jam tempus honores.*

Pour moi, surchargé de fatigues, j'attends les vacances de la Faculté pour reprendre un livre interrompu, et maintenant je poursuis à la Sorbonne l'histoire littéraire d'Italie aux siècles barbares; conduit par l'ordre des matières à traiter du Monachisme et de la Papauté, j'ai pu, devant un auditoire plus nombreux que l'année dernière, défendre ces saintes et divines institutions attaquées dans d'autres chaires, sans que le moindre signe désapprobateur ait troublé la gravité de ces leçons. J'en conclus que la jeunesse vraiment studieuse est moins profondément passionnée qu'on ne pense, et que tout ce bruit d'impiété n'est guère qu'à la surface. D'un autre côté, j'ai pensé rendre service aux nôtres en disant au cercle catholique, entre chrétiens, quelques vérités sur nos devoirs littéraires (1).

Vous avez peut-être compris l'article publié par l'*Univers* le jour de l'Ascension (2). Il m'a profondément

(1) *Des devoirs littéraires des chrétiens,* discours prononcé au Cercle catholique en présence de Mgr Affre le 22 mai 1843 (*Mélanges,* 1872, t. I, et *Œuvres complètes,* t. VII).

(2) Veuillot s'était cru visé par quelques passages du discours d'Ozanam, et il avait répondu, dès le 25 mai, par un article : *Du zèle et de la modération* (reproduit dans la première partie des *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires* de Louis Veuillot, t. I). Ozanam ne se défendit que par la publication de son discours, et en protestant dans le privé qu'il n'avait voulu viser personne. « On m'a fait des excuses », dit Ozanam dans une autre lettre. Mais il est incontestable que deux méthodes venaient de s'opposer.

affligé, toute ma réponse est dans le bulletin du cercle dont je vous fais parvenir un exemplaire et qui contient mon discours avec la réponse de Mgr l'Archevêque de Paris (1). Il faut que vous sachiez aussi que Sa Grandeur m'avait elle-même engagé d'avance à traiter ce sujet, et qu'elle avait bien voulu m'indiquer quelques-unes des considérations que j'ai reproduites. J'étais aussi invité à cet acte par les principaux membres du cercle, et parmi les assistants MM. de Carné, Wilson, de Tascher, de Golbery, de Vatimesnil, MM. les abbés Cœur, de Guerry, Maret (2), et tout le monde hormis les rédacteurs de l'*Univers* ont exprimé hautement leur approbation. Du reste, je m'étais interdit toute espèce d'allusion à qui que ce fût et surtout aux écrivains de ce journal parmi lesquels j'ai des amis, et que je ne voulais point contrister. Mais on avait cru opportun de montrer par une ferme profession de principes que la cause de la liberté n'est point solidaire des imprudences de ses défenseurs.

Adieu, Monsieur et cher Ami, priez pour moi et espérons ensemble que je ne déserterai jamais le service de la Foi. Vous êtes de ceux qui m'y ont engagé. J'y ai fait mes premières armes et avec la grâce de Dieu je compte bien y mourir. Je trouve dans cette fraternité militante des consolations trop douces pour les oublier jamais.

Veuillez présenter mes respects à Madame Foisset, et

(1) Mgr Affre avait ajouté quelques mots d'éloges où il louait « l'homme pacifique ». Le texte est joint au discours d'Ozanam dans les diverses éditions.

(2) M. Maret (1805-1881) était alors professeur de dogme à la Faculté de Paris. Il devint évêque de Sura. — L'abbé Cœur (1805-1860) prêcha à Lyon et à Paris; il fut évêque de Troyes. — L'abbé Deguerry (1797-1871), alors chanoine de Notre-Dame; curé de la Madeleine, il fut fusillé comme otage par les Communards. — M. de Vatimesnil (1789-1860), ancien ministre de l'instruction publique dans le ministère Martignac, prenait une part active à l'action catholique.

recevoir pour vous l'assurance de ma reconnaissante affection.

A.-F. Ozanam.

Mardi 30. — Cette malheureuse lettre n'a pas pu s'achever hier et je viens de recevoir le billet qui m'apprend ce que j'aurais dû pressentir. Vos inquiétudes et vos ennuis. Pardonnez-moi, mon cher Ami, et croyez que si je ne suis ni actif, ni exact, du moins je suis toujours fidèle.

Avez-vous lu le pamphlet de Lyon? (1) Je puis vous assurer que plusieurs amis de l'auteur chargés de propager le livre à Paris et inquiets du mal qu'il produisait se sont efforcés d'en arrêter la vente et ont écrit à M. le Chanoine Desgarets pour le prier de remanier son travail. Pour moi, je connais cet ecclésiastique, je le sais pieux et bon, mais d'un esprit exalté par les passions politiques, rêvant le règne de Mille ans sous Henri IV.

Les difficultés ressenties de l'action commune n'ont altéré en rien l'amitié d'Ozanam et de Foisset, ainsi qu'on pourra

(1) Il s'agit d'un gros livre : *Le monopole universitaire destructeur de la religion et des lois*, publié à Lyon, et en vente à Paris aux bureaux de l'*Univers*. La première édition était anonyme, mais le chanoine Desgarets, ou plutôt des Garets, s'en avoua l'auteur. Il semble assuré que l'ouvrage avait été écrit en collaboration. A plusieurs reprises le *Correspondant* en répudia le ton et les violences. Mgr Affre, Archevêque de Paris, les condamna également dans une brochure : *Observations sur la controverse élevée au sujet de la liberté de l'enseignement* (août 1843).

Le chanoine Nicolas-Jean des Garets, comte de Saint-Jean (1799-1871), était un ancien militaire. Il avait traduit les contes du chanoine Schmidt. Chanoine de Saint-Jean à Lyon, il était fort connu dans la ville pour ses œuvres de bienfaisance. Il soutint par diverses brochures sa polémique contre l'Université, et intervint plus tard dans la querelle du *Ver rongeur*. Sur M. des Garets, voir la notice (très incomplète) de Léon Aubineau, dans *Au Soir*, Paris, Palmé, 1886.

s'en convaincre si l'on veut bien se reporter aux lettres postérieures publiées dans les *Lettres d'Ozanam*. Elle s'est renforcée encore par une visite chez Foisset : « Dans ces courts moments que je passai avec vous à Bligny, écrit Ozanam le 21 octobre 1843, en vous voyant entouré de cette pieuse et tendre famille, si aimé de tout le monde, si voué à tous les intérêts publics, joignant à vos laborieuses fonctions le soin de tant de bonnes œuvres, et trouvant encore tant d'activité pour les rapports d'amitié, tant de loisir pour les lettres, je croyais avoir une image d'un autre temps : quelqu'un de ces magistrats du XVIII[e] siècle, avec leur maison patriarcale et leur cabinet de savant, l'exemple d'une vie comme il n'y en a pas autour de moi, et comme je voudrais la mienne, pleine de choses et de paroles. Ce souvenir, avec la belle nuit qu'il faisait, avec votre jardin vu aux flambeaux, avec cette religieuse chapelle où nous priâmes ensemble, et ensuite la gracieuse hospitalité de votre maison de Beaune, forme une des plus heureuses impressions de voyage que j'aie jamais remportées dans mon cœur. »

Nous ne pouvions laisser le lecteur sur un plus joli portrait d'ami, où la grâce délicate qui est tout le cœur d'Ozanam épanouit si heureusement l'harmonie de son style.

JEAN MORIENVAL.

Fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul

La Société de Saint-Vincent-de-Paul fut fondée en mai 1833, sous le signe de l'humilité. Vingt ans après, Ozanam, dans son allocution aux conférences de Florence, jetant un regard sur le chemin déjà parcouru, pouvait dire en toute vérité : « C'est ainsi qu'en commençant humblement, on peut arriver à faire de grandes choses. » C'est la caractéristique des œuvres voulues de Dieu: elles ne débutent pas dans le bruit, mais dans le recueillement. La fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul va vérifier une fois de plus cette loi d'une application très générale.

Le départ

Ozanam était arrivé à Paris en 1831. Il avait 18 ans et appartenait à une famille admirablement chrétienne, dans laquelle régnait entre tous ses membres la plus douce intimité. Il venait de Lyon, ville aux fortes et généreuses traditions. Aussi, quand il se vit seul à Paris, loin de tous ceux qu'il avait aimés, hanté par les chers souvenirs de son enfance, il fut quelque peu désorienté : « A présent que me voilà seul, écrivait-il à sa mère, sans distraction, sans consolation extérieure, je commence à sentir toute la

tristesse, tout le vide de ma position, moi, si habitué aux causeries familières, qui trouvais tant de plaisir et de douceur à revoir chaque jour réunis autour de moi tous ceux qui me sont chers, qui avais tant besoin de conseils et d'encouragements, me voilà jeté sans appui, sans point de ralliement, dans cette capitale de l'égoïsme, dans ce tourbillon des passions et des erreurs humaines! » Les natures énergiques ne connaissent pas le découragement. Ozanam se ressaisit aussitôt, mais de ce trouble passager il garda toujours le sentiment très vif du danger que l'isolement fait courir à la jeunesse dans une grande ville comme Paris, et ce sentiment ne fut pas étranger à l'œuvre qu'il allait entreprendre. Il n'oubliera jamais « ces pauvres oiseaux de passage », éloignés pour un temps du nid paternel, qui arrivent un à un dans des murs étrangers et que l'incrédulité guette. Il faut qu'ils se rencontrent, qu'ils se soutiennent mutuellement, qu'ils contractent de fortes et chrétiennes amitiés, dont le ciment sera le feu brûlant de la charité.

A l'école de droit, à la Sorbonne, Ozanam fit la connaissance de quelques jeunes gens, chrétiens comme lui. Avec eux il fréquentait, non loin du Panthéon, place de l'Estrapade, une sorte de parlotte, comme il y en a toujours eu dans les centres universitaires, la conférence d'histoire, filiale de la Société des Bonnes Études, qui avait eu, sous la Restauration, son heure de célébrité. Bien qu'elle fût dirigée par un excellent catholique, M. Bailly, elle était ouverte à tous et on y discutait *de omni re scibili.* Les questions historiques y étaient cependant au premier plan et Ozanam aimait à montrer l'action civilisatrice de l'Église dans le passé. C'était déjà l'objet de ses études favorites. Aussi en traçait-il le tableau avec cette éloquence, avec cette ardeur conquérante, qu'il a toujours mise au service de la vérité. Mais, en face de lui, il trou-

vait des contradicteurs non moins passionnés et l'objection se faisait pressante.

Longtemps après, dans son discours de Florence, Ozanam évoquait ces souvenirs d'une façon saisissante : « Nous étions alors envahis par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes, qui s'agitaient autour de nous, et nous éprouvions le désir et le besoin de fortifier notre foi, au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science. Quelques-uns de nos jeunes compagnons d'études étaient matérialistes, quelques-uns Saint-Simoniens, d'autres Fourriéristes, d'autres encore déistes. Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à ces frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous : Vous avez raison si vous parlez du passé ; le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd'hui le christianisme est mort. Et, en effet, vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre? »

Ozanam était d'autant plus affecté de cette objection qu'elle était fondée. Si la réouverture des églises au moment du Concordat avait été vue avec faveur, les hommes n'en usaient guère, la vie chrétienne était languissante et, par suite, dans le domaine de l'action, rien n'avait été restauré des grandes œuvres que le catholicisme avait édifiées et que la Révolution avait détruites. C'était fréquemment le sujet des conversations de ces jeunes étudiants groupés autour d'Ozanam.

Un soir, à la fin de l'hiver 1833, la discussion avait été encore plus vive que d'habitude : « Combien il est douloureux, disait, en sortant, Ozanam, de voir notre sainte mère l'Église ainsi attaquée, travestie, calomniée? Restons sur la brèche, pour faire face aux attaques, mais n'éprouvez-vous pas, comme moi, le besoin d'avoir, en

dehors de cette conférence militante, une autre petite Société, composée de pieux et braves amis, qui joignent les œuvres à la parole et ainsi affirment la vérité de leur foi par sa vitalité? »

Cinquante ans après, au moment des noces d'or de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'un des derniers survivants de ceux auxquels s'adressait Ozanam, Lamache, rappelait la profonde impression que produisit cet appel : « Après un demi-siècle de distance, cette petite scène est toute présente à ma mémoire. Il me semble voir les yeux d'Ozanam chargés de tristesse, mais en même temps pleins d'ardeur et de feu. Il me semble entendre cette voix qui décelait l'émotion profonde de l'âme. Quand le petit groupe se sépara, chaque membre emportait au cœur le trait enflammé que Notre-Seigneur Jésus venait d'y faire entrer par la parole du jeune camarade. »

Le principe d'une vie chrétienne s'épanouissant dans l'action était ainsi posé; il fallait arriver à des précisions. Elles ne tardèrent pas à se produire. Quelques jours après, en effet, Ozanam revint à la charge : « Pour prix de tant de peines, avons-nous seulement fait à Jésus-Christ une seule conquête? Si notre effort est sans succès, ne serait-ce pas que quelque chose manque à l'efficacité surnaturelle de notre parole? Oui, pour que notre apostolat soit béni de Dieu, une chose lui manque, les œuvres de charité. La bénédiction des pauvres est celle de Dieu. » Ainsi, c'était du côté de la pratique de la charité que s'orientaient ces jeunes étudiants. Le soir même, Ozanam et Le Taillandier, joignant le geste à la parole, allaient porter à un pauvre du voisinage le reste de leur provision de bois, puis il fut décidé qu'on prendrait l'avis de M. Bailly. Il approuva leur projet et promit son concours. Sur son conseil, ces jeunes gens en parlèrent au curé de Saint-Étienne-du-Mont, l'abbé Olivier, futur évêque d'Évreux.

Ce prêtre distingué les accueillit assez froidement : c'est le sort souvent réservé aux nouveautés. Il les engagea plutôt à faire le catéchisme à de petits malheureux. Ozanam et ses amis ne se laissèrent pas arrêter par cet accueil un peu réfrigérant. Ils restèrent fidèles à leur idée première et s'en ouvrirent à une sainte religieuse, qui, sur la Montagne Sainte-Geneviève, se voyait entourée de l'admiration et de la vénération de tous, Sœur Rosalie, fille de la Charité. Elle leur indiqua des familles à visiter dans le quartier Mouffetard et les fit profiter de son expérience en leur donnant quelques avis sur la façon d'aborder utilement le pauvre. Il fut décidé qu'on se réunirait non place de l'Estrapade, où on devait revenir un peu plus tard, mais dans les bureaux de la Tribune Catholique, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. C'est là que se tint la première séance, sous la présidence de M. Bailly, à une date qu'il est impossible de préciser exactement, mais qui se place certainement en mai 1833. La Société de Saint-Vincent-de-Paul était fondée. Les noms des sept fondateurs méritent d'être retenus : Bailly, Ozanam, Lallier, Le Taillandier, Lamache, Devaux et Clavé.

Est-ce à dire que ces jeunes gens se rendaient compte de la grande œuvre que la Providence accomplissait en ce moment? Ils voyaient simplement dans cet essai une petite réunion amicale, très intime, qui ne s'étendrait jamais au-delà de leur petit cercle, leur procurant le plaisir, tout en faisant le bien, de se trouver ensemble chaque semaine. Seul Ozanam voyait beaucoup plus loin et il paraît avoir eu l'intuition très nette de ce que deviendrait dans l'avenir la conférence de charité. Cette différence de point de vue va s'affirmer dans plusieurs circonstances, qu'il est nécessaire de rappeler.

*
* *

La pensée d'Ozanam

Dès la troisième ou la quatrième séance, Lallier, qui devait être, dans la période des origines, le principal collaborateur d'Ozanam, proposa un nouveau membre, De la Noue, fils d'un conseiller à la cour d'appel d'Orléans. Ce fut une protestation générale : si on admettait de nouveaux membres, que deviendrait la petite intimité rêvée? Lallier insista, Ozanam le soutint avec fermeté. De la Noue fut admis, se montra un excellent confrère et, le principe ayant été ainsi accepté, de nombreuses recrues se succédèrent dans la jeunesse des écoles, ce qui amena l'examen d'une seconde question.

En novembre 1834, le nombre des confrères dépassait la centaine et, comme il arrive généralement dans les réunions trop nombreuses, les séances s'allongeaient indéfiniment, l'attention se fatiguait et les conversations particulières alanguissaient la marche de la Société. La division s'imposait; Ozanam, avec sa sûreté de coup d'œil, le comprit immédiatement et en soutint la nécessité, malgré l'avis contraire de plusieurs de ses meilleurs amis. Le 31 décembre 1834, une séance mémorable vit les deux doctrines s'affronter; on se disputa ferme, ce qui n'empêcha pas les combattants, sur le coup de minuit, de s'embrasser affectueusement, en se souhaitant la bonne année. Aucune décision n'avait été prise, mais, quelques semaines plus tard, sur l'intervention de M. Bailly, l'avis d'Ozanam prévalut. De la conférence unique de Saint-Étienne du Mont allaient se détacher trois rameaux : la conférence Saint-Sulpice, la conférence Saint-Philippe du Roule et la conférence Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Dans une troisième circonstance, la pensée d'Ozanam s'est encore affirmée. Antérieurement même à la division

de la conférence primitive, un ami d'enfance d'Ozanam, Curnier, habitant Nîmes, eut l'idée de fonder une conférence, mais il hésitait par suite de cette circonstance que, Nîmes n'étant pas une ville universitaire, on n'y trouverait pas assez de jeunes gens pour former une conférence. Ozanam n'eut pas de peine à calmer ces scrupules. Dans une lettre du 4 novembre 1834, il développa avec abondance cette idée que des conférences, du moment qu'elles poursuivaient le même but et vivaient en union les unes avec les autres, pouvaient avoir une physionomie différente, principe fécond, qui devait singulièrement faciliter la diffusion et l'expansion de la Société de Saint-Vincent-de-Paul en France d'abord, ensuite dans le monde entier. D'ailleurs, à Paris même, on venait d'admettre Le Prévost, le futur fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, bien qu'il ne fût plus un tout jeune homme. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, moins de deux ans après sa fondation, apparaît ainsi avec son caractère définitif d'œuvre largement ouverte à tout catholique, au dessus de besoin, quel que soit son âge, quel que soit le milieu social auquel il appartient.

Il est encore une caractéristique de la Société qu'Ozanam et ses amis ont tenu à affirmer dès le début. Si elle est composée de laïques, la vie chrétienne doit y régner. Ce n'est pas une œuvre philanthropique, mais une œuvre charitable. Aussi s'empresse-t-on de lui donner un patron, saint Vincent de Paul, et, en outre, pensée à laquelle la Société est toujours restée fidèle, on la met sous la protection de la Vierge Immaculée et de sainte Geneviève. Ce n'était pas un simple geste. Dans des lignes charmantes, souvent citées, Ozanam montrait la gravité de ces résolutions : « Un saint patron n'est pas une enseigne banale pour une société, comme un saint Denis ou un saint Nicolas pour un cabaret. Ce n'est même pas un nom honora-

ble, sous lequel on puisse faire bonne contenance dans le monde religieux. C'est un type qu'il faut s'efforcer de réaliser, comme lui-même a réalisé le type divin qui est Jésus-Christ. C'est une vie qu'il faut continuer, un cœur auquel il faut réchauffer son cœur, une intelligence où on doit chercher des lumières; c'est un modèle sur la terre et un protecteur au ciel : un double culte lui est dû, d'imitation et d'invocation. » Dès 1833, par une démarche renouvelée l'année suivante, les sept fondateurs avaient été se mettre sous la protection de saint Vincent de Paul, dans cette vieille église de Clichy, où il avait été curé très aimé de ses ouailles. Lors de leur seconde visite, ils suivirent la procession, portant sur leurs épaules la châsse qui renferme une petite partie des reliques du saint (1).

En même temps, l'Immaculée Conception était instituée fête de la Société, et le règlement, qui allait être prochainement promulgué, devait la mettre, en son article 57, sur le même plan que la fête de saint Vincent de Paul. Enfin, dès 1833, nos premiers confrères, auxquels se joignirent quelques autres jeunes gens, manifestaient à la fois leur vénération pour sainte Geneviève et leur dévotion pour le Saint-Sacrement, en allant prendre part à la procession de la Fête-Dieu à Nanterre, alors petit village plein de charme, qui ne ressemblait que de loin au Nanterre actuel. De cette visite Ozanam a fait un délicieux récit dans une lettre à sa mère du 18 juin 1833.

Un fait intéressant mérite encore d'être signalé dans cette période des origines. Dès 1834, la Société, qui ne com-

(1) Ces souvenirs sont rappelés sur une plaque de marbre qui porte le nom des sept premiers confrères et a été placée dans la vieille église par M. le chanoine Blauvac, curé de Clichy, au moment où on célébrait solennellement le troisième centenaire de l'intronisation de saint Vincent de Paul dans cette cure.

prenait alors que l'unique conférence de Saint-Étienne du Mont, comprit qu'il était nécessaire, sans manquer à cette humilité, dont, dès le début, elle s'était fait une règle, de tenir des séances un peu plus solennelles, dans lesquelles elle manifesterait son existence au dehors par le compte-rendu très simple de ce qu'elle avait fait. Fidèles à la pensée de saint Vincent de Paul, qui voulait que rien ne se fît dans une paroisse que d'accord avec l'Ordinaire, nos premiers confrères demandèrent à M. le curé de Saint-Étienne du Mont de présider cette séance. Ce n'était plus l'abbé Olivier, passé à la cure de Saint-Roch, mais l'abbé Faudet, qui, vis-à-vis de cette nouveauté, avait hérité du scepticisme de son prédécesseur. Il accepta cependant, sans enthousiasme, mais, quand De la Noue, dans un rapport fortement documenté, eut dit tout ce que la jeune Société avait réalisé depuis sa naissance et que le rapport eut été suivi d'une causerie d'un caractère essentiellement pratique, les dispositions de l'abbé Faudet se modifièrent du tout au tout; il s'intéressa vivement à ce qu'il venait d'entendre; ce fut avec une cordiale émotion qu'il félicita nos jeunes confrères et les encouragea à continuer. C'était la première rencontre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul avec l'Église. Dès lors s'affirmait, de son côté, un respect absolu de la hiérarchie, du côté des autorités ecclésiastiques, un affectueux appui, qu'allait affirmer bientôt la grande voix de Rome. La modeste réunion de 1834 devait être le point de départ de ces assemblées générales, qui, dans chaque ville, groupent quatre fois par an tous les confrères, sous la présidence d'un ecclésiastique, souvent d'un haut dignitaire de l'Église.

***

Le règlement de la Société

La division de la conférence primitive fut décidée, on s'en souvient, dans les premières semaines de 1835; la lettre d'Ozanam à Curnier avait été le point de départ des fondations en province, qui bientôt allaient s'étendre à l'étranger. Deux ans après la première réunion de mai 1833, il était visible que l'œuvre vivrait : sa stabilité était assurée et, sans un optimisme exagéré, il était possible d'envisager les extensions futures. L'heure semblait donc venue de lui donner un règlement, et remarquons encore ici l'action providentielle exercée sur la Société naissante. Dans les entreprises humaines, la théorie précède généralement la pratique; avant d'agir, on codifie. Ici, au contraire, ce n'est qu'après une pratique de deux ans qu'on formule des règles, fondées sur l'expérience. C'est ce qui explique et justifie leur solidité. Le règlement, à la rédaction duquel Lallier prit la part principale, fut promulgué à l'assemblée générale du 8 décembre 1835 et, depuis 98 ans, jamais on n'a éprouvé le besoin d'y apporter la moindre modification. Il a été dans le passé, comme il reste dans le présent, la charte intangible de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et cette immutabilité ne l'a jamais empêchée de faire du nouveau, de s'adapter aux temps et aux lieux, de multiplier, suivant les circonstances, les organismes les plus variés.

Ce qui caractérise en effet ce règlement, ce qui fait sa force, c'est son extrême simplicité et sa merveilleuse souplesse. A la Société il donne une hiérarchie; pas d'œuvre sérieuse sans discipline : à la tête, un conseil général, dont l'action, avec les développements que va prendre la

Société, rayonnera sur le monde entier, où son autorité sera non seulement acceptée, mais souvent invoquée, chez des peuples que bien souvent de nombreux malentendus séparent et qui trouvent un centre d'union dans la pratique de la charité. Entre le conseil général et les conférences, le conseil particulier groupe les conférences d'une même ville, et plus tard l'extension de la Société obligera à ajouter le conseil central à la tête du diocèse et le conseil supérieur pour toutes les conférences d'un même pays. A chaque conférence on prescrit la séance hebdomadaire, indispensable pour assurer la vie et l'efficacité de l'action exercée; son cadre est délimité, mais avec invitation au président d'ajouter tout ce qui sera de nature à intéresser ses confrères et à combattre l'odieuse monotonie.

Arrêtons-nous un instant sur la partie essentielle du règlement, celle qui détermine l'objet même de la Société. Il y avait un double écueil à éviter : la liberté laissée à chaque conférence d'agir complètement à sa guise, c'était l'anarchie; ou restreindre son activité dans des limites telles qu'on tuait l'esprit d'initiative. Le double écueil a été évité grâce à l'article 2 du Règlement qui définit de la façon la plus heureuse l'objet de la Société : « Aucune œuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la Société, quoique celle-ci ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. Ainsi les membres de la Société saisissent les occasions de porter des consolations aux malades et aux prisonniers, de l'instruction aux enfants pauvres, abandonnés ou détenus, des secours religieux à ceux qui en manquent au moment de la mort. »

Ainsi l'œuvre fondamentale est et doit rester la visite à domicile du pauvre. Comme l'observait avec raison le commentaire du règlement, plus que toute autre elle est un puissant moyen de sanctification; faite intelligem-

ment, elle peut donner des résultats immédiats et contribue puissamment à la formation sociale des jeunes gens qui la pratiquent; enfin elle n'exige ni grand temps, ni connaissances très étendues, et par là elle convient merveilleusement à des hommes qui ont de nombreuses occupations, qui ne sauraient, sans faute grave, négliger leurs travaux professionnels et leurs devoirs de famille. Mais aussi n'en est-il pas qui peuvent faire davantage? S'ils le peuvent, ils le doivent. Et alors combien précieuse cette disposition de l'article 2, aux termes de laquelle « aucune œuvre de charité ne doit être considérée comme étrangère à la Société »! Aucune œuvre de charité... Et la charité chrétienne a un domaine immense, l'aide quelle qu'elle soit, matérielle, intellectuelle et morale, à donner à tous nos frères. Pratiquée déjà par nos premiers confrères, qui visitaient les prisonniers, instruisaient les militaires, fondaient les premiers patronages, cette disposition sera le point de départ d'œuvres multiples, qui, d'une part, rendront la visite du pauvre à la fois plus attrayante et plus féconde, et, d'autre part, permettront, suivant la parole même d'Ozanam, de venir en aide « non seulement aux indigents, mais à toute cette classe pauvre, qui ne demande pas l'aumône, mais qu'on attire cependant par des associations de charité, par l'affection qu'on lui témoigne et dont elle est touchée plus qu'on ne croit ». Et une autre fois : « Le temps est venu de nous occuper davantage des autres pauvres, qui ne mendient pas, qui vivent ordinairement de leur travail et auxquels on n'assurera jamais de telle sorte le droit au travail, le droit à l'assistance, qu'ils n'aient besoin de secours, de conseils, de consolations. »

Ainsi comprise, la charité ouvrait à la Société de Saint-Vincent-de-Paul les plus vastes horizons, et c'est par cette application très large de l'idée de charité que dans tous

les pays du monde elle va créer de nombreuses œuvres d'une indiscutable portée sociale.

Le règlement adopté, le conseil général fut constitué, avec Bailly comme président, Le Prévost vice-président, Brac de la Perrière secrétaire et Devaux trésorier.

*
* *

L'esprit d'Ozanam

La promulgation du règlement et la constitution du conseil général mettent la Société en possession de tous ses moyens d'action. La période de fondation est close, mais nous n'aurions pas complètement rempli le but que nous nous sommes proposé si, pénétrant plus profondément dans l'œuvre d'Ozanam, nous ne recherchions pas comment il concevait l'action que la Société nouvelle était appelée à exercer. Le règlement n'est pas tout dans une œuvre; à côté des règles écrites, il y a l'esprit qui les vivifie. Quel devait être, aux yeux d'Ozanam, l'esprit de la Société de Saint-Vincent-de-Paul?

Lors de l'entretien qui aboutit à sa fondation, Ozanam et ses amis envisagèrent avant tout le caractère apologétique d'une œuvre qui montrerait, par des actes, que la vie charitable et l'action sociale n'étaient pas taries dans l'Église, mais, dans cette même conversation, perçait une autre idée : « Pour que notre apostolat soit béni de Dieu, une chose lui manque, les œuvres de charité. La bénédiction des pauvres est celle de Dieu. » Par là, Ozanam donnait à l'œuvre nouvelle une base fondamentale, le surnaturel. La charité est plus que la philanthropie; elle est fondée sur l'amour du prochain qu'inspire et vivifie l'amour de Dieu. Si la société nouvelle est une œuvre de

laïques, elle n'en puise pas moins son esprit aux sources les plus pures et les plus élevées de l'idéal chrétien. Elle n'est pas seulement apologétique; sans doute elle ne devra jamais perdre ce caractère, qui s'imposera d'autant plus que son action sera plus profonde et plus vivante, mais il faut qu'elle soit en même temps pour ses membres un puissant moyen de sanctification. De là la haute conception qu'on doit avoir du pauvre et de la visite qu'on fera chaque semaine à son foyer. Depuis les graves paroles de Bossuet sur l'éminente dignité du pauvre, personne n'en avait parlé comme Ozanam : « Et nous, mon cher ami, ne ferons-nous rien pour ressembler à ces saints que nous aimons et nous contenterons-nous de gémir sur la stérilité de la saison présente, tandis que chacun de nous porte dans le cœur un germe de sainteté que le simple vouloir suffirait à faire éclore? Si nous ne savons pas aimer Dieu comme ceux-là l'aimaient, sans doute ce nous doit être un sujet de reproche, mais encore notre faiblesse peut y trouver quelque ombre d'excuse, car il semble qu'il faille voir pour aimer et nous ne voyons Dieu que des yeux de la foi, et notre foi est si faible! Mais les hommes, mais les pauvres, nous les voyons des yeux de la chair; ils sont là et nous pouvons mettre le doigt et la main dans leurs plaies, et les trous de la couronne d'épines sont visibles sur leur front : ici l'incrédulité n'a plus de place possible et nous devrions tomber à leurs pieds et leur dire avec l'apôtre : *Tu es Dominus et Deus meus* ; vous êtes nos maîtres et nous serons vos serviteurs; vous êtes pour nous les images sacrées de ce Dieu que nous ne voyons pas et, ne sachant pas l'aimer autrement, nous l'aimons en vos personnes. » Pour le pauvre, Ozanam a cette affection qu'ont connue de grands saints, à commencer par le patron qu'il avait donné à la Société. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ces lignes charmantes, qu'il

écrivait de Pise, au cours de sa longue agonie : « A la messe de 11 heures, qui est souvent la mienne, vous ne sauriez croire en quelle bonne compagnie je me trouve de petits artisans, de cochers, de marchandes de pommes, de gueux, hélas! cher ami, de tout ce qui répugne à notre délicatesse, mais enfin de ces pauvres que le Sauveur aimait. » De là le magnifique idéal qu'il propose au confrère de Saint-Vincent-de-Paul : « Qui peut dire les résultats que nous pourrions obtenir, si une piété plus vive nous rendait moins inférieurs à notre vocation? Les catholiques tels quels ne manquent pas autour de nous; il en faudrait faire des saints. Et comment faire des saints sans l'être soi-même? »

Ces appels à la sainteté, à la vie héroïque, dans une autre lettre à ce martyre qui consiste « à donner au ciel tout ce qu'on en a reçu, son or, son sang, son âme tout entière », étaient loin de détourner Ozanam du but essentiellement pratique que doit se proposer toute œuvre de charité. Il n'entendait nullement faire de la nouvelle société une confrérie ou un Tiers Ordre. Sans doute le surnaturel était le bon ferment qui assurait à la vie active plus de fécondité, qui permettait au chrétien médiocre, simplement fidèle aux préceptes essentiels de l'Église, de monter toujours plus haut, mais il ne devait jamais remplacer cette vie active, qui est de l'essence de l'œuvre. Loin de la limiter, Ozanam lui proposait les buts les plus étendus; au lendemain de la révolution de Juillet, au moment où le développement du machinisme et l'absence d'organisation professionnelle provoquaient les plus effroyables misères, non seulement il appelait le confrère de Saint-Vincent-de-Paul à les soulager, mais il voulait en faire le médiateur destiné à se jeter entre deux sociétés qui s'affrontaient et à préparer la pacification sociale; il l'invitait à s'interposer entre ces ennemis irréconciliables

et à faire que les uns se dépouillent comme pour l'accomplissement d'une loi et que les autres reçoivent comme un bienfait.

Autre idée de premier ordre : à une heure où les catholiques s'ignoraient, où l'individualisme régnait en maître, Ozanam voyait dans nos modestes conférences un moyen pour les catholiques de se grouper et, par là, de se connaître, de s'aimer, d'entretenir des rapports pleins de charme qui se prolongeront en dehors de la Société et assureront sa pénétration dans tous les milieux. Pour Ozanam, les sociétés de charité, où les mérites s'accumulent et se confondent, répondent à ce besoin qu'on a de mettre en commun le peu de bien que chacun réalise. Par là, non seulement « elles sont les caisses d'épargne de l'éternité », mais elles feront avec le temps pénétrer dans la société tout entière plus d'esprit chrétien. Elle est en quelque sorte prophétique cette vision de l'avenir, au sortir d'une assemblée générale : « Le rapporteur n'a pas dit assez la merveille de cette communauté de croyances et d'œuvres, préparant pour un prochain avenir une génération nouvelle, qui, dans la science, les arts et l'industrie, dans l'administration, l'université, la magistrature, le barreau, portera la détermination unanime de moraliser le pays et de devenir elle-même meilleure pour rendre les autres plus heureux. » Il est impossible de mieux caractériser l'action, bien sociale celle-là, que la Société de Saint-Vincent-de-Paul était appelée à exercer et qu'elle a en fait exercée. Pendant ces cent années, fidèle à la pensée d'Ozanam, elle a été tout autour d'elle semeuse de vie chrétienne et de généreuses aspirations sociales. De 1833 à 1933, quel chemin parcouru !

De ces sommets descendons à des milieux plus modestes. Intellectuel de haute marque, Ozanam a fondé la Société avec de jeunes intellectuels, mais il n'entendait

nullement la réserver à eux et à leurs successeurs. Rien ne pouvait être plus contraire à la pensée d'Ozanam, qui aimait tant les petits et les humbles. Écoutons ce touchant appel en faveur des conférences rurales; il est à méditer à une heure où une de nos grandes préoccupations doit être de développer l'action de la Société dans nos campagnes de France : « Rien n'est plus honorable et plus encourageant pour l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul que de pénétrer ainsi au-delà des professions libérales, où elle a d'abord cherché son recrutement, et de s'établir au milieu de ces populations laborieuses, qui sont la force de la nation comme de l'Église, et plus rapprochées de Dieu par la simplicité de leur foi et plus rapprochées des pauvres par la simplicité de leur vie. »

Tels sont les points principaux qui nous permettent d'apprécier la conception que se faisait de la Société de Saint-Vincent-de-Paul celui qui a exercé sur sa fondation une action prépondérante. Pour s'en faire une idée complète, pour se pénétrer de cet esprit d'Ozanam, qui est et, avec la grâce de Dieu, sera toujours l'esprit de la Société, il n'y a qu'à se reporter à son admirable correspondance, si puissamment intéressante (1). C'est là que sa pensée se révèle, sous les formes les plus diverses, mais avec la plus merveilleuse unité, sachant toujours allier à la plus haute spiritualité un robuste bon sens et l'exacte compréhension des réalisations pratiques. D'autres diront ce qu'a été la marche de la Société pendant la longue période qui nous

(1) Ce travail a été fait par mon confrère le Dr de Fresquet dans la première partie de son étude : *La Société de Saint-Vincent-de-Paul et notre temps*. Voir plus loin, p. 258.

a menés à la célébration du Centenaire. Ils reconnaîtront, nous en sommes convaincus, que, si cette marche, en dépit de certaines difficultés, a été heureuse et féconde, elle le doit à la sûreté de vues avec laquelle ses fondateurs, guidés par Ozanam, en ont jeté les bases. Leur inébranlable confiance dans la Providence a été récompensée. Les succès futurs n'ont été que l'harmonieux développement des principes posés pendant la période de fondation, de 1833 à 1835.

Louis Fliche.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul

SON HISTOIRE

En 1833, un jeune étudiant, Frédéric Ozanam, qui avait quitté Lyon où habitaient ses parents, pour venir à Paris compléter ses études de droit, s'associait avec cinq de ses camarades pour développer leur vie spirituelle par la pratique, en commun, de la charité matérielle et morale envers les pauvres. L'aîné des six jeunes gens avait 22 ans, le plus jeune 19, et quatre d'entre eux arrivaient de leur province. C'est assez dire qu'il leur manquait un peu l'expérience de la vie, et spécialement de la vie parisienne.

Ils s'en rendaient compte, et s'adressèrent, pour les conseiller, à M. Bailly, président d'un groupement de jeunes gens appelé « Conférence d'histoire » auquel ils appartenaient tous les six, et dont les réunions hebdomadaires étaient consacrées à la discussion de questions historiques, religieuses, philosophiques et sociales. M. Bailly consacrait une partie de sa vie aux œuvres : il s'intéressait à la jeunesse; il accepta de guider ces jeunes gens dans les voies de la charité; et c'est sous sa présidence, dans les bureaux du journal *La Tribune Catholique*, dont il était propriétaire-directeur, 18, rue du Petit-Bourbon-

Saint-Sulpice, que se tint, un soir du mois de mai 1833, la première réunion de cette petite œuvre, qui prit le nom de « Conférence de Charité » pour rappeler ses liens avec la conférence d'histoire au sein de laquelle elle était née. Elle était appelée à devenir plus tard la Société de Saint-Vincent-de-Paul; et c'est ainsi que s'explique le nom, en apparence assez singulier, de « Conférences » porté par tous ses groupements.

Cette œuvre, qui naissait dans des conditions si modestes, était appelée à une expansion mondiale; mais ses jeunes fondateurs ne le soupçonnaient guère; et lorsque, à sa troisième séance, l'un d'eux, Lallier, demanda l'admission d'un nouveau confrère, un de ses camarades, de la Noue, les autres protestèrent énergiquement, et, pour triompher de leur résistance, il fallut l'éloquente intervention d'Ozanam, dont la maturité précoce avait sur l'avenir des prévisions parfois surprenantes, et qui représenta combien il serait anti-chrétien de priver des bienfaits de la « Conférence de Charité » un étudiant désireux de les recueillir. Combien sont courtes les vues de l'homme, et quelle surprise éprouveraient nos jeunes ancêtres s'ils pouvaient constater aujourd'hui le développement pris par leur petite œuvre qui, peu à peu a tendu sur l'univers entier un réseau de pieuse charité reliant les uns aux autres, dans une confraternité touchante, les catholiques des deux mondes!

Cette « Conférence de Charité » présentait un caractère assez anormal pour l'époque, et cependant imposé par les circonstances : tout en étant une œuvre de piété et d'apostolat, elle entendait demeurer laïque et indépendante; mais elle tenait essentiellement, d'autre part, à conquérir l'approbation du clergé, un peu surpris de son initiative. Elle obtint, dès ses premiers pas, celle de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, par l'insistance avec

laquelle ses membres sollicitèrent, et finirent par obtenir de lui, pour combattre l'enseignement athée de la Sorbonne, l'instauration, à Notre-Dame, d'un cours d'apologétique chrétienne auquel le verbe magnifique de Lacordaire allait, dès le début, donner un éclat incomparable qui se perpétue depuis près d'un siècle. Encore bien que cette initiative ne rentrât pas directement dans le but que s'était assigné la « Conférence de Charité », c'était quand même pour nos jeunes gens un beau début dans la carrière de l'apostolat.

⁂

Dès lors que la « Conférence de Charité », devenue au mois de février 1834 la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, avait consenti à entr'ouvrir sa porte pour admettre un septième étudiant, elle ne pouvait plus la refermer : Rapidement, d'autres affluèrent, si bien qu'au mois de novembre 1834 — 18 mois après sa fondation — elle comptait une centaine de confrères. Ce développement imprévu rendait son fonctionnement difficile : il imposa un sectionnement dont la résultat fut la création de 4 Conférences : Saint-Étienne du Mont, Saint-Sulpice, Saint-Philippe du Roule et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

En même temps, une conférence, qui d'ailleurs ne vécut pas, s'était fondée à Nîmes; des projets s'ébauchaient en province et même à l'étranger, notamment à Rome. Si l'on voulait sauvegarder l'unité de l'œuvre, il fallait de suite arrêter un règlement et créer un Conseil de direction qui servirait de lien entre toutes les conférences présentes et futures, et exercerait sur elles son autorité : au mois de décembre 1835, c'était chose faite, et l'Œuvre prenait, dès lors, le nom de « Société de Saint-Vincent-de-Paul ».

Ce règlement fut inspiré par une telle prévision de l'avenir qu'il a résisté à la double épreuve du temps et de l'espace : aujourd'hui encore, après cent ans, il est toujours et partout en vigueur : il a fixé *ne varietur* le caractère, le but et le fonctionnement de la Société. Elle est une association de piété et de charité, consacrant son activité essentiellement à la visite du pauvre à domicile, mais ne se refusant à aucune autre œuvre charitable, quelle qu'en soit la forme. Son but est double : d'une part, pour ses membres, le progrès de la vie chrétienne par l'édification mutuelle, encore bien qu'il ne leur soit demandé aucune pratique surérogatoire de piété ; et d'autre part, le soulagement matériel du pauvre en même temps que sa conversion morale et religieuse, discrètement poursuivie par les services rendus, les conseils données, l'affectueux intérêt témoigné. L'humilité doit caractériser l'action de la Société, et donc, celle de chacun de ses membres. Ces directives sont complétées par des dispositions qui organisent le fonctionnement des conférences et du Conseil de direction.

Et sans doute, à cette époque, ce vêtement peut sembler un peu vaste pour une œuvre bien petite encore : elle ne compte que 250 membres répartis entre les 4 conférences parisiennes ; ses ressources sont fort modestes : 1401 fr. la première année, 3466 fr. en 1835. Mais cette institution d'un règlement et d'un conseil de direction marque une première évolution : l'enfant sort de son berceau, dégagée de ses langes et prête à grandir.

***

La croissance ne se fait pas attendre. En 4 ans (1836-1839), 35 conférences nouvelles se fondent : 12 à Paris et 23 en province ; et ce développement de l'Œuvre fait écla-

ter son cadre déjà devenu trop étroit. Dans certaines villes possédant plusieurs conférences — Lyon, Toulouse, Rouen — se sont créés des conseils locaux pour les relier et les diriger, remplissant à leur égard le rôle du conseil de direction pour les conférences parisiennes. Excellente initiative assurément, mais présentant pour l'unité de la Société un danger qu'il faut prévenir. Dès le mois de décembre 1839 le règlement primitif est complété par des dispositions sanctionnant l'existence de ces conseils particuliers, mais instaurant au-dessus d'eux un Conseil général dont ils relèveront ainsi que toute conférence isolée. Aucun conseil, aucune conférence ne sera valablement créé qu'en vertu d'une décision du Conseil général. Tous et toutes devront lui adresser, à la fin de chaque année, un rapport matériel et moral — la statistique — permettant d'apprécier leur développement et aussi de publier un rapport général sur la marche de la Société.

C'étaient là encore de sages prévisions, car les progrès de l'Œuvre furent rapides. Au mois de juillet 1844, au moment où Bailly quitte la présidence, les 39 conférences de décembre 1839 sont devenues 144 : 32 à Paris, 109 en province, et 3 à l'étranger (deux à Rome et une à Nice); le nombre des membres actifs est passé de 1068 à 4561 ; et les recettes se sont élevées de 54.000 fr. à 356.000 fr., soulageant la détresse de 10.000 familles.

Plus prospère encore est la présidence de Gossin, qui ne dure que 3 ans et 3 mois (juillet 1844-novembre 1847), puisqu'en se retirant il laisse à Baudon, son successeur, 369 conférences, ayant consacré, au cours de l'année, 1.414.000 fr. à secourir 17.000 familles.

Il est vrai qu'un fait, d'une importance capitale, a inauguré cette courte présidence. Le 10 janvier 1845, un Bref apostolique du souverain pontife Grégoire XVI accordait, avec une libéralité exceptionnelle, de nombreuses indul-

gences aux membres de la Société, consacrant solennellement aux yeux de l'univers catholique son caractère, son organisation et même sa hiérarchie; car, en réservant ces faveurs spirituelles aux seuls conseils institués et aux seules conférences agrégées par le Conseil général, le Souverain Pontife investissait celui-ci d'une autorité mondiale, et assurait l'unité de l'Œuvre, si désirée par ses chefs et déjà quelquefois menacée.

Les bénéfices de cette consécration de la Société furent pour elle immédiats : elle se répandit de suite dans les pays étrangers : Belgique, Hollande, Angleterre, Écosse, Irlande, Allemagne, Suisse, Sardaigne, Turquie d'Europe, Algérie, Canada, États-Unis, Mexique. En 3 ans, le Conseil général agrégea 91 conférences étrangères.

Cette expansion provoqua la création d'un rouage nouveau. Le danger apparaît, en effet, de laisser isolées des conférences lointaines que tout sépare du Conseil général : la langue, les lois, les mœurs, plus encore que la distance. Il estime nécessaire d'être représenté près d'elles par un organe national les groupant, les contrôlant sous sa haute direction. C'est l'origine des Conseils supérieurs qu'il institue, à partir de 1845, successivement en Angleterre, dans les États de l'Église, en Belgique, en Irlande, en Hollande. Leur rôle et leur fonctionnement ne seront, il est vrai, fixés par un règlement qu'en 1850, après quelques années d'expérience pratique. La Société emprunte à son saint patron cette manière de procéder qui lui était habituelle.

D'autre part, le Bref de Grégoire XVI a éveillé l'attention et les sympathies du haut clergé français; et 131 conférences nouvelles, au cours de ces trois années, naissent en France, à l'ombre des palais épiscopaux. Quel joli geste que celui de l'évêque de Montpellier, Mgr Thibaut, qui, venu célébrer la messe pour la conférence, et

apprenant, déjà revêtu de ses ornements sacerdotaux, que la caisse de celle-ci est vide, tire brusquement de sa poche une magnifique tabatière en or et la remet au président, en lui disant : « Je n'ai pas d'argent, mais vendez cela : je puis bien me servir d'une tabatière en bois, et, du moins, vous aurez du pain pour vos pauvres. » Et aussitôt il gravit les marches de l'autel sans laisser au président stupéfait le temps de le remercier. Pendant ce temps à l'autre extrémité du pays, l'évêque de Strasbourg vend sa voiture pour procurer des ressources à ses conférences « en mal d'impécuniosité ».

Au surplus, l'épiscopat n'ignore pas que la Société, fidèle à l'un des buts de son institution, la sanctification de ses membres, est une véritable pépinière française de vocations sacerdotales. En 1847, 60 confrères ont quitté le monde pour entrer au grand séminaire, et 12 pour franchir le seuil d'un monastère.

Et quel zèle chez tous! Le nombre n'est pas rare de ceux qui visitent chaque semaine 8, 10, 12 familles. Il en est un, à la Conférence Saint-Merry, à Paris, qui, consacrant tout son temps à cet apostolat, a accepté la charge de 35 familles! Et voilà comment, à cette époque, nombre de conférences secourent 350, 400 et même 450 familles. La Société, adolescente, est pleine de vie, pleine d'ardeur : elle va trouver un chef à sa taille.

***

Lorsque Baudon fut nommé Président général, il n'avait que 28 ans; mais depuis dix ans déjà il consacrait à l'Œuvre tous ses loisirs et tout son dévouement, si bien que lors de son élection le R. P. d'Alzon, qui le connaissait, pouvait dire de lui : « Il est jeune, il est actif, il aime les œuvres, il a de la fortune; il gouvernera long-

temps et avec fruit la Société. » Et, de fait, il la dirigea pendant 38 ans (1848-1886), et avec une telle maîtrise qu'on a pu justement l'appeler le « second fondateur de la Société ».

C'est le 21 février 1848 qu'il entrait en fonctions, et c'est le surlendemain qu'éclataient, boulevard de Capucines, les premiers coups de feu de la révolution qui allait renverser la monarchie de Juillet. Les journées de Juin allaient être cruelles pour l'Œuvre. Ce fut Baudon lui-même qui, le premier jour, servant en qualité de garde national, eut la jambe fracassée si malheureusement qu'on eut grand'peine à la lui conserver, et qu'il devait demeurer boiteux pendant toute sa vie. Et puis, deux jours plus tard, ce fut l'assassinat de Mgr Affre, protecteur bienveillant de la Société, dont les chefs éprouvaient le remords de l'avoir conseillé et guidé dans la démarche conciliatrice au cours de laquelle il avait trouvé la mort.

L'émeute vaincue laissait Paris dans une noire misère. Le Dr Trélat, maire du XIIe arrondissement (aujourd'hui Ve), quoique libre-penseur notoire, n'hésita pas à solliciter le concours de la Société pour aller porter des secours dans le quartier Mouffetard, véritable repaire d'insurgés, où ceux-ci se terraient et mouraient de faim et où personne n'osait s'aventurer. Encore qu'on les ait prévenus de la possibilité d'être accueillis à coups de fusil, les confrères se présentèrent si nombreux qu'on put partager tout l'arrondissement en secteurs, comprenant chacun 2500 familles, qui furent réparties à raison de 60 par visiteur. Au bout de 4 mois l'arrondissement était moralement transformé, et le maire exprimait à la Société toute sa reconnaissance.

C'est à elle aussi que les pouvoirs publics faisaient appel l'année suivante pour secourir les victimes du cho-

léra qui causait à Paris 16.000 morts en quelques mois et gagnait la province. A Paris, neuf sections de confrères furent rapidement constituées, se partageant les quartiers les plus atteints. Nos volontaires s'installaient dans le taudis de l'indigent frappé, le soignaient jour et nuit, parfois le ramenaient à Dieu, et trop souvent l'ensevelissaient et l'accompagnaient au champ du repos, pour aller ensuite recommencer ailleurs.

Cette tâche périlleuse n'était pas sans consolations. Ainsi à Montataire (Oise), qui sur 2200 habitants comptait 1000 malades, et où le Conseil général, à la demande du Ministre, avait envoyé sept volontaires, ceux-ci, après être demeurés un mois et demi et avoir sauvé les trois quarts de leurs cholériques, laissèrent derrière eux un tel parfum de charité chrétienne que, à leur départ, cette population qui, peu de temps avant, avait assassiné son curé, se trouva convertie au point de vouloir fonder une conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

***

Mais à côté de ces concours accidentellement prêtés aux autorités, la Société poursuit son œuvre personnelle, et voici qu'une fois encore son développement rapide amène le Conseil général à créer un rouage nouveau. Il s'inquiète, en effet, de voir, en France, tant de conférences isolées : car 145 seulement sur 437 sont, à cette époque, groupées en conseils particuliers. Dès lors ils conçoit le projet de les réunir toutes sous la direction de conseils centraux établis au siège de chacune des 18 provinces ecclésiastiques. Un premier essai est tenté pour la province de Rouen, dont le conseil central est institué au mois de février 1851.

Cet essai fut couronné d'un succès imprévu qui amena

le Conseil général à consentir successivement à la création de conseils centraux diocésains, puis à leur extension aux pays étrangers où ils s'intercalaient entre les Conseils supérieurs d'une part, et de l'autre les Conseils particuliers ou les conférences isolées. Lorsqu'en 1856 32 de ces Conseils centraux se trouvèrent en plein exercice, un règlement vint préciser leurs attributions et leur fonctionnement.

Dès lors la hiérarchie est définitivement fixée dans la Société. Au sommet, le Conseil général qui la dirige, et qui en même temps assume les fonctions de Conseil supérieur pour la France. Au-dessous de lui, pour chaque pays étranger, un conseil supérieur national, dont relèvent les conseils centraux, diocésains et interdiocésains, lesquels régissent, dans leur ressort, les conseils particuliers et les conférences isolées. Cette organisation, qui unit la concentration à la décentralisation, semble bien la mieux conçue pour assurer l'unité dans une œuvre qui commence à devenir mondiale.

Et cependant, dès ce moment apparaissent des menaces de schisme. En Allemagne, la plupart des conseils et conférences n'admettent que des présidents ecclésiastiques, contrairement à l'esprit et aux traditions de la Société, essentiellement laïque : cette déviation, le Conseil général ne peut l'accepter, sentant l'impossibilité pour lui d'exercer sur des prêtres et sur des évêques une autorité cependant nécessaire à la bonne marche de l'Œuvre. Peu à peu le conflit s'aggrave, et l'Allemagne va jusqu'à formuler l'intention de se séparer du Conseil général et de fonder une Société de Saint-Vincent-de-Paul allemande. Rome, seule, peut arrêter ces tendances séparatistes. Le 24 juillet 1851, le Souverain Pontife nomme un Cardinal Protecteur de la Société, chargé d'arbitrer dorénavant toute question la concernant « afin, dit-il, que

son unité soit plus sûrement sauvegardée ». Presque toute l'Allemagne s'incline : l'orage est dissipé.

Pie IX, d'ailleurs, daigne témoigner à l'Œuvre une bienveillance particulière. Lorsque le Conseil général, à l'occasion de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, organisa un pèlerinage à Rome qui fut nombreux, le Souverain Pontife voulut une Assemblée Générale qu'il présida lui-même, le 5 janvier 1855, et au cours de laquelle il sacra « Chevaliers de la Charité chrétienne » les confrères de Saint-Vincent-de-Paul. L'année suivante, son Légat, le cardinal Patrizzi, venu à Paris pour le représenter au baptême du Prince Impérial dont il avait accepté d'être le parrain (juin 1856), recommandait tout spécialement la Société à l'épiscopat français.

On comprend que, dans ces conditions, elle se développe rapidement : elle pénètre successivement à cette époque en Pologne, en Espagne, en Danemark, en Autriche, en Portugal, en Égypte, en Afrique Australe, en Syrie, en Palestine, dans l'Inde, la Birmanie, l'Australie, l'Uruguay, la République Argentine, la Guyane, les Antilles, etc. Son réseau charitable s'étend déjà sur presque tout l'univers catholique.

Au cours des treize premières années de la présidence Baudon (1848-1861), le Conseil général agrège 3254 conférences nouvelles et institue 195 conseils particuliers, 32 conseils centraux et 15 conseils supérieurs. Les ressources de l'Œuvre passent de 1.414.000 fr. à plus de 5 millions. Cette période eût été pour elle sans nuages si elle n'avait été attristée par les décès successifs de son fondateur, Frédéric Ozanam, succombant à 40 ans (8 septembre 1853), de Gossin, son second président général (1er avril 1855), et de Bailly, l'homme dont l'expérience avait veillé sur son berceau (12 avril 1861). Il semble que la Providence ait voulu épargner à ces ouvriers

de la première heure le spectacle des épreuves qui allait atteindre leur fille dans sa brillante jeunesse.

*
* *

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est toujours demeurée rigoureusement étrangère à la politique : c'est une nécessité pour une Œuvre charitable groupant des hommes qui appartiennent à tous les partis, et c'est l'objet de prescriptions souvent renouvelées et rigoureusement appliquées par les Présidents Généraux. Son succès lui avait attiré, à partir de 1854, de la part de certains journaux antireligieux, des attaques assez vives et périodiquement renouvelées ; mais elle avait toujours eu la sagesse de n'y pas répondre.

Or voici que brusquement, le 16 octobre 1861, le Ministre de l'Intérieur, de Persigny, adresse à ses préfets une circulaire leur prescrivant d'inviter les conférences de Saint-Vincent-de-Paul de leur département à solliciter une autorisation, faute de laquelle elles ne pourront plus dorénavant se réunir, et de dissoudre les conseils centraux, dont l'existence lui semble inutile et dangereuse. Quant au Conseil général, le Gouvernement, dit le Ministre, ne saurait accepter l'existence de « ce comité directeur qui s'arroge le droit de gouverner les conférences pour en faire une sorte d'association occulte, qui prélève sur elles un budget dont l'emploi reste inconnu... ; la charité chrétienne n'a nul besoin, pour s'exercer, de se constituer en société secrète ».

Ainsi, d'un trait de plume, le Ministre démolit cette Œuvre qui rayonne à travers le monde et fait tant d'honneur à la France, et pour justifier une décision injustifiable, il ramasse les calomnies accumulées contre elle et dont il sait bien cependant l'inexactitude.

Dans un mémoire concis et ferme Baudon défend le Conseil général et répond victorieusement à chacune des imputations de la circulaire. Mais, dans la lutte qui s'engage entre le Ministre et lui, et qui va durer six mois, il constate bien vite que le but de Persigny n'est pas la suppression du Conseil général, mais sa domestication : le Ministre accepte son existence, mais à la condition expresse d'en nommer lui-même le président, de le tenir ainsi sous sa main, afin de pouvoir se servir de la Société en vue des élections législatives qui étaient prochaines.

A cela Baudon ne pouvait souscrire : c'eût été la ruine de la Société. Étant mondiale, on ne pouvait la laisser asservir aux jeux de la politique intérieure de la France, sans s'exposer à la voir se dissoudre. En France même, consentir à sa transformation en une pépinière d'amis du gouvernement ambitionnant ses faveurs, c'était la dénaturer et la vouer à une mort certaine.

Baudon ne céda pas. Le Conseil général, comme les conseils centraux, fut dissous. Il cessa d'exister pour la France, où la moitié seulement des conférences demandèrent et obtinrent l'autorisation, à la condition expresse de vivre isolées. Mais il continua de se réunir et de remplir sa fonction de Conseil général des conférences étrangères. Et ce régime allait durer 9 ans.

Il est vrai que Persigny, ayant subi un échec sensible aux élections dont il escomptait le succès, dut renoncer définitivement à l'exercice du pouvoir, embaumé dans un titre de duc. Mais ses successeurs n'osèrent pas, devant l'attitude de la presse antireligieuse, rapporter la circulaire de 1861, et c'est seulement en janvier 1870, après plusieurs tentatives demeurées sans succès, que le Conseil général put commencer la réorganisation de l'Œuvre en France.

L'indigence française avait payé cher l'incartade de

Persigny. Plus de la moitié des conférences étaient mortes ; et les ressources de l'Œuvre en France étaient tombées de 4.300.000 fr. à 2.700.000 fr. : « *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.* »

*
* *

La France ne fut pas le seul pays où la Société, à cette époque, eut à souffrir persécution de la part des pouvoirs publics. Sans doute la circulaire de Persigny provoqua une union plus étroite et plus sympathique entre les conseils supérieurs et le Conseil général ; et l'expansion de l'Œuvre s'accusa à l'étranger par l'agrégation de 955 conférences nouvelles. Mais au Mexique les conférences sont rudement victimes des accès de fièvre intermittente qui caractérisent la vie politique du pays ; celles de l'Italie Septentrionale souffrent de la passion antireligieuse de leurs gouvernements ; et surtout celles d'Espagne traversent une crise terrible, en 1868, au lendemain de la révolution qui renverse le trône et condamne la reine Isabelle à l'exil : En dépit de l'autorisation qui leur a été accordée par ordonnance royale du 18 juillet 1851, conseils et conférences sont dissous, pillés et dépouillés de tout ce qu'ils possèdent, non pas seulement de leur argent, mais de leurs archives et même de leur papier à lettres. C'est la disparition brutale de 633 conférences consacrant annuellement 800.000 fr. à secourir 15.000 familles.

S'il est vrai que, comme l'Église, les œuvres catholiques ne sont définitivement assises qu'après avoir reçu le baptême de la persécution, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est, dès lors, fondée à prendre confiance dans l'avenir. Mais pour l'instant il lui faut reconstruire, et la tâche qui lui incombe va souffrir quelque retard du fait de la guerre de 1870 et de la Commune qui

lui inflige des deuils cruels en massacrant les otages.

C'est sous le signe de la piété que Baudon voulut entreprendre son œuvre de restauration. A lui revient l'initiative du « Vœu National » poursuivant l'érection de la basilique de Montmartre, et l'institution, pour les conférences, de la « Messe aux quatre intentions » fondée pour qu'à tout moment, d'un coin quelconque de l'univers, s'élève vers Dieu la supplication par excellence.

Entreprises sous de tels auspices, la reconcentration et la restauration de l'Œuvre étaient assurées d'un succès rapide. Son expansion reprit bien vite, et lorsqu'en 1883 elle fêta son cinquantenaire, elle put voir accourir à Paris, pour se grouper autour de son Conseil général, les représentants de la catholicité, écoutant le verbe magnifique du R. P. Monsabré qui l'engageait à entrer « pleine de larges et vigoureuses ambitions dans une nouvelle cinquantaine ».

De fait, lorsqu'au mois de juin 1886 Baudon, vaincu par la maladie qui devait l'emporter deux ans plus tard (9 juin 1888), se vit obligé à la retraite, il remit à son successeur une Œuvre complètement restaurée et en plein épanouissement : de 1871 à 1886, 2161 conférences nouvelles étaient nées, et les ressources annuelles, tombées à 3 millions en 1868, s'élevaient à 9.800.000 fr.

*
* *

Pendant 17 ans (1886-1903), Pagès dirige la Société, dont la vie s'écoule, pendant cette période, calme comme le cours d'un grand fleuve, voyant s'accroître régulièrement chaque année le débit de ses eaux et la prospérité de ses rives. Le Conseil général consacre son activité à maintenir l'esprit, l'observation des règles et des traditions de l'Œuvre, et à assurer son développement pro-

gressif, qui s'affermit par la naissance de 3.200 conférences nouvelles et l'augmentation des ressources annuelles qui passent, de 9.800.000 fr. en 1886, à 15 millions en 1903. C'est au cours de cette présidence que l'Espagne ressuscitée se relève rapidement. En 1903, elle compte 518 conférences dont le budget atteint à nouveau 800.000 fr.

La présidence de Calon (1904-1913) n'est pas moins heureuse, car à son terme on comptait, malgré les décès inévitables, 8382 conférences en pleine activité.

Elle marque, d'autre part, le début d'une évolution qui se développera sous ses successeurs. Avec sa grande expérience des affaires, Calon comprend d'abord la nécessité d'introduire dans le fonctionnement de l'Œuvre quelques réformes administratives, petites et grandes, notamment en France, en Allemagne, et dans le pays, comme les États-Unis, le Brésil, l'Australie, où l'étendue du territoire, 15 ou 20 fois supérieur à celui de la France, rend difficile, parfois presque impossible, l'action directe du Conseil supérieur. Celui-ci sera dorénavant secondé par un conseil métropolitain le représentant dans chacun des archidiocèses ou des États dont l'ensemble constitue la nation.

Par ailleurs, s'accentue vigoureusement le caractère social de la tâche assumée par la Société. C'est l'époque où l'on voit naître ou s'affirmer dans son sein bon nombre d'œuvres nouvelles : colonies de vacances, fêtes de Noël, jardins ouvriers, constructions d'immeubles pour loger les familles indigentes, bureaux de placement, secrétariats des familles, etc... A côté de l'aumône matérielle, les services rendus commencent à prendre une place importante qui, dans l'avenir, deviendra prépondérante.

D'autre part, cette présidence prend fin dans une sorte d'apothéose : le centenaire de Frédéric Ozanam, célébré à

Paris au mois d'avril 1913 avec un éclat spécial, sous la présidence du cardinal Vannutelli, délégué à titre de Légat par le Souverain Pontife désireux d'être personnellement représenté à cette commémoration. Toutes les conférences du monde entier célèbrent ce centenaire, et de ces fêtes jaillit spontanément le vœu général de voir entamer le procès de béatification du fondateur de la Société. Ce ne furent pas les pays les plus lointains qui se montrèrent les moins ardents à souhaiter de voir Frédéric Ozanam porté sur les autels. Les événements tragiques qui allaient ensanglanter l'Europe devaient nécessairement retarder la réalisation de ce vœu mondial.

***

Il appartenait à un militaire de succéder à Calon : le Vicomte d'Hendecourt fut, en effet, le président général de la guerre (1914-1924). Rapidement celle-ci ruina presque complètement les conférences des pays envahis : en Belgique où nombre de confrères furent fusillés, dans la France du nord et de l'est, et en Syrie. Partout ailleurs, chez les belligérants, la mobilisation les éprouva terriblement. Les confrères, dont le nombre était sensiblement réduit, se dévouèrent avec zèle, non plus seulement à leurs œuvres habituelles, mais encore aux œuvres de guerre, pendant qu'au front, pour les seules conférences françaises, sur 11.000 confrères mobilisés, 2000 étaient tués. Les autres n'hésitaient pas à fonder des conférences dans leur régiment, sous le feu de l'ennemi, ou en Allemagne, dans leur camp de prisonniers.

Et quelles belles manifestations de confraternité sont provoquées par ces épreuves! De tous les continents les secours affluent pendant les hostilités et au lendemain de l'armistice, pour la reconstruction des conférences dispa-

rues. Lourde entreprise qui exigera de longs efforts et les soins persévérants du Conseil général jusqu'au décès du Vicomte d'Hendecourt (mars 1924) et même au delà.

Aux travaux de cette restauration matérielle s'ajoute le souci d'une restauration morale, devenue nécessaire, et aussi celui d'une adaptation qui s'impose à des conditions de vie et à une mentalité nouvelles. L'indigence s'est déplacée, et de là naît une catégorie de pauvres presque inconnue jusque-là : les familles n° 2, c'est-à-dire jadis aisées. L'aumône, dont la valeur relative diminue avec l'augmentation des salaires, n'est plus guère appréciée, et, de plus en plus, les services rendus, seuls, assurent quelque influence au visiteur. De là le développement et la multiplication, au sein de la Société, des œuvres présentant un caractère plus nettement social. Enfin, l'heure n'est plus où la Société peut demeurer humblement ignorée : il lui faut sortir de son obscurité voulue, et collaborer avec ses voisines, les œuvres charitables et sociales, qui se multiplient. C'est toute une évolution qui se dessine et va s'accentuer.

La présidence de M. de Vergès, qui débute en 1924, adopte en effet ce caractère tout à la fois progressiste et traditionnaliste qui s'est ébauché sous la présidence d'Hendecourt. La Société s'affirme au dehors, tout en demeurant dans les bornes de la modestie chrétienne : elle se fait connaître et apprécier, et de cette attitude nouvelle elle recueille immédiatement les fruits.

La jeunesse, par laquelle et pour laquelle elle a été fondée, revient à elle plus nombreuse que jamais, et lui apporte un magnifique supplément de vitalité; elle voit ses effectifs augmenter rapidement. Au 31 décembre 1931, date de sa dernière statistique générale, le nombre des conférences en activité répandues à travers le monde s'élève à 12.500, groupant 200.000 membres actifs, et con-

sacrant, dans l'année, 200 millions au soulagement de la misère humaine.

Depuis lors, son développement ne fait que s'accentuer chaque jour d'avantage. Alors que le chiffre annuel des agrégations de conférences nouvelles par le Conseil général ne s'était jamais élevé, dans le passé, au-dessus de 350, il atteint, pour 1931, 489, et pour 1932, 636 — soit 53 par mois. C'est donc en plein épanouissement que cette Œuvre, unique au monde, va fêter le centième anniversaire de sa fondation, pendant que son Conseil général poursuit avec constance le long procès de béatification de son fondateur, introduit par le Vicomte d'Hendecourt à la veille de son décès, et dont il espère le succès prochain.

Centenaire, elle aborde l'avenir plus vivante et plus ardente que jamais, pleine de confiance dans les destins que lui réserve la Providence.

Albert Foucault.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul et notre temps

Pourquoi la Société de Saint-Vincent-de-Paul, centenaire cette année, est-elle et restera-t-elle jeune malgré les dires et les sourires d'un grand nombre de nos contemporains ?

Telle est la question qui peut se poser aujourd'hui. Nous parlerions volontiers, la connaissant bien, d'une *modernité* de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ! Elle est des temps actuels et sait s'adapter à toutes les méthodes, à toutes les nécessités.

Cette faculté extraordinaire d'adaptation tient à son esprit et à ses moyens. Il suffit de le montrer pour écarter les injustes reproches qu'on lui adresse parfois.

Fondée *par* des jeunes gens *pour* des jeunes gens, la première conférence fut créée dans un but apologétique.

Convaincu de l'inutilité des « bavardages » qu'il entendait aux conférences d'histoire de Bailly, Ozanam cherchait quelque moyen d'action plus direct. L'interpellation aujourd'hui fameuse du jeune saint-simonien : « Catholiques, où sont vos œuvres ? » l'émut profondément, et dès le soir même il exposait ses idées à ses amis, les entraînait à porter à un malheureux le bois qui leur restait... Il voulait donner à l'Église et à ses frères un argument pour combattre les adversaires de la religion. Ce geste, un esprit d'apostolat le dictait.

C'est donc dans la spiritualité de notre fondateur, spiritualité qui est gravée au cœur même de la Société, qu'il faut chercher le « moteur » qui l'anime.

L'esprit de la Société, ses sources

Où trouver la notion de cette spiritualité, sinon là où notre fondateur l'exprime le plus librement, le plus profondément, je veux dire dans ses lettres?

Dans cette correspondance on découvre des idées toujours actuelles, des vues qui conviennent à notre temps, à nos tempéraments et à nos besoins. Des moyens y sont indiqués, qui s'avèrent pour nous encore excellents. Pour se rajeunir la Société n'a qu'à se retremper à ses sources.

Ne sommes-nous pas encore, comme Ozanam, « suspendus entre un passé qui s'écroule et un avenir qui n'est pas encore », et ne nous tournons-nous pas « tantôt vers l'un pour lui adresser un dernier adieu, tantôt vers l'autre pour lui demander : Qui es-tu? »

Malgré l'angoisse du moment, l'enthousiasme s'empara d'Ozanam : « Je me réjouis d'être né à une époque où peut-être j'aurai à faire beaucoup de bien, et alors je ressens une nouvelle ardeur pour le travail ! » Ce cri ne pourrions-nous pas le pousser? Le temps est fini où il était de bon ton de s'émerveiller du passé. Faisons nôtre la pensée d'Ozanam. Réjouissons-nous d'être nés à une époque où Dieu attend de nous quelque chose de neuf.

Pour cette œuvre nouvelle, le meilleur est l'abandon à Dieu, car « les plus grands hommes sont ceux qui n'ont jamais fait le plan de leur destinée. Un peu de confiance au Père Céleste sans la volonté duquel pas un cheveu ne tombe d'une tête humaine ».

Et l'optimisme surnaturel est de commande. « Garde-

toi du découragement, c'est la mort de l'âme », et « prends l'habitude de voir le mal autour de toi sans être ébranlé », nous dit Ozanam, après avoir passé par les tentations et les épreuves que tout jeune homme a été à même de rencontrer.

Il était obsédé par l'avenir : nous devons l'être aussi.

« Sommes-nous irrévocablement condamnés à des inquiétudes qui nous dévorent et à ces tourments qui nous assiègent, et n'est-il aucun moyen de rendre à notre cœur un peu de paix et de consolation ? »

Mais où trouver cette « paix », sinon dans la sainteté ? Ozanam, prêt à la lutte et aux sacrifices, marchera dans la voie de la perfection et cherchera avant tout sa sanctification afin d'agir puissamment sur ceux qui l'entourent et les entraîner au bien. Nous n'avons pas d'autre voie que la sienne.

Pour atteindre cet idéal de sainteté, Ozanam pose pour fondement l'*humilité*. Sachant qu'il ne peut rien par lui-même, il s'appuie sur la grâce, reconnaît sa faiblesse et ses défaillances qui sont le sceau de notre humanité et n'attribue qu'à Dieu le succès et le bien qu'il fait.

Ma conscience ne m'épargne point et, placé entre le désir de faire bien et beaucoup, et une faiblesse incroyable qui m'empêche de rien faire, je passe mes journées en reproches amers pour l'inexécution de mes résolutions passées et en résolutions nouvelles que je n'exécuterai pas davantage et qui me préparent de nouveaux reproches pour l'avenir.

Je puis le dire, parce que je le dis à ma honte et à la gloire de Dieu, peut-être personne ne reçut plus que moi de généreuses inspirations, personne ne ressentit de plus saintes jalousies, de plus nobles ambitions,... et moi, plante mauvaise, je ne me suis point épanoui au souffle divin... j'ai su le don de Dieu, j'ai senti l'eau vive baigner mes lèvres et je ne les ai point ouvertes; je suis resté un être passif et je me suis enfermé dans ma lâcheté.

Quand un être sent si profondément sa bassesse, il est déjà bien élevé dans l'amour de Dieu qui l'attire; et pourtant, plus tard, il recommençait en ces termes :

Si vous saviez comme je suis faible, comme ma bonne volonté est facilement brisée par le choc des circonstances! Comme je passe de la présomption ambitieuse au découragement et à l'inaction!

L'inaction? Vraiment, il ne se regarde pas vivre, car déjà (c'est en 1835 qu'il écrit ces lignes), il a fondé les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et il se prodigue pour elles.

Pourtant, il voit clair; il conçoit qu'une vertu pratiquée sans clarté peut faire dévier les meilleures intentions :

Le diable est un habile logicien; de l'humilité, il fait l'abattement; de l'abnégation, il forme le dégoût de la vie; à la méditation, il fait produire la rêverie; à la rêverie l'ennui, le marasme à l'inaction.

Et il ajoute :

Prenons garde que l'humilité ne soit pas, chez les gens de bien, le prétexte commode à l'indolence.

Et encore :

Il est une modestie trop grande à laquelle je fais impitoyablement la guerre.

Sur quoi va-t-il donc appuyer son élan? Car pour voler il faut un point de départ ferme. Pour Ozanam, ce sont les vertus théologales, la Foi, la Charité :

Ce n'est point un bâton fragile qu'il nous faut pour traverser la terre, ce sont deux ailes, ces deux ailes qui portent les anges : la Foi et la Charité.

Dieu m'a fait la grâce d'apporter dans cette lutte une foi qui, même quand elle ne cherche pas à produire au dehors, anime la pensée, maintient l'harmonie dans l'intelligence,

la chaleur et la vie dans le discours. Ainsi puis-je dire : *in hoc vici* ; et cette idée, qui peut sembler au premier abord orgueilleuse, est pourtant celle qui m'humilie et en même temps me rassure.

Comme tout être qui aime, il va donc vouloir laisser déborder l'Amour qui le remplit et le faire connaître à son prochain.

S'étant assez aimé pour s'élancer et mériter la plénitude de la Présence de Dieu, il aime son prochain comme lui-même, c'est-à-dire qu'il veut le sauver et lui procurer la vie éternelle.

Il se rend compte des aspirations des hommes qui l'entourent en écrivant : « Le premier besoin de l'homme, ce sont les idées religieuses. Le cœur a soif de l'infini. »

Cette soif de l'infini, il désire l'étancher, et pour cela se donner :

Chrétien croyant en Dieu, à l'humanité, à la Patrie, à la famille, souviens-toi qu'à eux, et non pas à toi, appartient ton existence, qu'il vaudrait mille fois mieux languir durant un demi-siècle, en donnant aux autres l'exemple de la résignation et en faisant un peu de bien, que de s'enivrer pendant quelques mois de brillantes délices et mourir dans son délire.

Comment travailler pratiquement à ce règne de Dieu ?

Nous autres, nous sommes trop jeunes pour intervenir dans la lutte sociale. Resterons-nous donc inertes au milieu du monde qui souffre et qui gémit ? Non, il nous est ouvert une voie préparatoire : avant de faire le bien public, nous pouvons essayer de faire le bien de quelques-uns; avant de régénérer la France, nous pouvons soulager quelques-uns de ses pauvres. Aussi, je voudrais que tous les jeunes gens de tête et de cœur s'unissent pour quelque œuvre charitable, et qu'il se formât par tout le pays une vaste association généreuse pour le soulagement des classes populaires.

Pour arriver à ce but, un but unique, la charité, va-t-il

proposer à chacun une voie, un moyen unique ? non pas; déjà conscient de la diversité des esprits et des âmes, il ne cherche pas à fixer en un schème immuable les moyens qu'il propose :

De même que des rayons divergents aboutissent tous au même centre, ainsi nos efforts variés et tendant vers des points divers se résolvent dans une même pensée charitable et procèdent des mêmes principes.

Ne voilà-t-il pas la genèse de l'article de notre règlement où il est dit que rien n'est étranger à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ?

L'œuvre entreprise le sera avec joie et gaieté, en regardant toujours en avant :

La charité ne doit jamais regarder derrière elle, mais toujours devant, parce que le nombre de ses bienfaits passés est toujours très petit, et que les misères présentes et futures qu'elle doit soulager sont infinies.

Il a perçu que le chrétien doit, en soulageant le corps, atteindre l'âme, afin de calmer les révoltes qui s'élèvent dans les cœurs ignorants et qui ne comprennent pas le plan divin :

Une lutte menace d'être terrible; d'un côté la puissance de l'or, de l'autre la puissance du désespoir ; entre ces armées ennemies, il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, du moins pour amoindrir le choc.

Pour cela, il fait appel à l'union et à la collaboration :

Nous avons besoin de serrer nos rangs et, nous voyant fortement appuyés les uns par les autres, nous attaquerons de front avec plus de courage les obstacles et les périls de la vie.

Mais une fois cette union faite, il ne cherche pas à s'élancer à l'assaut des hommes considérés comme des adversaires, ou des opposants pour employer un terme

moins fort; il ne veut pas les réduire par la force de la parole ou de l'acte; — ce qu'il voit en eux, c'est le reflet du Christ, et il veut les atteindre par l'Amour :

Il semble qu'il faille voir pour aimer, et nous ne voyons Dieu que des yeux de la foi, et notre foi est si faible ! Mais les hommes, mais les pauvres, nous les voyons des yeux de la chair. Ils sont là; nous pouvons mettre le doigt et la main dans leurs plaies, et les traces de la couronne d'épines sont visibles sur leur front ; ici, l'incrédulité n'a plus de place possible, et nous devrions tomber à leurs pieds et leur dire, avec l'apôtre : « *Tu es Dominus et Deus meus.* »

Étonnons-nous alors si un tel cœur pouvait trouver au fond de lui-même le désir de mourir pour ses semblables ou tout au moins leur donner le meilleur de lui-même, l'essence de sa vie :

La terre s'est refroidie ; c'est à nous, catholiques, de ranimer la chaleur vitale qui s'éteint; c'est à nous de recommencer aussi l'ère des martyrs. Car, être martyr, c'est chose possible à tous les chrétiens ; être martyr, c'est donner sa vie pour Dieu et pour ses frères; c'est donner sa vie en sacrifice, que le sacrifice soit consommé tout d'un coup comme l'holocauste ou qu'il s'accomplisse lentement et qu'il fume nuit et jour, comme les parfums sur l'autel ; être martyr, c'est donner au ciel tout ce qu'on a reçu : son or, son sang, son âme tout entière. Cette offrande est entre nos mains; ce sacrifice, nous pouvons le faire ; c'est à nous de choisir à quels autels il nous plaira de le porter, à quelle divinité nous irons consacrer notre jeunesse et les temps qui la suivront, à quel temple nous nous donnerons rendez-vous : aux pieds de l'idole de l'égoïsme, ou au sanctuaire de Dieu et de l'humanité.

La survivance de l'esprit d'Ozanam

L'esprit qui anime actuellement la Société de Saint-Vincent-de-Paul est absolument celui qui animait Ozanam.

Forts de la Foi et confiants en Dieu, les membres de la Société ont gardé au cœur la jeunesse nécessaire pour avoir les élans indispensables qui les pousseront à se jeter dans la mêlée.

Cherchant à se sanctifier par la pratique de la charité, les confrères ont à leur disposition de nombreuses œuvres qui sont nées au fur et à mesure des besoins sociaux.

Du petit grain de sénevé qu'était la première réunion, est sortie une Société qui, semblable à un arbre gigantesque, étend ses rameaux sur le monde.

Mais je n'ai pas ici à faire l'historique de la Société qui, née sous le parrainage de six jeunes gens, compte actuellement dans son sein deux cent mille confrères.

On a prononcé quelquefois le mot de « méthode » en l'appliquant à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Méthode? oui, si l'on peut dire que la « charité » soit une méthode — et quand je dis « charité », je veux dire « Amour », m'élevant contre la signification tronquée que lui donna le XIX^{e} siècle.

Aimer le prochain : voilà le moteur essentiel de l'action de la Société, et de là découlent toutes les œuvres que le cœur peut inventer pour secourir ceux qui souffrent. « Aimer c'est deviner », a dit Ernest Hello; les confrères essaient de deviner les besoins nouveaux des hommes et ils inventent.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul n'est pas un bloc uniforme et invariable. Elle englobe une diversité d'œuvres qui prouvent qu'elle vit : car vivre, c'est se transformer, grandir, évoluer. Toujours à l'affût de ce qui se crée, de ce qui se renouvelle, elle sait s'adapter aux temps et aux besoins nouveaux.

Le fondement de la Société est la visite des familles à domicile. Les confrères cherchent les misères. C'est une erreur de croire que les familles visitées sont désignées

par les curés de paroisses et leurs vicaires. C'est une condition essentielle, il faut être des *chercheurs* pour être des apôtres. Et pour être apôtre il faut aller, « sachant ce que l'on fait », à ceux qui sont des frères égarés ou même opposants.

Autour de ce centre absolu : la visite des familles, et puisant en ce noyau les éléments de son activité, la Société a créé un certain nombre d'œuvres.

Là apparaît la modernité de notre Société : à chaque élément de la famille, enfants, parents, vieillards, correspond un groupe d'œuvres.

Ayant pénétré dans la famille, le confrère s'efforce de se faire aimer de ceux qu'il visite. Il ne cherche point à faire un prosélytisme qui serait inopportun. La question religieuse sera abordée plus tard. Tout de suite il a à sa disposition quelques organismes qui *rendent service* sans rien demander en retour. Il est peut-être regrettable d'être obligé de compter sur la puissance du service rendu, mais les faits sont là, il faut agir en conséquence.

Les *Secrétariats des Familles* dans chaque paroisse centralisent toutes les demandes de renseignements de quelque nature qu'ils soient (questions de loyers, de pensions, de procès, etc.), et font les démarches nécessaires; presque toujours ils apportent une solution aux questions posées. La puissance de pénétration du secrétariat est considérable, car le bénéficiaire raconte son succès et engage ses voisins à se servir du secrétariat. Ainsi de nombreuses familles ont été connues, secourues et, une fois dans la place, le confrère ne lâche pas pied facilement !

Les *Maisons du Peuple* possèdent, en plus du Secrétariat, l'*Assistance par le Travail*, et des *Coopératives* d'achats en commun.

La confiance ainsi gagnée, le confrère pourra exercer

une action plus spécifiquement confessionnelle. L'enfance est un champ d'action où son dévouement trouve à s'épuiser largement.

Il fera baptiser les enfants s'ils ne le sont pas, puis il les dirigera vers les *Patronages*. C'est là d'ailleurs que porte le gros effort. Le patronage est le point où toutes nos puissances doivent converger ; nos adversaires le savent si bien qu'ils créent des organismes semblables pour lesquels ils trouvent des sommes considérables. La Société groupe actuellement 5 patronages dirigés et régis par elle, et 7 patronages affiliés. Au sein de ces derniers, il existe des *Cercles d'études* pour apprentis et ouvriers où, après le travail, ceux-ci viennent se retremper dans un milieu différent de celui qu'ils fréquentent dans la journée.

Il serait injuste d'oublier une œuvre affiliée appelée à devenir très puissante : l'œuvre de Saint-Benoît-Labre. Elle s'adresse aux jeunes employés et élèves des écoles primaires supérieures par exemple, et forme ainsi une élite intellectuelle et spirituelle parmi eux.

L'*Association Ozanam* constitue encore un moyen d'action fort important. Elle emmène actuellement près de 200 enfants en colonies de vacances. Dirigée par un Père Mariste, elle s'accroît tous les ans. L'esprit d'adaptation est ici remarquable : en face des colonies socialistes qui réunissent mille enfants et plus tous les ans, la colonie Ozanam par ses méthodes nouvelles de pédagogie devient un adversaire redoutable pour ces « républiques d'enfants ». La Société de Saint-Vincent-de-Paul a voulu montrer que les catholiques pouvaient faire mieux avec les méthodes modernes. Des projets passionnants sont prêts à être mis en œuvre. La Providence, qui ne nous a jamais manqué, nous permettra peut-être d'emmener cette année à la colonie plusieurs centaines d'enfants.

Une fois chrétienne, la famille va grossir les rangs des *Saintes Familles*. Pèlerinages, réunions, sont le prétexte pour aider les familles catholiques à se connaître. Par exemple, la Sainte Famille de Saint-Honoré d'Eylau réunit deux fois par mois 435 familles, ce qui amène environ 700 assistants à chaque réunion.

Malheureusement la vie de la famille ne va pas sans heurt ni accident. Toute une série d'œuvres sont destinées à apporter remède à ces irrégularités.

La *Solidarité Catholique* a été faite pour servir de lien entre les employés et les employeurs. Placement des adultes mais aussi des apprentis, voilà qui complète admirablement la solidarité catholique. Elle ne se contente pas seulement de les présenter; elle les visite, les suit, veille à ce que les patrons ne les emploient pas à des travaux de manœuvres. Pour ce faire, la Solidarité Catholique englobe la *Commission d'Apprentissage*.

S'occuper de l'apprentissage entre tout à fait dans l'esprit de la Société, parce que, pour aider les ouvriers, il est préférable de leur donner un travail rémunérateur que de leur apporter des secours. La Société de Saint-Vincent-de-Paul voit d'ailleurs plus loin. La question de l'*artisanat* n'est pas seulement une question sociale mais morale. Rétablir l'artisanat, c'est lutter contre le travail de la femme à l'usine, c'est reconstituer le foyer familial.

Comme nous le disions tout à l'heure, la famille connaît des heures de douleurs. L'un de ses membres peut tomber malade et être obligé de se rendre à l'hôpital. Mais, à supposer que sa famille ne puisse s'occuper de lui, l'*Œuvre de la Visite dans les hôpitaux*, prévenue par le confrère qui connaissait le malade, dépêche un de ses membres près de lui. Bien plus, en liaison avec les grou-

pements de médecins et étudiants catholiques, elle les signalera aux « patrons » ou aux internes qui s'occuperont de lui avec plus de sollicitude.

Et puis, nul n'est exempt de tentations, et chacun peut succomber. Si un adulte ou un enfant s'est rendu coupable de faits tels qu'il soit traduit devant les tribunaux, là encore la Société veille et accourt.

Visite des prisonniers : nous sommes ici en pleine tradition, car Ozanam allait à Mazas voir les prisonniers. Problème complexe, qui oblige à prendre en charge la famille délaissée, à se rendre à Fresnes ou à la Santé voir le délinquant, à le recueillir lors de sa sortie de prison, à le réadapter à la vie libre.

Plus particulièrement encore, les confrères trouvent à dépenser leur activité aimante près des mineurs mis *en liberté surveillée* par le tribunal des enfants.

Enfin, lorsque l'heure du déclin a sonné, lorsque les pauvres « vieux » plus ou moins abandonnés de leurs enfants vont se réfugier dans les hospices, les *Amis de la vieillesse* les reçoivent dans les foyers qu'ils ont établis près de chacun des grands hospices. Les jeunes ont ici un rôle particulièrement bienfaisant en venant récréer les vieillards, en écoutant avec patience les histoires qu'ils recommenceront chaque fois, en écrivant leurs lettres. On ne peut imaginer la paix et le réconfort que l'on apporte ainsi et les réconciliations que l'on obtient au moment dernier.

Il faudrait aussi parler des *Cités-Jardins*, de l'*Association du Logement*, de la société des *Habitations à bon marché* qui a fondé des cités entières pour abriter les familles nombreuses.

Enfin vient de naître l'an passé l'*Accueil aux jeunes provinciaux isolés*. Loin d'inciter les jeunes gens à déserter la campagne ou la province, cette œuvre nouvelle se

met à la disposition des jeunes émigrants pour les accueillir à leur arrivée à Paris, les loger dans des hôtels convenables, les placer, et souvent elle réussit à les incorporer dans une de nos conférences.

Par cet exposé on peut se rendre compte de la diversité des moyens dont dispose notre Société pour atteindre les pauvres.

A cause de cette diversité même elle ne peut rebuter personne; car elle ne s'adresse pas à *un* tempérament mais à des *multitudes* de tempéraments.

Chaque œuvre demande des aptitudes souvent très différentes qui ne peuvent se rencontrer chez un seul et même confrère.

Pour prouver son adaptation aux besoins nouveaux, en particulier à la visite des familles qui ont un grand nombre d'enfants, le Conseil général a pris une décision qui a quelque peu étonné et peut-être scandalisé. Il a affilié, après entente avec la Société de Bologne, des conférences d'*étudiantes*. Pour son propre compte le conseil de Paris en possède déjà 34.

Imprégnés des idées de collaboration et de pénétration de notre fondateur, étudiants, étudiantes, « anciens », lycéens, lycéennes..., sont prêts à donner et se donner (1).

Tel est donc l'esprit qui anime nos œuvres, les multiplie : c'est l'Esprit même du Christ, dont le commandement nouveau renouvelle nos cœurs : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » Et malgré nous, si l'on nous remarque, « nous nous laisserons voir », et si la gloire s'accroche à nos œuvres, ce n'est pas que nous en ayons fait un but, mais « nous l'accepterons comme un bienfait », ainsi que nous le conseille Ozanam.

(1) Qu'on veuille bien se reporter à l'étude de notre confrère M. M. Bouttier : *La Société de Saint-Vincent-de-Paul et les Étudiants*, p. 272.

Et comme conclusion relisons ce fragment de lettre d'Ozanam écrite il y a cent ans, et dont pourtant la modernité est aveuglante : « Un seul moyen de salut nous reste, c'est que, au nom de la charité, les chrétiens s'interposent entre les deux camps, qu'ils aillent, transfuges bienfaisants, de l'un à l'autre; qu'ils obtiennent des riches beaucoup d'aumônes, des pauvres beaucoup de résignation; qu'ils portent aux pauvres des présents, aux riches des paroles de reconnaissance; qu'ils les accoutument à se regarder de nouveau comme des frères; qu'ils leur communiquent un peu de mutuelle charité, et cette charité paralysant, étouffant l'égoïsme des deux partis, diminuant chaque jour les antipathies, les deux camps se lèveront, ils détruiront leurs barrières de préjugés, ils jetteront leurs armes de colère, et ils marcheront à la rencontre l'un de l'autre, non pour se combattre, mais pour se confondre, s'embrasser et ne plus faire qu'une seule bergerie sous un seul pasteur : *Unum ovile, unum pastor.* »

Dr DE FRESQUET,
vice-président du Conseil central de Paris.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul et les Étudiants

Ozanam avait vingt ans lorsque, avec cinq de ses camarades, étudiants comme lui, et dont l'aîné n'avait pas vingt-trois ans, il fonda la première Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Un siècle est passé; les six sont devenus 200.000, qui ne sont pas tous des étudiants et dont la plupart ont plus de vingt-trois ans. Mais le principe fondamental de notre règlement demeure; c'est que « la Société de Saint-Vincent-de-Paul reçoit dans son sein tous les *jeunes chrétiens* qui veulent s'unir de prières et participer aux mêmes œuvres de charité, en quelque pays qu'ils se trouvent ». Les jeunes gens, et au premier rang d'entre eux les étudiants, ont donc toujours droit de cité dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul. De ce droit, qu'ils tiennent des origines mêmes de l'œuvre, et que nul ne songe à leur contester, font-ils du moins usage?

Il peut paraître oiseux de poser la question... et pourtant... Nous avons personnellement souvenir de l'admirable animateur d'une œuvre catholique — ce n'était pas un laïque — qui nous demandait un jour, avec une ironie mêlée d'un peu de pitié, s'il y avait quelques « moins de 70 ans » dans la Conférence à laquelle nous nous intéressons. Simple boutade peut-être, mais qui traduit tout

de même un état d'esprit impliquant une fâcheuse méconnaissance des réalités.

La *Vie Spirituelle* n'étant pas un recueil de documents statistiques et notre compétence n'étant pas universelle, nous limiterons nos investigations au diocèse de Paris et ne citerons que quelques chiffres.

Dans le diocèse de Paris, à côté de 199 Conférences paroissiales, composées d'environ 3500 confrères de tout âge et comprenant, par conséquent, un nombre appréciable, quoique difficile à préciser, de jeunes hommes, il existe 180 Conférences qui, elles, se recrutent exclusivement dans la jeunesse et sont composées d'environ 2500 membres. De ces 180 Conférences de jeunes, une centaine ont leur source de recrutement dans les patronages et dans les amicales de l'enseignement primaire libre, une vingtaine dans les maisons catholiques d'enseignement secondaire, et 59, comprenant un millier de membres, dans les lycées de l'État, les Facultés et les grandes Écoles.

Des Conférences se recrutant dans la jeunesse populaire, il y aurait, notamment au point de vue de leurs résultats spirituels, beaucoup à dire, car elles contribuent puissamment à la constitution des élites dans la classe ouvrière : elles forment un excellent contrepoids à l'abus des sports que déplorent souvent les dirigeants des œuvres catholiques de jeunesse; elles enseignent la charité, précepte divin qui s'impose à toutes les classes de la société; enfin, par la connaissance des questions sociales, elles constituent une excellente préparation au syndicalisme catholique. Insérées dans ces œuvres de jeunesse, elles sont, pour reprendre l'expression d'un prêtre qui les a bien connues, le « thermomètre » qui révèle le degré d'esprit surnaturel de l'œuvre tout entière.

Mais là n'est pas notre sujet. Ce sont les Conférences

de lycéens et d'étudiants du diocèse de Paris qui retiendront seules maintenant notre attention. Nous voudrions dire quelques mots de leur histoire, des sources spirituelles et des formes de leur activité, enfin de l'influence qu'elles ont sur la formation morale et sociale des jeunes gens qui les composent.

I. — Origine et développement

Les conférences d'étudiants

L'origine des Conférences d'étudiants se confond avec celle même de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, puisque la première Conférence était composée exclusivement d'étudiants, abstraction faite seulement du vénérable président qu'elle s'était choisi en la personne de M. Bailly — et qui, d'ailleurs, en dépit de ce que l'on croit généralement, n'avait qu'une quarantaine d'années —. Mais leurs études finies, les ouvriers de la première heure restèrent fidèles à l'œuvre qu'ils avaient créée dans l'ardeur de leurs vingt ans : ils cessèrent d'être des étudiants, mais restèrent des confrères de Saint-Vincent-de-Paul; en même temps, des hommes plus mûrs venaient, de l'extérieur, se réchauffer à ce foyer de charité. Ainsi se trouvèrent, au bout de bien peu d'années, mêlés dans les Conférences primitives des éléments fort divers, unis toujours par les liens de la charité chrétienne, mais différents entre eux par l'âge, par la profession, par la condition sociale. Cet élargissement de la base de recrutement des Conférences conduisit bien vite à la création de Conférences homogènes dans des Catéchismes de Persévérance composés surtout de lycéens, dans des centres de

préparation à de grandes Écoles, dans des maisons ou cercles recevant des étudiants catholiques.

L'année 1913 marque une date importante dans l'évolution des Conférences d'étudiants. C'est celle de la création de la première Conférence fondée dans une grande École du Gouvernement, à l'École des Mines.

Jusque-là, les élèves de ces grandes Écoles étaient disséminés dans d'autres Conférences; celle de la paroisse Saint-Médard, en particulier, recevait quelques élèves de l'École Polytechnique, de l'École des Mines, de l'Institut Agronomique. Bien souvent déjà, à Paris et en province, la Conférence Saint-Médard avait essaimé. Elle le fit une fois encore, en donnant naissance à la Conférence Saint-Tarcisius, pour les élèves de l'École des Mines.

Ce n'était qu'un essai, mais il fut concluant. Bon nombre d'élèves à l'École des Mines vinrent à elle, qui n'étaient pas venus, qui ne seraient pas venus à une Conférence non corporative. Aussi dès la fin des hostilités, le mouvement que la guerre avait interrompu se développa-t-il avec rapidité. En 1921 à l'Institut national Agronomique et à l'École des Ponts et Chaussés; en 1922 aux Écoles du Génie Maritime et de l'Artillerie Navale, à l'École Normale aussi, par transformation de la Conférence Saint-Médard des lycéens, qui de tout temps avait compté des normaliens dans ses rangs; en 1923 à l'École des Travaux Publics; en 1925 à l'École des Chartes; en 1930 à l'École des Beaux-Arts; demain à la Faculté de Pharmacie.

Toutes ces Conférences à base corporative ont pour caractère commun de se recruter exclusivement parmi les élèves de l'École ou de la Faculté à laquelle elles se rattachent. Des professeurs, des anciens élèves peuvent avoir coopéré à leur création. Ils peuvent, en qualité de membres honoraires ou bienfaiteurs, les aider de leurs conseils ou de leurs deniers. Mais ils n'en sont pas membres

actifs, n'assistent pas aux séances hebdomadaires, ne visitent pas de familles. Cette politique présente l'avantage de donner aux Conférences établies sur ces bases une homogénéité parfaite qui constitue un de leurs charmes et facilite grandement leur recrutement.

*
* *

Les conférences d'étudiantes

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des Conférences de jeunes gens. Il en est d'autres. En 1928 se manifesta à Paris une initiative qui avait déjà un antécédent ou deux en province, et qui s'est révélée particulièrement féconde. L'aumônier des Catholiques des Beaux-Arts groupa un certain nombre de jeunes filles, toutes élèves à l'École des Beaux-Arts, disposées à visiter des familles ouvrières. Lui-même ancien membre d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, il fit adopter par elles notre règlement : séance hebdomadaire et visite hebdomadaire. Quelques mois plus tard naissait un groupement analogue pour les étudiantes en médecine. Les jeunes filles de la Cité Universitaire suivaient l'exemple des jeunes gens, leurs camarades. Puis le mouvement s'étendait aux jeunes filles du lycée Victor-Duruy, aux étudiantes en pharmacie, aux étudiantes de la Sorbonne et à d'autres groupements de la jeunesse féminine universitaire. Il ne paraît pas arrivé à son terme.

L'existence dans le seul diocèse de Paris d'une quinzaine de Conférences féminines suivant exactement le règlement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, travaillant en relations constantes avec les Conférences paroissiales et les Conférences d'étudiants, recueillant au même titre que ces dernières les directives du Conseil Central,

l'existence de groupements analogues en province, la perspective de fondations nouvelles, posaient une question de principe qui fut heureusement résolue. Un accord avec la Société féminine de Saint-Vincent-de-Paul ayant son siège à Bologne a permis d'assurer à ces jeunes filles les avantages spirituels concédés à la Société de Saint-Vincent-de-Paul par la munificence des Souverains Pontifes et les a rattachées, dans les divers diocèses de France, à la même hiérarchie que les Conférences de jeunes gens.

Ces quelques renseignements, plus encore peut-être l'exposé historique des conditions dans lesquelles se sont fondées au cours des dernières années de nombreuses Conférences dans les Facultés et les grandes Écoles de Paris — on trouverait de multiples exemples du même ordre dans les villes universitaires de province —, l'éclosion spontanée de Conférences féminines, nous autorisent, semble-t-il, à conclure que, en dépit de la multiplication des œuvres d'apostolat intellectuel et d'action sociale et charitable qui sollicitent leur activité, étudiants et étudiantes de France sont loin de se désintéresser des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Comme au temps d'Ozanam, la Société de Saint-Vincent-de-Paul voit affluer vers elle la jeunesse universitaire.

Leur programme

A cette jeunesse intellectuelle avide d'action, quel idéal la vénérable centenaire que sera demain la Société de Saint-Vincent-de-Paul est-elle en mesure de proposer?

L'idéal d'Ozanam. Rien d'autre — et c'est assez.

L'objet surnaturel que notre fondateur proposait à ses camarades est en effet de tous les temps : se sanctifier et sanctifier les autres par l'exercice de la charité; faire écla-

ter aux yeux des incroyants la vitalité du christianisme est une œuvre qui n'a rien perdu de son actualité.

Quant aux méthodes employées, elles ont paru quelque peu révolutionnaires à certains, lorsqu'elles furent instaurées par Ozanam : il n'était pas commun alors de voir des jeunes gens « aller aux pauvres ». Elles ne scandalisent certes plus personne maintenant, mais elles ont conservé une merveilleuse force d'adaptation aux formes nouvelles d'apostolat que peuvent imposer les circonstances actuelles. En elles tradition et progrès se complètent, sans jamais s'opposer : « la tradition, si elle est seule, aboutit à la routine et au sommeil; le progrès, s'il ne repose sur la tradition, manque de la base inébranlable qui peut seule assurer sa fécondité » (1).

II. — L'esprit surnaturel des Conférences

L'idéal surnaturel d'Ozanam, qui se confond avec l'objet même de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, a été défini avec quelque développement dans un précédent article (2). Nous n'avons pas à y revenir, mais seulement à préciser les moyens que les Conférences, par la contexture de leurs séances ou par leur organisation générale, mettent à la disposition des étudiants pour développer l'esprit de foi et de charité qui doit les animer, pour fortifier l'amitié qui doit les unir, et pour les aider ainsi à faire pénétrer Dieu autour d'eux, notamment dans les familles qu'ils visitent.

(1) Allocution de M. le président du Conseil Central de Paris, le 5 mars 1933.

(2) Allusion à l'article de M. Fliche et du Dr de Fresquet.

La Conférence moyen de sanctification permanente

La séance hebdomadaire de la Conférence commence et se termine par une prière en commun. Et la prière fait tellement partie de l'essence de la séance qu'il est recommandé aux confrères arrivant après sa récitation publique de la réciter chacun en leur particulier.

La séance se continue nécessairement par la lecture de piété, ou, lorsque la Conférence est pourvue d'un aumônier, par un avis de piété. La plus grande latitude est laissée au président dans le choix de la lecture, mais jamais il ne doit l'omettre, et toujours il doit s'arrêter à un texte de nature à compléter la formation morale et religieuse du confrère, « le but de la Conférence n'étant pas moins d'entretenir la piété des membres que de soulager les pauvres ».

Hors des séances hebdomadaires, bien d'autres occasions sont données aux confrères de développer leur vie surnaturelle.

Les unes leur sont fournies dans le cadre général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. C'est l'assistance, — obligatoire pour le gain des indulgences, — aux messes dites le jour de nos quatre assemblées générales réglementaires. C'est la présence aux pèlerinages : Saint-Denis, au début de l'année charitable; Saint-Étienne-du-Mont, pendant la neuvaine de sainte Geneviève; Sacré-Cœur, le dimanche de la Trinité; la fête de saint Vincent de Paul. C'est la retraite de l'Immaculée Conception; ce sont les Journées de récollection à la Villa Manrèse.

Les autres naissent de l'initiative propre de telle ou telle Conférence. Elles sont ainsi d'une grande variété. Ici, on suggère aux confrères de faire précéder la visite

de leurs familles par une courte visite au Saint-Sacrement. Là, ils assistent collectivement à une messe dite à intervalles réguliers aux intentions de la Conférence. Ailleurs, on établit une sorte de « roulement de prières » : par exemple un confrère représente, chaque semaine, sa Conférence à la messe célébrée dans la crypte des Carmes auprès du tombeau d'Ozanam; dans d'autres Conférences c'est chaque jour qu'un confrère est désigné pour assister à la messe aux intentions de la Conférence. Une Conférence féminine a organisé pour ses membres une journée de récollection. Une autre fait célébrer une messe le jour, puis, chaque année, le jour anniversaire de sa fondation. Et ce ne sont que des exemples.

Le plus souvent d'ailleurs, pour les Conférences d'étudiants et d'étudiantes, il s'agit beaucoup moins d'organiser des exercices de piété qui leur soient propres que de participer à ceux qui sont établis, en dehors d'elles, dans le cadre professionnel. Dans les Facultés et Écoles où existent des « groupes catholiques » pourvus d'un aumônier — et leur nombre va croissant d'année en année —, les Conférences se gardent bien de briser par des initiatives particulières, si louables fussent-elles en leur principe, le cadre existant. C'est à la vie religieuse collective du groupe qu'elles ont à cœur de participer : messes, retraites ou journées de récollection, adorations nocturnes, etc. Les confrères restent ainsi fidèles à l'esprit d'Ozanam en vivifiant par leur présence ces manifestations de vie surnaturelle, en jouant, là comme ailleurs, le rôle d'entraîneurs.

L'action des confrères sur leur milieu

Aux séances, qu'ils aiment à fréquenter parce qu'elles sont un foyer de vie, hors des séances, dans ces réunions

un peu plus générales, dans les conversations particulières qui les prolongent, les confrères sentent peu à peu se former entre eux ces sentiments d'amitié qui unirent les premiers compagnons d'Ozanam; fondés sur une communauté de convictions et d'aspirations, ces sentiments constitueront pour eux — surtout s'ils sont, à Paris, des déracinés — une puissante sauvegarde pendant leur adolescence, et survivront aux circonstances temporaires qui leur ont donné naissance.

Amitié entre confrères de Saint-Vincent-de-Paul, amitié entre catholiques d'une même Faculté ou d'une même École, oui; mais aussi amitié qui se garde d'être exclusive, qui, comme la charité dont elle émane, rayonne, rayonne partout, et non pas seulement sur les pauvres : dans leur propre milieu la misère matérielle n'existe guère, ou du moins elle se cache, mais que de misère intellectuelle et morale à découvrir, à soulager! Les confrères s'y emploient avec toute la délicatesse que comporte cette forme particulièrement difficile d'apostolat.

Dans une de nos Conférences de lycéens, les aînés, candidats aux grandes Écoles, donnent des répétitions à ceux de leurs jeunes camarades du lycée auxquels leur situation de fortune ne permettrait pas de s'en procurer. Simple service rendu, sans doute, et qui n'a rien d'héroïque, mais qui peut préparer la voie, de près ou de loin, à des amitiés fécondes en résultats moraux.

Pour exercer une influence sur le milieu non catholique qui les entoure, il n'est même pas toujours besoin que les confrères passent à l'action directe. La seule existence de ce groupe d'étudiants catholiques soucieux de découvrir ceux qui souffrent pour aller les soulager, les encourager, les relever, constitue déjà un enseignement auquel ne sont pas toujours insensibles les étudiants enclins à considérer la vie comme un spectacle où l'on doit se mêler le moins possible.

Mais certains confrères savent, sans négliger les arguments d'ordre intellectuel, transformer en moyen direct d'apostolat leurs obligations mêmes de confrères.

Le règlement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne permet pas d'incorporer à une Conférence un non-catholique ; mais il n'interdit pas à un confrère de se faire accompagner, dans ses visites, d'un camarade qui ne partage pas encore sa foi. Et cette visite à deux — l'un portant Dieu dans son âme, et l'autre le cherchant — n'est pas toujours dépourvue de valeur apologétique. En voulez-vous un exemple? Il est d'hier : il a été cité, le 12 mars, à l'assemblée générale des Conférences d'étudiants et d'étudiantes du diocèse de Paris, par le président de la Conférence de la Cité Universitaire. Le voici :

« Dernièrement, on me rapportait la conversation suivante entre deux étudiants.

« L'un disait : « Être catholique, c'est beau ; mais en « dehors de la présence à la messe du dimanche, que « font-ils devant cette misère qui s'étale devant nous? « (il montrait alors ces baraques infectes qui gisent « encore derrière la Cité Universitaire). Là les protestants « travaillent; l'Armée du Salut fait de grandes choses... « Les catholiques sont bons à donner des conseils, et « c'est tout. »

« L'autre de répondre : « Disposes-tu de quelques mi- « nutes? Nous allons nous rendre dans une de ces famil- « les qui m'intéressent et dont tu vois les masures, là- « bas. »

« Ce qui fut dit fut fait. Ils arrivent dans l'unique pièce, meublée d'un vieux sommier, deux chaises bancales, un vieux poêle, une table formée de deux planches disjointes, le tout dans une infecte saleté. Le père, en chômage, était là, attendant la visite promise ; la mère travaillait. Décrire la joie du père en voyant venir à lui

son jeune ami est impossible. La conversation fut vite animée; le confrère demandait des conseils sur le jardinage ; ainsi le visité faisait partager sa science du jardinage, heureux de donner ce qu'il possédait. Dans la chaleur des explications, une bouteille de vin fut débouchée, et celui qui levait son verre avec la plus grande joie, c'était ce sceptique. »

Les progrès de la vie spirituelle des confrères, l'influence morale et religieuse qu'ils exercent sur leurs camarades incroyants défient les statistiques. La plupart des résultats acquis dans cet ordre de choses échappent au contrôle des hommes. Ils ne sont connus que de Dieu, et des prêtres que leur ministère met en contact avec cette jeunesse universitaire. Qu'il nous soit permis seulement d'invoquer le témoignage de l'un d'eux, aumônier d'une Conférence de jeunes filles, qui disait que sa Conférence avait donné des résultats bien supérieurs à ceux qu'il en attendait, qu'au point de vue surnaturel elle avait transformé ces jeunes filles. Témoignage à rapprocher de celui que nous avons cité déjà sur le développement d'esprit surnaturel qui résulte, pour les œuvres de jeunesse ouvrière, de l'existence, dans leur sein, d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

III. — Les Conférences et leurs familles

Le choix des familles

Au moment où naquirent les Conférences de jeunes, en particulier les Conférences se recrutant dans les patronages et les Catéchismes de Persévérance, la plupart d'entre elles se spécialisèrent dans la visite des vieillards,

tant et si bien que l'on fut tout près de tenir pour un principe fondamental de notre Société ce qui n'était qu'un usage : les Conférences paroissiales — que l'on appelait alors les « Grandes Conférences » — se réservaient les familles avec enfants, laissant aux autres les vieillards. Pratique maintenant tombée, d'un commun accord, en désuétude : les Conférences de patronages elles-mêmes, quoique composées parfois de très jeunes confrères, ne limitent pas toute leur activité à la visite des vieillards. Quant aux Conférences d'étudiants, elles ne visitent que des familles comportant des enfants et, si possible, de nombreux enfants. Elles les choisissent généralement loin du centre de Paris : dans les faubourgs, notamment dans ces immeubles municipaux qui constituent des villes en miniature; dans la zone où vit, dans une promiscuité lamentable, une population généralement peu secourue par les œuvres catholiques, mais où d'autres confessions ne sont pas inactives; parfois même dans certaines communes suburbaines où le clergé a tant besoin de concours extérieurs. Ayant su aller chercher les familles ouvrières là où elles se trouvent, les Conférences d'étudiants ne sont pas de celles qui proclament qu'il n'y a plus de pauvres.

Il convient d'ailleurs de s'entendre sur les mots. S'il arrive bien souvent aux Conférences d'étudiants, comme aux autres, d'englober sous la dénomination générique de « pauvres » l'ensemble de leurs protégés, il n'en faut pas conclure qu'elles ne visitent que des familles réellement nécessiteuses. A côté de celles qui ont besoin de secours matériels réguliers, et auxquelles les quelques francs de bons qu'elles peuvent apporter chaque semaine ne sont pas inutiles, elles visitent bien des familles qui sont à la limite du besoin.

En période d'activité économique normale, il est, en

effet, beaucoup de familles ouvrières, même pourvues de plusieurs enfants, chez lesquelles l'équilibre budgétaire est à peu près réalisé : salaire proprement dit, allocations familiales, secours de familles nombreuses, primes de natalité ou d'allaitement, constituent un revenu suffisant pour couvrir les dépenses courantes, sinon pour permettre quelques économies. Mais il suffit de bien de choses — quelques jours de maladie, de chômage — pour rompre l'équilibre, et alors l'intervention immédiate de l'ami que doit être devenu le confrère de Saint-Vincent-de-Paul peut suffire à empêcher une déchéance peut-être profonde et durable dans l'ordre matériel.

Mais il y a un autre point de vue. Même en ces périodes de relative prospérité, dans ces familles qui n'ont pas de préoccupations immédiates d'ordre matériel, que d'occasions nous pouvons avoir d'exercer une influence d'ordre moral et religieux, sur les parents comme sur les enfants : unions à régulariser, pratiques religieuses à mettre, ou à remettre en honneur; baptêmes et premières communions à assurer ; colonies de vacances à choisir ; santés à surveiller; orientation professionnelle à diriger; contact à établir, pendant le service militaire, avec l'aumônier de la garnison; difficultés parfois à aplanir entre parents et enfants, à l'occasion d'un mariage projeté, etc. A considérer les choses sous cet aspect, il n'est pas besoin d'être dans la misère matérielle pour avoir des titres à la visite d'un confrère de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette conception, qui est celle d'un bon nombre de Conférences d'étudiants, ne leur est pas particulière : elle remonte aux origines mêmes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Voici bientôt cent ans que l'on considère le bon de pain comme la « clef » qui nous donne accès au cœur du « pauvre »; les circonstances nous ont amenés depuis lors à en forger bien d'autres : ce sont

des secours en nature plus variés, des secours extraordinaires en argent, surtout des services rendus. Pourquoi n'en pas user aussi, comme de la « clef » primitive ?

L'action charitable

Les secours matériels réguliers portés chaque semaine à domicile aux familles nécessiteuses valent une mention, mais non de longs commentaires. Ils revêtent généralement la forme de bons, comme il y a un siècle. Tout au plus convient-il de noter que le système s'est assoupli par l'adoption de plus en plus fréquente de bons « passe-partout » valables non seulement chez des boulangers, mais dans des maisons d'alimentation vendant des denrées variées — sauf de l'alcool, car la charité doit être prévoyante — et que certaines Conférences n'ont pas reculé devant des initiatives plus originales, comme celle de bons de bain. Parfois cependant — comme à Ozanam offrant à son premier pauvre une part de sa propre provision de bois —, il arrive aux étudiants de porter eux-mêmes quelques denrées, et non les bons qui les représentent; c'est la forme d'assistance qui convient notamment aux « nouveaux pauvres » : leur remettre des bons serait les obliger, par une cruauté inutile, à afficher leur misère chez les commerçants du quartier.

Quant aux secours exceptionnels en nature, ils ne sont pas non plus, dans les Conférences d'étudiants, essentiellement différents de ce qu'ils sont dans les autres Conférences. On n'hésite pas, si la caisse est suffisamment garnie, à donner quelques meubles, surtout lorsqu'il s'agit de faire sortir d'hôtel une famille ou de remédier à une promiscuité contraire à la morale. On use largement du service d'achats de chaussures en commun organisé par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. On distribue abon-

damment vêtements neufs ou usagés. A noter seulement, comme caractère particulier en ce domaine aux Conférences d'étudiants, l'aide que leur prêtent en la matière certaines Conférences de jeunes filles : il a été, de tout temps, recommandé aux Conférences de constituer à côté d'elles, pour ces besognes essentiellement féminines, un Comité de Dames; les jeunes filles de nos Conférences d'étudiants en tiennent d'autant plus efficacement la place que, visitant personnellement des familles, elles connaissent leurs besoins autrement que par ouï-dire.

Les Conférences d'étudiants ne croient pas tous les secours en espèces prohibés par le règlement. Le règlement, au contraire, les prévoit expressément, puisqu'il précise que, « lorsqu'il n'est pas possible d'éviter une allocation en argent en donnant à sa place un secours en nature, le membre qui a reçu l'argent doit en surveiller de très près l'emploi ». De cette faculté, contenue dans de sages limites, les Conférences usent largement. Elles ne croiraient pas avoir rempli leur mission en votant généreusement « doubles bons », c'est-à-dire un secours supplémentaire de cinq ou dix francs, à une famille qui doit faire face à des dépenses exceptionnelles d'une certaine ampleur. Les secours de loyer, les secours pour fourniture de gaz, de médicaments, les versements pour retraits d'objets en dépôt au Mont-de-Piété, les paiements de frais de voyage, etc., sont très fréquents; mais lorsqu'ils sont remis directement à la famille, on s'applique à en surveiller l'affectation, conformément au règlement.

Il est une autre forme d'aide matérielle en espèces qui est fort en honneur dans certaines Conférences. C'est le prêt d'argent. Les occasions ne manquent pas. C'est une famille qui doit s'acheter quelques meubles, payer un terme d'avance, verser parfois un cautionnement important; telle autre qui a engagé au Mont-de-Piété des objets

nécessaires, peut-être la machine à coudre qui assure à la mère un salaire régulier; celle-ci qui aspire, en remboursant d'un coup un fournisseur qui lui a fait crédit, à pouvoir faire désormais ses achats ailleurs dans des conditions moins onéreuses; cette autre qui n'a pas su — peut-être d'ailleurs la Conférence aurait-elle pu l'y aider en créant, comme l'ont fait certaines, une Caisse d'économies — mettre de côté les sommes nécessaires au paiement des frais d'une colonie de vacances, ou d'un mariage.

On pourrait multiplier ces exemples à peu près à l'infini. Du point de vue moral qui est le nôtre, il nous paraît plus intéressant de souligner que, en fait, la majeure partie de ces prêts d'honneur sont remboursés. Une part, sans doute, s'en révèle, à l'expérience, irrecouvrable, et c'est parfois du fait de la mauvaise volonté du débiteur; c'est plus souvent du fait des circonstances extérieures qui ont rendu pire une situation matérielle qui paraissait pouvoir s'améliorer; c'est parfois enfin — et ceci est plus fâcheux — du fait de la Conférence, qui a voulu se faire illusion à elle-même en présentant à la famille comme un prêt ce qui, étant donnée la faiblesse des possibilités de remboursement, devait, dès l'origine, lui être remis sous forme de don.

Le prêt d'honneur, bien compris, c'est-à-dire consenti seulement lorsqu'il présente des chances suffisantes de remboursement, n'est déjà plus une forme d'assistance purement matérielle. Il a déjà une valeur moralisatrice. En montrant à la famille la confiance que nous avons en elle, nous la relevons à ses propres yeux.

L'action sociale

La confiance de la famille, que le visiteur doit avoir

à cœur de mériter, ne se mesure pas d'ailleurs à l'importance des secours matériels qu'il apporte. Elle naît aussi des mille services, grands ou petits, que le confrère est amené à lui rendre et qui ne se traduisent pas nécessairement par une dépense pour la Conférence.

Les Conférences se préoccupent, par exemple, d'assurer à leurs familles un logement sain, propice à l'éclosion de la vie familiale. Certaines n'ont réalisé leur désir qu'à la suite de démarches répétées auprès des offices d'habitations à bon marché. Et nous avons souvenir, par exemple, d'une démarche ultime qui, à la veille d'une expulsion, a fait aboutir d'urgence une demande pour l'admission de laquelle on avait, quelques jours plus tôt, déclaré à la famille qu'il faudrait encore une longue patience. Une fois le logement obtenu, la Conférence a souvent une aide à fournir sous forme de prêt, pour la phase critique de l'emménagement. Ce n'est pas tout encore d'être installé dans un logement, il faut le maintenir ou le rendre propre. Ici peuvent intervenir les concours de « bonne tenue des logements ». Parfois la Conférence fournit le matériel nécessaire à la remise en état de certains intérieurs, et si la main-d'œuvre manque pour utiliser ce matériel, n'est-ce pas un peu le rôle de futurs architectes, de futurs peintres ou de futurs ingénieurs, d'user parfois du pot de colle et du pinceau ? Quant aux jeunes filles, elles montrent parfois par les faits que l'on peut fréquenter Ibsen ou Dostoïevski sans ignorer l'art de manier le plus prosaïque des balais pour suppléer une mère de famille malade.

Dans tout ce qui a trait à la santé, les Conférences d'étudiants et d'étudiantes en médecine et en pharmacie sont particulièrement compétentes, mais aucune n'est entièrement inapte à rendre service. Pour assurer à domicile les soins nécessaires, il faut parfois intervenir

auprès des organismes municipaux d'assistance médicale, auprès des infirmières-visiteuses, auprès des Sœurs gardes-malades. En cas d'hospitalisation, la Conférence s'applique à éviter au malade la triste impression de n'être qu'un numéro dans une pancarte et un cas pathologique dans une salle : elle établit des relations avec des membres du personnel médical et, s'il y a lieu, avec l'aumônier. Les visites du confrère se font désormais à l'hôpital, et son influence s'étend parfois à d'autres que son propre malade, car il lui arrive de retrouver au chevet des voisins les publications judicieusement choisies qu'il lui a apportées.

Ce ne sont là que des cas particuliers. En réalité, ce sont toutes les circonstances de la vie d'une famille ouvrière qui peuvent donner à un confrère conscient de sa mission l'occasion de servir de guide. La complexité croissante de notre législation, en particulier de notre législation sociale, déroute ceux-là mêmes qui en sont les bénéficiaires. Bien souvent le confrère peut intervenir par un conseil, mieux encore par une démarche. Les lois d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses, aux femmes en couches, la loi sur l'encouragement national aux familles nombreuses, la réglementation des secours de chômage, la loi sur les assurances sociales, doivent être connues de lui, sinon évidemment dans tous leurs détails, du moins assez pour qu'il puisse obtenir de la famille des explications claires sur le problème à résoudre, ce qui n'est pas toujours facile.

Tous ces problèmes sont évidemment, par essence, du ressort des Secrétariats sociaux que la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et d'autres après elle, ont semés dans toute la France, et certaines de nos Conférences d'étudiants fournissent à des secrétariats, en même temps que des clients, des dirigeants. Mais bien souvent c'est dans

le sein même de la Conférence que ces questions juridiques ou quasi juridiques se résolvent, et la confiance de la famille en son visiteur s'en trouve accrue... Nous savons même certaines Conférences de jeunes filles où l'on a su résoudre, sans recourir à un secrétariat, de graves problèmes relatifs à des déchéances de puissance paternelle ou de mise en liberté provisoire.

L'action religieuse

Par ces secours matériels, par cette sollicitude discrète, mais toujours en éveil, se prépare la voie à l'action spécifiquement religieuse. C'est elle naturellement que les Conférences placent au premier plan de leurs préoccupations, quoique ce ne soit généralement pas celle par laquelle il convienne de commencer, de crainte de provoquer des actes religieux de simple complaisance.

L'essentiel est évidemment ici l'action personnelle du confrère. Mais les moyens d'action collectifs ne sont pas à dédaigner. Les arbres de Noël, autrefois fréquentés surtout par les enfants et leurs mères, attirent de plus en plus les chefs de famille. Les pèlerinages au Sacré-Cœur ou au tombeau d'Ozanam, surtout lorsqu'ils réunissent un nombre imposant de pèlerins et comportent une allocution bien adaptée à l'auditoire, peuvent toucher même ceux qui y sont venus attirés surtout par la curiosité ou par l'appât d'une tasse de chocolat; et certaines « Conférences avec projections » ne sont pas loin d'être des retraites pascales.

Il n'est certes pas toujours facile pour un confrère, surtout lorsqu'il n'a pas le prestige de l'âge, d'exercer avec fruit une action morale et religieuse sur un père ou sur une mère. Mais la présence des enfants ouvre toujours un vaste champ à son activité surnaturelle.

Dès le baptême le confrère est là, et parfois pour jouer un rôle actif, et nous pourrions citer l'histoire toute récente d'un déjeuner de baptême dans la zone, auquel avaient été conviés le parrain, membre d'une Conférence d'étudiants, et la marraine, membre d'une de nos Conférences d'étudiantes...

Lorsque l'enfant grandit, le confrère est toujours là. Parfois il prête lui-même son concours au patronage de la paroisse, et il est à souhaiter, dans l'intérêt du confrère comme dans celui de l'enfant, qu'il en soit ainsi le plus souvent possible; au patronage plus encore que dans la visite à domicile d'une famille ouvrière, le confrère apprend à connaître les enfants, à les diriger, et il acquiert là une expérience qui lui servira plus tard, aussi bien dans son propre foyer que dans sa vie professionnelle. Mais lorsque cet idéal ne peut être réalisé, toujours du moins le confrère s'applique à assurer la fréquentation régulière du patronage, de même que celle du catéchisme, pour les leçons duquel il se fait volontiers répétiteur à domicile. Il aime à assister à la cérémonie de la Première Communion, et parfois on l'invite, en ce jour de fête, à participer au déjeuner familial. Si l'enfant paraît apte à fréquenter l'école libre, la Conférence souvent assume une partie des frais. Les colonies de vacances aussi coûtent cher aux Conférences d'étudiants, mais leurs résultats moraux sont incalculables...

La tâche du confrère ne se termine même pas avec l'âge scolaire : il lui reste à assurer par le choix judicieux d'un métier le développement des aptitudes qu'il s'est appliqué à découvrir chez l'enfant.

Et quand vient l'heure du mariage, le confrère n'est pas toujours oublié : nous savons des cas où l'enfant d'hier est venu lui présenter sa fiancée, lui a demandé d'être le témoin de son mariage, parfois le parrain de

son premier-né. Témoignages modestes sans doute, mais caractéristiques cependant, de l'influence morale et religieuse que peut exercer de façon durable un confrère sur la famille qui lui est confiée.

IV. — Les Conférences et l'esprit de collaboration

La première des collaborations que les étudiants cherchent à s'assurer est celle de la famille elle-même. S'ils veulent pratiquer une charité intelligente, éducative, « sociale » comme on dit maintenant, ils doivent s'appliquer à découvrir et à faire jouer les ressorts moraux qui peuvent exister encore dans leur famille.

Mais la variété même de l'aide que les Conférences s'efforcent d'apporter implique bien d'autres collaborations, avec les multiples organismes qui poursuivent à peu près le même but : l'amélioration morale et matérielle des conditions de vie de la famille ouvrière.

Société ouverte

La création de la plupart de ces organismes est toute récente. Au temps d'Ozanam, hors des Sœurs de Charité, des Dames de Charité et de quelques bonnes volontés particulières, qui donc allait visiter les pauvres à domicile ? Le clergé, souvent confiné dans son église, ne songeait guère à créer des œuvres dans le cadre de la paroisse — les patronages eux-mêmes étaient, à Paris, à peu près inconnus —. Le bureau de bienfaisance n'avait qu'une activité très limitée. De la législation sociale il n'était pas question.

Avec les rares organismes alors existants, Ozanam avait

tenu du moins à être, dès la première heure, en relations. Au curé de Saint-Étienne-du-Mont il avait demandé conseil avant de créer sa Conférence de charité, et l'on sait l'influence décisive qu'a eue la Sœur Rosalie sur les origines de notre Société. Avec le Bureau de Bienfaisance lui-même les relations ne tardèrent pas à s'établir : quelques mois après la fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, un administrateur du bureau de bienfaisance du XII[e] arrondissement, qui comprenait alors la Montagne Sainte-Geneviève, proposa aux jeunes visiteurs d'assurer une part des enquêtes et des distributions officielles, et Ozanam fut l'un de ceux qui s'offrirent pour les fonctions de commissaire du bureau de bienfaisance. Ce serait donc pour une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul être infidèle à l'esprit d'Ozanam que de travailler en vase clos, sans recourir aux services des autres œuvres tant catholiques que non-catholiques, et d'organismes publics. Les Conférences d'étudiants n'ont d'ailleurs pas à être converties à ce principe, qu'elles appliquent dans toute la mesure où le permettent les obligations professionnelles de leurs membres.

Nos Conférences d'étudiants connaissent en particulier et utilisent, lorsque l'occasion s'en présente, les œuvres générales que la Société de Saint-Vincent-de-Paul a créées au fur et à mesure que les conditions nouvelles de la vie économique l'amenaient à compléter par une action sociale son action purement charitable.

Conférences d'étudiants et conférences paroissiales

Mais c'est surtout sur le terrain même où s'exerce leur activité que les Conférences ont à manifester leur esprit de collaboration. Cette collaboration s'impose, mais sui-

vant des modalités différentes, avec les diverses Conférences travaillant sur le même territoire, avec les autres œuvres paroissiales, enfin avec les organismes officiels ou œuvres neutres de l'arrondissement.

A la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul paroissiale tout d'abord, les Conférences d'étudiants reconnaissent bien volontiers, et tout spontanément, une sorte de suprématie que n'impose pas le règlement, mais seulement la nature des choses.

C'est d'elle parfois qu'elles reçoivent la liste de familles susceptibles d'être visitées. C'est à elle en tout cas qu'elles communiquent périodiquement, pour éviter des doubles emplois, celle des familles qu'elles visitent. C'est avec elle et sous ses auspices qu'elles organisent certaines de ces réunions qui groupent les familles visitées par les diverses Conférences de la paroisse. C'est à elle parfois qu'elles demandent de visiter, pendant les vacances, celles de leurs familles qui ne peuvent être entièrement abandonnées pendant deux ou trois mois. Ces relations sont trop fréquentes et trop cordiales pour qu'elles puissent considérer comme une mesure d'inspection les visites que le président de la Conférence paroissiale peut être amené à faire à leurs séances, visites qu'elles ne dédaignent pas d'ailleurs d'aller rendre. Ainsi s'établit entre les diverses Conférences d'une même paroisse une généreuse émulation.

Les Conférences d'étudiants et les œuvres d'assistance

Relations fréquentes aussi avec les rouages divers de la paroisse. Elles se justifient aisément par le fait que bien souvent le rôle du confrère est un rôle de « rabatteur ». Qu'il s'agisse de faire régulariser une union, de faire inscrire une mère à la Charité Maternelle, de faire

faire un baptême, de vérifier la régularité des présences au Catéchisme ou au Patronage, c'est toujours à la paroisse qu'il faut, en définitive, aboutir, ou aux organismes qui la complètent : Sœurs de Charité, Dames de Charité, Œuvres des Faubourgs, Dames Catéchistes. La collaboration avec les organismes neutres de l'arrondissement exige évidemment plus de circonspection. Elle n'en est pas moins désirable et, en fait, est réalisée de façon plus ou moins complète.

L'une de ses manifestations les plus fréquentes à Paris est la présence des représentants des Conférences d'étudiants aux séances mensuelles de l'Union des œuvres de l'arrondissement. Certaines de ces Conférences y ont pris une place assez importante pour accéder au bureau de l'Union, ce qui facilite grandement les relations avec le bureau de bienfaisance et les autres services de la mairie : le confrère de Saint-Vincent-de-Paul qui vient demander un renseignement sur sa famille ou un secours pour elle n'est pas loin de devenir, en ce cas, un collaborateur, au lieu d'être un solliciteur.

Nous ne saurions passer non plus sous silence les relations très cordiales qui se sont établies dans certains quartiers entre des Conférences d'étudiants et les dispensaires de l'Office Public d'Hygiène Sociale, les Assistantes sociales des Caisses de compensation du service de l'Enfance en Danger Moral, ou celles du service médico-social des habitations à bon marché de la Ville de Paris. Un grand profit matériel est résulté souvent pour les familles visitées de cette coordination des efforts, qui, dans l'ordre moral, permet aussi parfois de dépister des quémandeurs professionnels. Même du point de vue de l'influence religieuse cette coopération n'est pas sans utilité, car si les visiteuses de ces divers organismes sont, quelles que soient leurs convictions personnelles, tenues à une stricte

neutralité, il peut leur arriver de laisser entendre à la Conférence avec laquelle elles collaborent habituellement, et dont elles ont pu apprécier le zèle discret, que dans telle ou telle famille se posent certains problèmes d'ordre moral ou religieux qui peuvent être de sa compétence.

Ces relations avec des organismes neutres peuvent d'ailleurs constituer un moyen d'apologétique, tout à fait conforme aux traditions de notre Société. Il est des Assistantes sociales qui ont « découvert », à la suite de cette collaboration avec certaines Conférences d'étudiants, l'importance des œuvres catholiques et, par elles, le rôle social de l'Église.

V. — Les Conférences d'étudiants, école de formation sociale

Comprise ainsi qu'elle doit l'être et l'est en fait par la plupart des Conférences d'étudiants et d'étudiantes, la Société de Saint-Vincent-de-Paul constitue pour les confrères une excellente école de formation.

De formation spirituelle d'abord, en raison des principes surnaturels sur lesquels elle se fonde et que les confrères doivent appliquer non seulement dans leur vie personnelle, mais dans leurs relations avec leurs camarades catholiques ou non catholiques, et avec leurs familles.

De formation sociale aussi; et ceci vaut quelque développement.

Visite des pauvres et sens social

Un des professeurs de la Faculté de Droit de Paris qui ont le mieux pénétré l'âme des étudiants soulignait un

jour combien il était nécessaire pour un travailleur intellectuel de ne pas se confiner dans les bibliothèques et de conserver un contact avec la réalité et, faisant allusion à la visite à domicile telle que la pratique la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il concluait : « Il manquera toujours quelque chose à ceux qui n'auront pas ressenti au contact de certaines détresses le frémissement chrétien et humain de la tendresse compatissante... Je ne peux me départir de quelque méfiance à l'égard des sociologues qui jouent avec les statistiques comme le mathématicien avec les données algébriques et qui à travers les lois économiques ne perçoivent pas les réactions de la sensibilité humaine. »

Voilà ce que la visite à domicile, qui reste à la base de l'activité de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, apporte à l'étudiant qui la pratique. Elle lui fait toucher du doigt la misère. Elle lui montre sur le vif les innombrables difficultés au milieu desquelles se débat l'ouvrier pour élever une famille. Elle lui donne le sens psychologique ; elle lui donne le sens social, qualités qui lui serviront plus tard, dans sa vie familiale, comme dans sa vie professionnelle.

La visite à domicile intelligemment pratiquée n'apporte pas seulement à l'étudiant la compréhension du pauvre. Elle l'invite à s'initier aux résultats des efforts déployés par tous ceux que préoccupe la question sociale.

Pour apporter quelques remèdes immédiats aux misères matérielles et morales qu'il constate, le confrère doit connaître, en effet, nous l'avons dit, les ressources de la législation sociale et de la charité privée, ce qui constitue déjà un champ de recherches d'une belle ampleur. Bien plus, il doit s'efforcer de pénétrer les causes de la misère en vue de s'attaquer à elles, et ceci implique la recherche des forces morales et économiques qui

régissent le monde, domaine d'investigations plus vaste encore que le premier.

Peut-on rêver meilleure préparation à la vie pour ceux que leur éducation voue à être des chefs ?

Orientation sociale des Conférences d'étudiants

En fait, d'ailleurs, la plupart des grands sociologues catholiques — théoriciens et praticiens — ont été des Confrères de Saint-Vincent-de-Paul. Les premiers syndiqués catholiques étaient membres de nos Conférences de jeunes gens, et la première pensée des Équipes Sociales est sortie de la Conférence Saint-Médard des Normaliens.

Ayant puisé leur esprit surnaturel aux mêmes sources que leurs aînés, ayant constaté par leur expérience personnelle l'efficacité des méthodes très simples mais très souples mises à leur disposition, il suffit à nos étudiants de suivre l'inclination naturelle de leur esprit et de leur cœur pour, leurs études terminées, continuer leur apostolat dans le cadre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Certains, il faut bien le reconnaître, nous quittent pour se consacrer exclusivement à d'autres œuvres, mais ils ne constituent que le petit nombre. Ce n'est pas dans la « concurrence » d'autres œuvres que résident les obstacles au maintien dans le sein de la Société de Saint-Vincent-de-Paul des anciens membres des Conférences d'étudiants.

Les difficultés principales sont d'ordre familial et professionnel. Il ne faut ni contester leur légitimité ni sous-estimer leur importance. Les faits eux-mêmes, toutefois, montrent qu'elles ne sont pas insolubles.

Il n'est pas rare, il est de moins en moins rare, de voir des membres récemment sortis des Conférences d'étudiants donner un peu de leurs courts loisirs à nos Conférences paroissiales ou à nos œuvres générales. Certaines Conférences de Paris ont vu venir à elles, parfois en groupe, un certain nombre de jeunes confrères qui leur ont infusé un sang nouveau et leur ont permis soit d'élargir sur place leur champ d'action, soit d'aller porter leur activité dans des quartiers plus déshérités. Dans d'autres cas, ces jeunes préfèrent rester groupés dans des Conférences qui leur soient particulières : nous n'avons pas encore de Conférences d'anciens élèves de telle ou telle École, mais certaines Conférences d'établissement d'enseignement secondaire ont fondé des Conférences d'Anciens qui présentent les mêmes qualités d'homogénéité et permettent le maintien des relations d'amitié établies dans les années d'adolescence.

Des Conférences d'étudiantes, qui viennent de naître, il est évidemment trop tôt encore pour savoir comment se prolongera l'action charitable et sociale de leurs membres, mais à défaut de réalisations il est permis de parler déjà des espérances nourries par une œuvre sœur de la nôtre : L'œuvre des Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul souhaite vivement voir nos « consœurs » d'aujourd'hui poursuivre dans ses rangs l'effort de sanctification personnelle et d'apostolat auprès des pauvres qu'elles ont commencé dans le cadre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Parmi les jeunes anciens de nos Conférences parisiennes d'étudiants, il en est qui ne se bornent pas à visiter encore quelques familles dans le sein d'une Conférence. Certains ont fait davantage et pris la direction d'une Conférence, notamment dans les faubourgs ou en banlieue, ou d'un groupe de Conférences. D'autres ont réussi à

prêter leur concours à l'une de nos œuvres générales. Ce sont ainsi les cadres même de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qu'ils contribuent à rajeunir.

Hors de Paris aussi, et parfois hors de France, s'étend l'influence de nos Conférences universitaires. Nous savons des villes de province dans lesquelles, grâce aux efforts d'anciens, des Conférences d'étudiants ont été fondées ou vivifiées, et dans lesquelles certaines de nos œuvres générales ont été instaurées, notamment l'œuvre des Caisses de loyer et de la visite des malades dans les hôpitaux.

Ainsi se prolonge dans le temps et dans l'espace le rayonnement des Conférences d'étudiants, dont nous avons tenté en ces quelques pages de montrer l'origine, le développement historique, l'esprit surnaturel et les méthodes, à la fois traditionnelles et progressives, d'action charitable et sociale.

M. Bouttier.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Œuvres d'Ozanam

Les *Œuvres complètes* d'Ozanam comprennent deux volumes dans l'édition publiée chez Lecoffre. En voici la nomenclature :

T. I et II : *La civilisation au V^e siècle*
Cours de 1849-1850 (publié par Ampère en 1855)

Malgré sa date, cet ouvrage forme l'introduction à l'œuvre historique d'Ozanam. Il est suivi d'un essai intitulé : *Des écoles et de l'instruction publique en Italie aux temps barbares* (écrit après le voyage en Italie de 1847).

T. III et IV : *Études Germaniques*
1^er^ volume (1^re^ édition, 1847) : *Les Germains avant le Christianisme*
2^e^ — (1^re^ édition, 1849) : *La civilisation chrétienne chez les Francs*

L'ouvrage s'arrête à Charlemagne; Ozanam, dans son cours, était allé plus avant; il ne nous en reste que deux leçons isolées, qui se trouvent dans les *Mélanges*, tome II, et qu'il avait publiées en 1841 : elles sont relatives à « la littérature allemande au Moyen Age » et à la poésie épique — en particulier aux *Nibelungen*, qui avaient fait le sujet de ses premiers cours, quand il suppléa Fauriel en 1841.

T. V : *Les poètes franciscains en Italie au XIII^e siècle* (1852).

T. VI : *Dante et la philosophie catholique au XIII^e siècle*

C'est la thèse de doctorat de 1838, publiée, avec des remaniements, en 1839; la thèse latine a été développée en un opuscule intitulé : *Des sources poétiques de la Divine Comédie*. Comme pour la poésie franciscaine, ces travaux ont préparé les études dantesques d'aujourd'hui.

T. VII et VIII : *MÉLANGES* (Vol. I et II) : *Religion, Philosophie, politique, jurisprudence, discours, voyages...*

Ces *Mélanges*, très importants, comprennent beaucoup

d'œuvres essentielles d'Ozanam, appartenant à toutes les époques de sa vie : son œuvre de début, *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, 1831, y voisine, dans le tome I^er^, avec ce délicieux volume : *Un pèlerinage au pays du Cid*, 1^re^ éd. 1853, qui fut le dernier livre d'Ozanam, écrit à Pise en 1852-1853, peu avant sa mort, au retour du voyage en Espagne. On y trouve les pages qui caractérisent surtout son attitude sociale : les articles de l'*Ère Nouvelle* (1848), l'étude sur les *Biens d'Église* (Lyon, 1837), et les précieuses *Notes d'un cours de droit commercial* (professé à Lyon en 1839-1840) où il se montre, avec tant de netteté, le précurseur du catholicisme social actuel et annonce les encycliques sociales de Léon XIII et Pie XI. On y lira aussi le beau discours sur *les Devoirs littéraires des chrétiens* (1843).

T. IX : *Le Purgatoire de Dante. Traduction et Commentaire*

Œuvre posthume. Des cours où il expliquait la *Divine Comédie* était sortie une traduction incomplète de l'œuvre dantesque (30 Chants de l'*Enfer*; le *Purgatoire*; 6 Chants du *Paradis*); à la traduction du *Purgatoire*, seule éditée, on a joint l'important commentaire tiré des notes d'Ozanam.

T. X et XI : *Lettres de F. Ozanam* (1831-1853)

La lecture de cette vivante et remarquable correspondance est nécessaire pour connaître Ozanam; c'est, comme dit l'abbé Calippe, « une sorte d'autobiographie intellectuelle » où il se révèle tout entier; on y suit au mieux l'origine et le progrès de ses idées.

Plusieurs travaux d'Ozanam ne se trouvent pas dans les *Œuvres complètes*; ainsi les *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^e^ siècle jusqu'au XIII^e^ avec des recherches sur le Moyen Age Italien* (1850); le célèbre article du *Correspondant* (10 février 1848), *Les dangers de Rome et ses espérances*, qui contient le « Passons aux Barbares »; une vie populaire de *Saint Éloi patron des ouvriers en métaux* qui, d'après M. Bucaille, n'a paru qu'en 1862 dans une *Collection des Vies de Saints de l'atelier* (du moins ne trouverait-on pas trace d'une édition antérieure; mais on signale une réédition en 1873); etc...

II. — Quelques travaux sur Ozanam

Deux ouvrages excellents permettent de prendre une idée rapide d'Ozanam et de son œuvre :

L'*Ozanam* de M. Goyau, publié dans la collection « les Grands Cœurs » (Flammarion, s. d. [édition revue et complétée, 1931] ; 202 p. in-12).

Les « pages choisies » de M. Victor Bucaille (« Les hommes et les œuvres », *Ozanam*; Spes, s. d.), choix très intelligent, qui montre les aspects essentiels de sa pensée, avec introduction et notes.

L'ouvrage essentiel reste *le Livre du Centenaire*, publié chez Beauchesne, en 1913, pour le centenaire de la naissance d'Ozanam et dû à la collaboration de MM. Georges Goyau, de Lanzac de Laborie, Henri Cochin, Édouard Jordan, Eugène Duthoit, Mgr Baudrillart (préface de M. R. Doumic); à quoi se joint la précieuse *Bibliographie d'Ozanam* de M. l'abbé Corbierre.

En 1913, aussi paraissait chez Payot un petit volume de M. Goyau, *Ozanam* (120 p.), et la *Revue Montalembert* consacrait un numéro spécial, important, à Ozanam.

Parmi les témoignages des amis d'Ozanam, il faut mettre à part l'*Éloge de F. Ozanam* par Lacordaire (Lecoffre, 1858) et un gros volume de son camarade lyonnais, devenu fervent apôtre des conférences, Léonce Curnier, *La jeunesse d'Ozanam* (1888).

Deux autres ouvrages anciens sont aussi à mettre en relief : Ch. Huit, *F. Ozanam, étude biographique et morale* (Fribourg, 1812; 111 p.), et, du même, *La vie et les Œuvres de F. Ozanam* (Lyon, Vitte, 1888; 392 p.).

L'*Ozanam d'après sa correspondance* de Mgr Baunard (De Gigord, 1912) est bien connu.

Récemment ont paru deux ouvrages importants et très étudiés de M. l'abbé F. Méjecasse (thèse de doctorat) : *Fr. Ozanam et l'Église catholique* (Vitte, Lyon et Paris, 1932; 377 p. in-8°) et *Fr. Ozanam et les lettres* (Ibid.; 206 p.).

Cette liste est, volontairement, fort incomplète. Nous n'avons voulu et ne pouvons donner ici que quelques indications.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).